

Christian Jungling

NOTRE-DAME DE SAINT-OMER
entre épigraphie et pavage

Publié en autoédition

Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Auto-éditeur - Christian Jungling – Metz 57 - ndsoepi@gmail.com

ISBN : 9791034352708

Dépôt légal : septembre 2025

Pour Catherine, qui m'a fait découvrir la cité audomaroise.

NOTRE-DAME DE SAINT-OMER entre épigraphie et pavage

La Basilique Mineure Notre-Dame de Saint-Omer, Cathédrale jusqu'au Concordat de 1801, contient un extraordinaire éventail de textes épigraphiques, habillant des dalles tumulaires ainsi que de magnifiques bas et hauts-reliefs. Curieux de savoir ce qu'ils disaient, j'ai essayé de déchiffrer les textes en vieux français, et, avec mes seuls souvenirs de collègue, de traduire ceux en latin.

Cette tâche m'a conduit tout naturellement vers le pavage. De fait, nombre de pavés et fragments de dalle présentent, eux aussi, des inscriptions. Mais, au-delà de cette lisière épigraphique, il a vite été impossible de résister à une immersion plus avant dans le dallage à l'histoire mouvementée, et les pavés au bestiaire fantastique.

Cet ouvrage, qui allie ces deux approches, est comme une photographie brute de ce qui est encore visible, et ce qui, un jour, ne le sera plus, même gravé dans la pierre.

Nombre d'inscriptions, aujourd'hui difficilement lisibles, n'ont pu être accédées qu'avec l'aide de l'ouvrage « Epigraphie du Pas-de-Calais », Tome V, édité par la commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais en 1892, sous la direction de Monsieur Henri LORQUET.

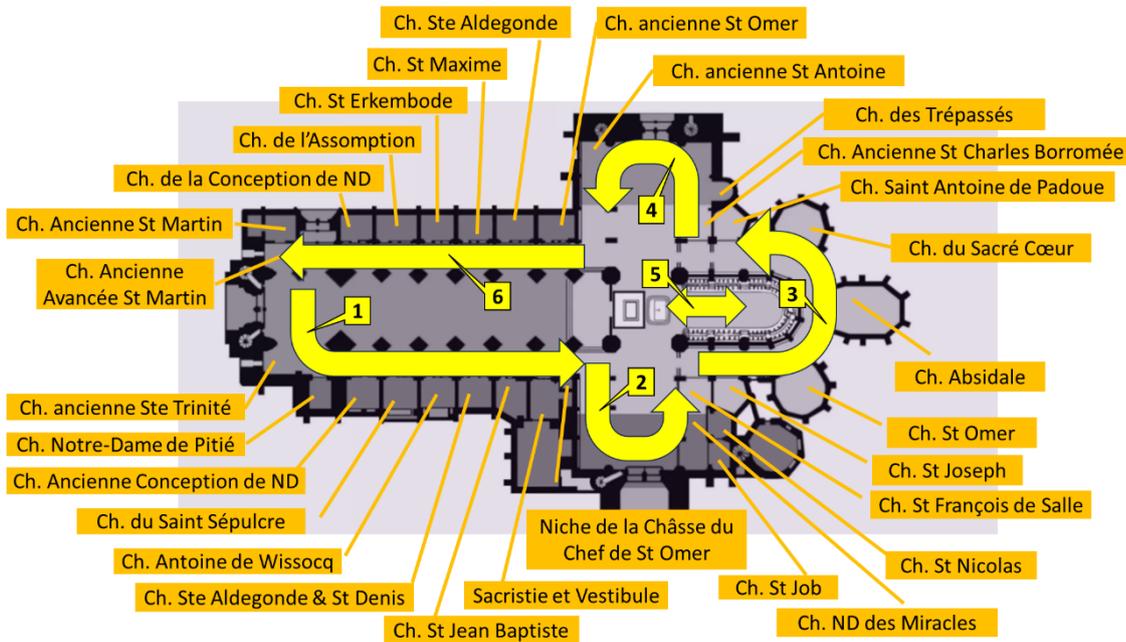
Quant au dallage, ce sont les croquis de Monsieur Emmanuel Herman J. WALLET, dans son livre « Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer », édité en 1847, et dont certains illustrent les pages suivantes, qui ont permis son exploration.

Malheureusement, je sais ne pas avoir été exhaustif, aussi je demande aux inscriptions et pavés qui ne sont pas dans cet ouvrage, de bien vouloir me pardonner.

SOMMAIRE

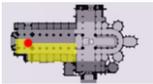
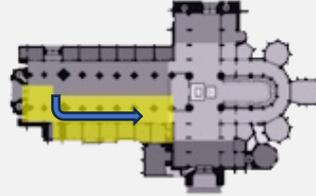
Partie 1 - Narthex, basse-nef sud et ses chapelles	page 6
Partie 2 - Transept sud et ses chapelles	page 46
Partie 3 - Déambulatoire et ses chapelles	page 65
Partie 4 - Transept septentrional et ses chapelles	page 110
Partie 5 - Chœur	page 160
Partie 6 - Basse-nef septentrionale et ses chapelles	page 162

Itinéraire des parties de l'ouvrage et localisation des Chapelles





PARTIE 1 Narthex, basse-nef sud et ses chapelles



Pavage dans le narthex et sous les orgues



Dalle « La vie de St Omer »

Il ne reste que quelques traits du tracé d'origine à peine visibles.



Croquis fait en 1847 par E. Wallet dans son ouvrage : « Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer »

PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles



Partie inférieure d'un corps

ETERNAM DET EI REQUIE
M DOMIN⁹ REQVIEI O¹S + OB

Pour l'éternité, donne-lui le repos
Seigneur, repos à tous...

Femme vêtue couchée dans un tombeau.



Pas d'inscription visible



*E. Wallet indique le texte (effacé)
B(?)ATRES DE GILDA SCE M
(cf. Chapelle de St Omer)*

Ensevelissement de la Vierge (fragment)

La dalle "Ensevelissement de la Vierge" a fait l'objet en 1879 d'une restauration (une « dégradation » selon H. Loriquet) et se trouve dans la Chapelle St Omer. Cependant, pour cette restauration, des fragments d'origine, comme celui, ci n'ont pas été utilisés.



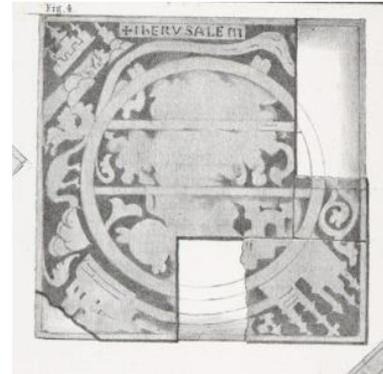
PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

Dalle commémorative de pèlerinage : deux fragments



*Texte du haut dans le fragment principal
+ IHERVSALEM
Jérusalem*

*Partie dans le bas à
droite du croquis ci-
contre*



Croquis E. Wallet

Personnage agenouillé



....
.... [VIRO SVO DE
DIT ISTVM] LAPIDĒ BĀTO
AVDOMARO
...donne cette pierre pour Saint
Omer

*Coin gauche du dallage du croquis
ci-contre (un autre fragment est
dans le chœur)*



PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

Peut-être « Homme tenant un râteau » »



Peut correspondre au vu des ornements du coin en bas et la trace du pied, vus sur le croquis d'E. Wallet.

Pavés avec date



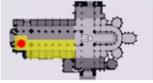
1636



1680

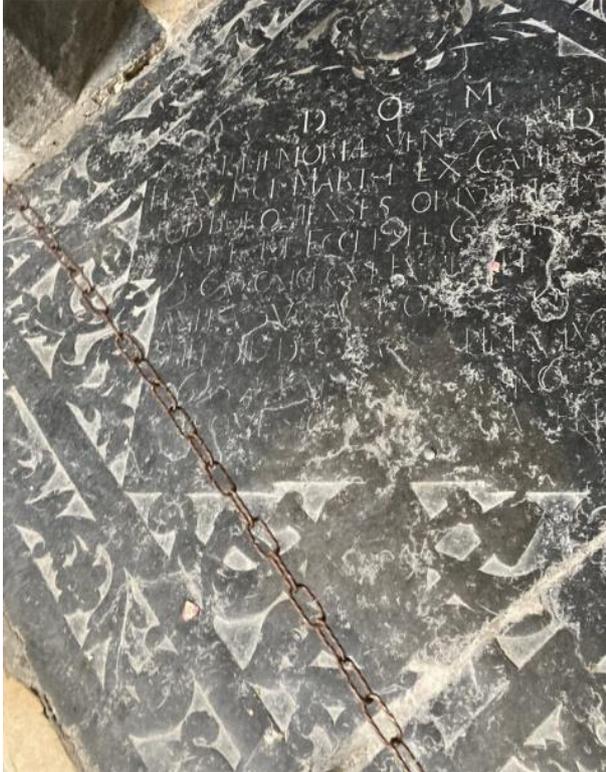


1701



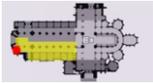
Dalle funéraire de François MARTEL

François Martel, admis à la dignité sacerdotale et attaché au diocèse de Boulogne dont il était originaire, nommé chanoine de la cathédrale de Saint-Omer le 1^{er} octobre 1677, fut enterré près de l'horloge.



D.O.M.
ET MEMORIÆ VEN AC R^{DI} D^{NI}
FRANCISCI MARTEL EX CAMPANIA
APVD BOLONIENSES ORIVNDI HVIVS
DVM VIVERET ECCLESIAE CATHEDRALIS
CANONICI QVI FVNDATIS
AMPLA BVRSA ET OBITV SOLEMNI
OBIIT DIE DECIMA SEPTIMA IVLII
1683 ÆTATIS SUÆ ANNO 53
REQUIESCAT IN PACE AMEN

A Dieu très bon, très grand (Deo Optimo Maximo),
et à la mémoire du vénérable révérend maître
François MARTEL, de la campagne,
proche de Boulogne, de son origine,
jusqu'au moment où il vécut en l'église. De la
cathédrale,
chanoine qui fonda . . . ???
[pour] une importante bourse et un obit solennel.
Il est décédé le dix septembre de juillet
1683 en son âge de 53 ans.
Qu'il repose en paix ! Amen.



Dalle funéraire de deux prêtres

Peut-être oncle et neveu ?



Le texte plus ancien en majuscules pourrait concerner un prêtre, le texte en minuscules le second

Ligne du haut (quasi-effacée) :

...QVI.....

...qui...

Côté droit :

En majuscules gothiques

HIC JACET DOMINUS NICHOLAUS

Ici repose maître Nicolas

En minuscules gothiques

...CONSILIARUS OBIIT ANNO DOMINI M CCCC...

...conseiller. Il est décédé en l'année
du Seigneur mille quatre cent...

Côté gauche :

En majuscules gothiques

...DE ESQUERDE QVONDAM CAPELLANUS,

...ARIUS HUIUS ECCLIE QVI OBIIT ANNO DNI XX
MENSIS APRILIS ...

...de Esquerdes, à un certain moment,
aumônier... [mot terminant pas ARIUS] de
cette

église, il est décédé en l'année du
Seigneur ??? le 20 du mois d'avril

Ligne du bas

En majuscules gothiques

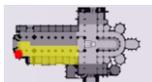
RESQUIESCAT IN PACE AMEN

Qu'il repose en paix. Amen

En minuscules gothiques

....CÖPLERENTUR...

....qu'il ait été comblé.



Dalle tumulaire de Michel FICEFATE, de sa mère et de sa sœur



PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

Michel Ficefate était vicaire et organiste. Il avait payé des droits à l'Eglise pour pouvoir y faire enterrer sa mère et sa sœur. Pour cette dernière, on trouve une mention dans les comptes de fabrique pour l'année 1407-1408 : « Rechupt de sire Michiel Ficefate pour l'enterrement de se seur dedens l'église de chiens() et pour le drap d'or qui fu mis sur le corps ».*

() église de céans, de cette église*

Partie haute

CHY GISENT ENSEUELIS DE SOUS CESTE TOMBE

Ci gisent ensevelis dessous cette tombe

Côté droit

SIRE MICHIEL FICEFATE PRE - CAPELAIN DE LE CAPELLE SAINT LOY EN L'EGLISE DE CHIENS

Sire Michel Ficefate prêtre, chapelain de la chapelle de Saint Loy en l'église de céans

Partie basse

QUI TRESPASSA EN LAN

Qui trépassa en l'an

Côté gauche

DE GRACE MIL CCCC 2 XV LE XXX JOUR DU MOIS DE AU[ST] PRIIES POUR LEUR ARMES

De grâce 1000 400 et 15 (1415) le 30^{ème} jour du mois d'août. Priez pour leurs âmes

1^{ère} ogive

MARGRIE TRESPASSA LAN M CCC IIII^{XX} 2 XI

En médaillon : MEIRE

Margrie (??) trépassa l'an 1000 300 80 et 11 (1391)

En médaillon : Mère

2^{ème} ogive

ECCE NŪC IN PULVERE DORMIO

En médaillon : FILG

Voici maintenant dans la poussière, endormi

En médaillon : Fils

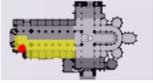
3^{ème} ogive

2 CATELIN T[...]ASSA LAN M CCCC 2 VII

En médaillon : SEUR

Et Cateline (??) [tré] passa l'an 1000 400 et 7 (1407)

En médaillon : Sœur



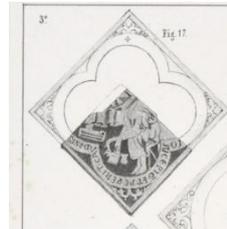
Divers fragments de pavage dans l'Ancienne Chapelle de la Sainte Trinité

Naissance de Caïn



[CO]NCEPIT ET PEPERIT CAIM RVRS[QUE]
...conçut et enfanta Caïn, et encore...

D'après E. Wallet, le quadrilobe d'encadrement comportait sans doute ces mots : « Adam cognovit uxorem suam Ilevam quæ concepit et peperit Caïm, rursumque peperit fratrem ejus Abel » (Gen. IV, 1 et 2 : Adam connut sa femme Eve, qui conçut, et enfanta Caïn, et encore elle enfanta le frère de celui-ci Abel.)

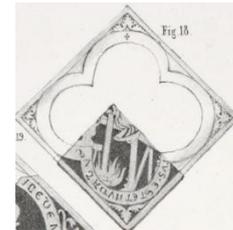


Ivresse de Noé



VS EST ET NVDAT⁹
...et se mis à nu...

Se rattache au texte : « Bibensque vinum inebriatus est et nudatus in tabernaculo suo » (Genèse ; IX, 21 : Il but du vin, s'enivra, et se découvrit au milieu de sa tente.)



PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

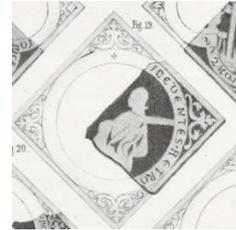
Respect filial de Sem et Japhet



Personnage debout qui semble tenir un vêtement

...NCEDENTES RETR...

...marchant à reculant...



Appartient au Texte : « At vero Sem et Japheth palliul imposerunt humeris suis et incedentes retrorsum operuerunt verenda patris sui » (Genèse ; IX, 23 : alors Sem et Japhet prirent le manteau, le mirent sur leurs épaules, marchèrent à reculons, et couvrirent la nudité de leur père).

Noé sortant de l'arche (ou Adoration du veau d'Or)



...I ET EDUXE.. ??.

Dans l'Épigraphie du Pas-de-Calais est indiqué :

*« M. Rouyer signalait un fragment montrant l'arche arrêté sur le mont Ararat et confirmation dans « Locutus est autem ad Noë Deus, dicens : Egrede de area, tu et uxor tua, filii tu~~l~~ **ET UX**ores filiorum tecum » / « Dieu parla à Noé et lui dit : Sors de l'arche, toi et, avec toi, ta femme, tes fils et les femmes de tes fils. (Genèse VIII, 16).*

*N'ayant aperçu ni l'arche, ni la montagne sur ce petit fragment, je pense être en présence de l'adoration du veau d'or : « Hi sunt dii tui Israël qui **TE DUX**erunt de terre Egypti » / « Israël, voici tes dieux qui t'ont fait sortir d'Egypte ». (Erode ; XXXII, 4) »*

PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

Deux personnages à genoux



...VS : [DE]

DERVN[T : ISTVM : LA

PIDEM : BEATO : AVDOMARO]

Ils ont donné cette

pierre à St Omer

Le texte entre [] n'a pas été retrouvé



[... RT⁹] : ET : SAR

RA : VX... :



Ci-contre, coins bas et droit du dallage ci-dessus, relevé par E. Wallet

Carreau daté



1545 ?

Au lieu d'un simple carreau de pavement avec une date gravée, comme présenté par ailleurs, on s'est servi d'une dalle gravée du XIII^e siècle sciée.

PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

Deux fragments de dalle avec des enroulements



+SYMONE PR ...
???



VNDI AVDOM PRE
... ??...Omer...PRE ?

Dalle avec thème « Les saisons » : OCTOBRE



Homme vendangeant avec serpe

+ C OCTOBER FERT Q̄ MANVCAS (*)
... octobre porte ? des paniers
(*)Manuca pour manica, panier de vendanges
(Cf Du Canot)

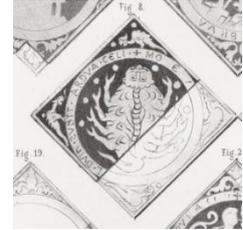


PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

Signe astrologique : CANCER



+ MODO DVM SVBIT ARDVA CELI
..... monte haut [dans le] ciel
(Wallet + MODO L DUM... avec L pour SOL ?)



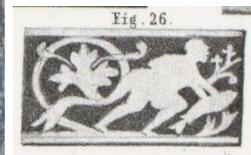
Fable du Renard et de la Cigogne



Animal chimérique



Homme tenant un poisson



PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

Carreaux à personnages divers (avec, en dessous, les croquis de E. Wallet en 1847)

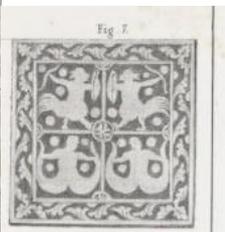


PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles



Fragments de dalle accrochés au mur sud

Fragment d'une dalle de 4 « cantons ».

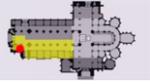


Répertorié par E. Wallet (pas d'inscription)

Fragment d'une dalle avec ornements



Répertorié par E. Wallet (pas d'inscription)



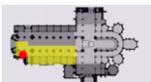
Pierre tombale de Symon BOCHEUX



Symon Bocheux fut doyen en 1423 et délégué au concile de Bâle en 1433. Il fut inhumé dans la chapelle de la Trinité.

+ HIC JACET VENERABILIS VIR SYMON BOCHEUX
MAGISTER IN ARTIBUS LICENCIATUS IN DECRETIS
ORIUNDUS D'
BAUACO IN HANONIA HUIJUS ECCLESIE DECANUS
ET CANONICUS
FACTUS ECCLESiarUM TORNACEŅ ET MORINĚŅ
CANONICUS
QUI OBIIT ANNO DOMINI MILLESIMO
QUADRINGENTESIMO
LXII DIE XXII MENSIS SEPTEMBRIS ORATE DEUM
PRO EO

Ici repose un vénérable homme, Simon Bocheux
Maître ès arts, licencié en décrets, originaire de
Bavai en Hainaut, doyen et chanoine de cette
église
Fait chanoine des églises de Tournay et des
Morins
Qui mourut en l'an du Seigneur mil quatre cent
soixante-deux, le jour 22 du mois de septembre.
Priez Dieu pour lui.



Inscription à la mémoire de Louis DE BERSAQUES

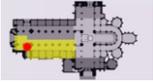


Elu doyen du Chapitre de St Omer le 2 janvier 1576. Louis DE BERSAQUES aurait été inhumé au milieu de la nef.

PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

CY GIST M^OS^E·M^E·LOÿS DE BERSAQUES,
DOCTER E3 DROICT3, DOIEN DE CESTE
EGLISE LEQUEL À FONDE VN OBIT SOLEM
NEL AV XXE DE DECEMBRE AVEC DISTRI=
BVTION DE PAIN AVX POVRES SI A LEGA=
TE XIIC L LIB3 DE RENTE POVR ESTRE
EMPLOIE3 CH^N AN C^OE SENSVIT, ASSC
À LVI POVRES CERTAINS ACCOVSTREM^E
À DISTRIBVER LA VEILLE DE TOUSSAINCT3
ITEM A TROIS ESCOLLIERS A CH^N C LIB3
ITEM POVR MARIER DEVX FILLES HONES
TES ET SANS REPROCHE DE CESTE VILLE
B^ALIEVE OV DV VILLAGE D'ESQUE A CH^N
CL LIB3 ET LE SVRPLVS POVR FAIRE APPR^EDRE
MESTIER A POVRES ENFANS ET TRES=
PASSA LE 27^E DE DECEMB 1595 PRIE3
DIEV POUR SON AME

Ci gît monseigneur maître Louis de Bersaques,
docteur ès droit, doyen de cette
Eglise, lequel a fondé un obit (messe anniversaire)
solennel
au 20^{ème} de décembre avec distribution
de pain aux pauvres, aussi en leg
1250 livres de rente pour être
employées chaque an comme s'ensuit, assigner
à 56 pauvres certains habits,
à distribuer la veille de Toussaint.
Idem à trois écoliers à chacun 100 livres.
Idem pour marier deux filles honnêtes
et sans reproche de cette ville,
banlieue ou du village d'Esque, à chacune
150 livres et le surplus pour faire apprendre
métier à pauvres enfants et
trépassa le 27 de décembre 1595. Priez
Dieu pour son âme.



Dalle funéraire d'un prêtre en Chasuble



Seule la partie inférieure est encore visible

Texte descendant côté droit

.... DE SAINTE WALBURGE [DE FURNES ?]

.... de Sainte Walburge, de Furnes (?)

Ligne inférieure

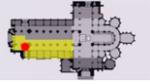
....ET [DE] CESTE ECCLES QUI TRESPASSA

...et de cette église, qui trépassa

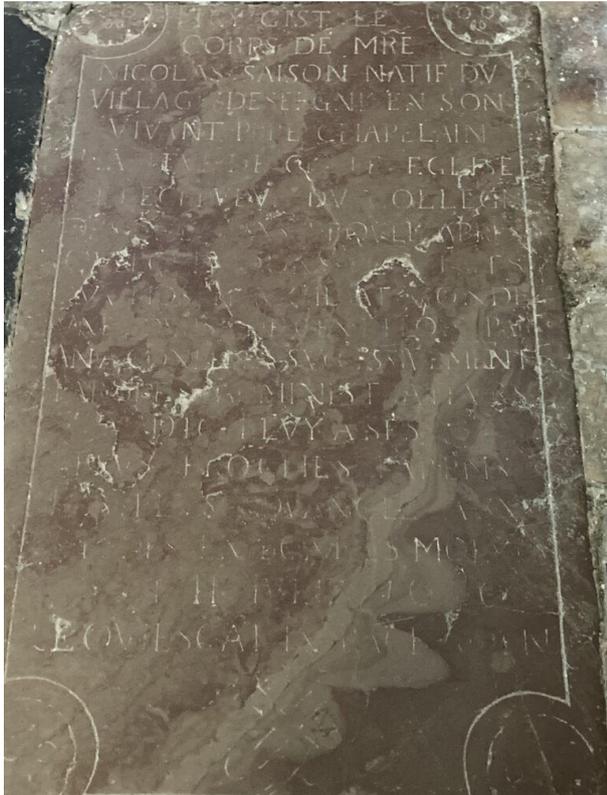
Texte montant côté gauche

EN LAN DE GRACE MIL CCCC [ET]

en l'an de grâce mille quatre cent et...



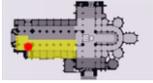
Inscription à la mémoire de Nicolas SAISON



ICY GIST LE
CORPS DE MRE
NICOLAS SAISON NATIF DV
VILLAGE DE SERGNY EN SON
VIVANT P̄BRE CHAPELAIN
HABITVE DE CESTE EGLISE
ET RECEPVEVR DV COLLEGE
DE S^T OMER DANS LEQVEL APRES
QVELQVES DONS PIEVX FAITS
AVX HOSPITAVX IL AT FONDE
VNE BOVRSE DE CENT FLOR^S PAR
AN A CONFERER SVCCESSEMENT
PAR LES ADMINISTRATEVRS
DICELLY A SES
PLVS PROCHES PARENS
LES PLVS ADVANCEZ AVX
ESTVDES EN BONNES MOEVRS
OBIIT 11 JVLII 1670
REQVIESCAT IN PACE

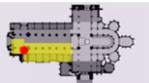
Ici gît le
corps de maître
Nicolas SAISON natif du
village de Sergny en son
vivant prêtre chapelain
habitué de cette église
et receveur du collège
de St Omer dans lequel, après
quelques dons pieux faits
aux hôpitaux, il a fondé

une bourse de cent florins par
an, à conférer successivement
par les administrateurs
de celle-ci, à ses
plus proches parents
les plus avancés aux
études, [avec] bonnes mœurs.
Décédé le 11 juillet 1670.
Qu'il repose en paix.



Dalle funéraire anonyme

Dalle de pierre bleue représentant, en marbre blanc incrusté, peut-être une femme enveloppée dans son linceul. L'inscription est indéchiffrable, trop usée.



Pierre tombale de Jacques de BRABANT

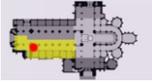


Prêtre représenté dans des formes ordinaires

CHI GIST SIRE JAQUE DE BRABANT JADIS VICAIRE
ET CAPELAIN DE CESTE EGLISE QUI TRESPASSA LAN
DE GRACE (M) CCCC ET L LE PREMIER JOUR DU
MOIS DE OCTEMBRE PRIIES DIEU PO SON AME

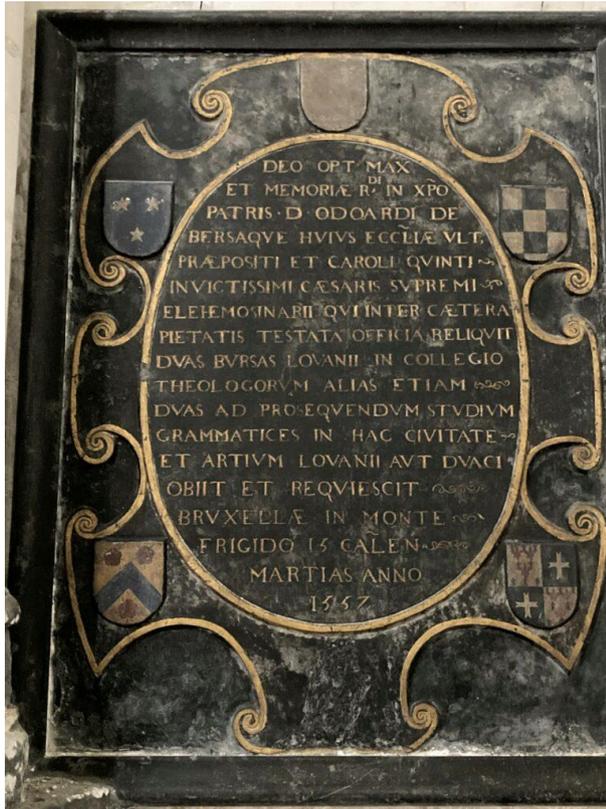
Ci-gît, sire Jacques de Brabant, jadis vicaire
et chapelain de cette église qui trépassa l'an
de grâce 1450, le premier jour du
mois d'octobre. Priez Dieu pour son âme

*Dans la Chapelle St Nicolas derrière Notre-Dame des
Miracles, sur une colonne, on retrouve le même texte*



Inscription à la mémoire d'Oudart DE BERSAQUES

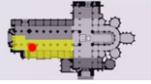
Chanoine, puis chantre de la cathédrale de Cambrai. Il devint le dernier prévôt de la Collégiale de Notre-Dame en 1539



A Dieu très bon,
et en mémoire du très Révérend
Père en [Jésus-]Christ, Oudart
de Bersaques, de cette église dernier
prevôt, et de Charles Quint,
très invincible empereur, Grand
Aumônier, qui [Oudart de Bersaques], par ailleurs,
en témoignage de sa fidélité, a laissé des prescriptions,
deux bourses à Louvain pour l'Université

DEO OPT MAX
ET MEMORIAE R'DI IN XPO
PATRIS D ODOARDI DE
BERSAQUE HVIVS ECCLEIÆ VLT,
PRAEPOSITI ET CAROLI QVINTI
INVICTISSIMI CAESARIS SVPREMI
ELEI-EMOSINARIII QVI INTER CAETERA
PIETATIS TESTATA OFFICIA RELIQVIT
DVAS BVRSAS LOVANII IN COLLEGIO
THEOLOGORVM ALIAS ETIAM
DVAS AD PROSEQVENDVM STVDIVM
GRAMMATICES IN HAC CIVITATE
ET ARTIVM LOVANII AVT DVACI
OBIIT ET REQVIESCIT
BRVXELLEAE IN MONTE
FRIGIDO 15 CALEN
MARTIAS ANNO
1557

de Théologie, d'autre part, en plus,
deux pour soutenir l'étude
de la philologie dans cette cité,
et les arts à Louvain ou à Douai
Il est décédé et repose
à Bruxelles sur le Mont
Froid [Coudenberg], le 15 du calendrier
de mars, année
1557

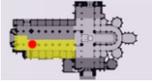


Pierre tombale de Toussaint DE LA RUELLE



CI GIST SIRE TOUSSAINS DE LE RUELLE JADIS EN SŌ
VIVĀT CHANŌNE
D. CESTE EGLISE D. SAINT AUMER ET D. PLUSIEURS
AUSTRES LIEUS LE QUEL
FUST EN SON TAMPs CHAPPLAIN ES CHAPELLES
D.S PAPES MARTIN ET
EUGENE D. ISABEL ROINE D. FRANCHE D.
MESSEIGNEURS LES
DUS D. BOURGOGNE JEHAN ET PHILIPPE QUI
TRESPASSA LAN MIL
IIII 2 LXX LE XIX JO DE SEPTEMBER PRIES P... AME

Ci-gît sire Toussaint de la Ruelle, jadis en son
vivant chanoine
de cette église de Saint-Omer et de plusieurs
autres lieux, lequel
fût en son temps chapelain ès chapelles des papes
Martin et
Eugène, d'Isabelle reine de France, de
messieurs les
ducs de Bourgogne Jean et Philippe, qui trépassa
l'an mil
quatre cent soixante-dix le dix-neuvième jour de
septembre. Priez [pour son] âme



Bas-reliefs et plaque funéraire de Jean LOUCHART



Au-dessus du bas-relief supérieur

EGO IN HOC NATUS SVM

Moi, je suis né pour cela

Sous le bas-relief supérieur

ET AD HOC VENI IN MŪDVM : IO – 18

Et pour ça, je suis venu dans le monde :
[évangile selon St] Jean – ch.18

Entre les deux bas-reliefs

FILI QVID FECISTI NOBIS SIC

Fils, pourquoi as-tu agi ainsi envers nous ?

Sur le pourtour du grand bas-relief

SCIEBATIS QVIA IN HIS QUAE PATRIS MEI [SUNT]
OPORTET ME ESSE + MATER EJUS CONSER[VA]
[BAT] OMNIA VERBA HAEC IN CORDI SVO : LVC 2

Vous saviez, parce qu'en cela, ces choses sont
pour mon père (*)

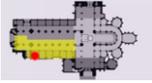
Il me faut être + Sa mère gardait
tous ces mots dans son cœur : [évangile selon St]
Luc – ch.2

(*) en général, traduit par : « Ne saviez-vous pas que je
dois m'occuper des choses de mon Père »

Sur le bas, plaque funéraire de Jean Louchart

CY GIST VENERABLE PERSONE M JEHĀ
LOVCHART EN SON TEMPS CHANTRE
ET CHANONE DE CESTE EGĪE FVNDATE^{VR}
DV GRAND DOVBLE S^T IOSEPH ET DVN
OBIT SOLENEL EN COEVR QUI TRES
PASSA LE 3 JOVS DE IVIN LĀ 1561
PRIES DIEV POVR SON AME

Ci-gît une vénérable personne, maître Jean
Louchart en son temps chantré
Et chanoine de cette église, fondateur
Du grand double St Joseph et d'un
Obit solennel en cœur qui tré-
passa le 3[ème] jour de juin l'an 1561
Priez Dieu pour son âme



Inscription à la mémoire de Nicolas REMBERT

En l'Ancienne Chapelle Conception de Notre Dame.

L'inscription relate la construction de cette chapelle et sa fondation.

Nicolas Rembert, chanoine de Cambrai, fut nommé doyen de la cathédrale le 9 janvier 1482. Il a été inhumé dans la nef.



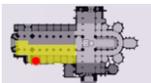
PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

VENERABLE ET DISCRETE PSONE MÔS^R MAISTRE NICOLAS REMBERT EN SÔ TEMPS DOYEN ET CHANÔNE DE CESTE EGLISE ET ARCHIDIACRE DE HAYNAU EN LEGLISE DE CAMBRAY A FAIT EDIFIER CESTE CHAPELLE EN LHONNEUR DE DIEU ET DE LA CONCEPCIÔ DE LA VIERGE MARIE EN LAQUELLE A FONDE CHÛN JOUR DE LAN LANTHENE SALUE REGINA ET MOTET ESTRE CHANTE PAR LE MAISTRE ET ENFANS DE COEUR AUOEUC QUATRE VICAIRES DE LA DĀĒ EGLISE ET ORGANISTE ENSEMBLE AUOEUCŪ NG VERS – O SALUTARIS HOSTIA – QUI SE CHANTE CHÛN JOUR PAR TROIS ENFANS DE COEUR ET DEUX TORCHES ALUMEEES A LHEURE DEL ELEUACION DU SAINT SACREMĒT DE LA GRĀT MESSE POUR LESQUELLES FONDACIONS A DONNE ALA DĀĒ EGLISE LE SOMME DE DEUX MIL LIBZ DARTHOIS PARIELLEMENT A DOŃE LES ĀHANDELLIERS ESTANS DESEURE LES FORMES AUOEUC LES HUYS DES DEUX COSTEZ DU COEUR DE LADITE EGLISE ET FONDE LE LUMINAIRE QUI SI ALUME PAR QUINZE FESTES EN LAN AULZ PRIMIERES VESPRES LAUDES ET GRAND MESSE COMME DU TOUT POEULT APOIR PAR LETTRES SUR CHE DOŃEES ET PASSEES PAR MESSIEURS DOYEN ET CAPITLE DE CESTE DCE EGLISE POUR LE FONDACION DU QUEL LÛIAIRE A DŌNE A LA FABRICQUE DE CESTE DĀĒ _ EGLISE LA DISME DE RECQ ET QUATRECENS LIVERS DARTHOIS LEQUEL TRESPASSA LE ŌNSIEME JOUR DE JANVIER LAN MIL CINQ CENS ET TROIS PRIES DIEU POUR SON AME.

Vénérable et discrète personne, monsieur, maître, Nicolas REMBERT en son temps doyen et chanoine de cette église, et archidiacre du Hainaut en l'église de Cambrai, a fait édifier cette chapelle en l'honneur de Dieu et de la conception de la Vierge Marie ; [chapelle] en laquelle [il] a instauré chaque jour de l'an, l'antienne (*) « Salve Regina » et ordre à être chanté par le maître et les enfants de cœur, avec quatre vicaires de cette (dicelle) église, et organiste, ensemble, avec qu'une chanson « O hostie, pour le salut » qui se chante chaque jour par trois enfants de cœur et deux torches allumées à l'heure de l'élévation du Saint Sacrement de la grand-messe pour lesquelles fondations ont donné à cette église la somme de deux mille livres d'Artois. Pareillement a donné les chandeliers qui sont au-dessus des bancs à côté des portes des deux côtés du chœur de ladite église, et mis en place le luminaire qui s'allume lors de quinze fêtes en l'année, aux premières vêpres, laudes, et grand-messe. Comme tous peuvent [l'] apercevoir par les documents sur ce [qui a été] donné et validé par Messieurs le doyen et du Chapitre de cette ci église, pour la fondation duquel luminaire a donné à la fabrique de cette ci église la dîme de Recq(**) et quatre cents livres d'Artois. Il (lequel) trépassa le onzième jour de janvier l'an mil cinq cents et trois. Priez Dieu pour son âme.

* Refrain liturgique

** Recq : ville du Hainaut en Belgique



Portail Ancienne Conception Notre Dame



A main gauche



SOLI DEO

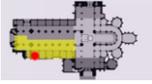
A Dieu seul

A main droite



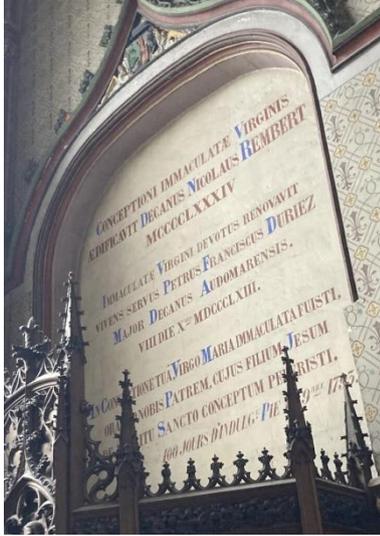
HONOR ET GLORIA

Honneur et gloire



Inscription murale pour la rénovation de la chapelle

Chapelle ancienne
Conception Notre Dame

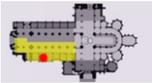


CONCEPTIONI IMMACULATÆ VIRGINIS
ÆDIFICAVIT DECANUS NICOLAUS REMBERT
MCCCCLXXXIV
IMMACULATÆ VIRGINI DEVOTUS RENOVAVIT
VIVENS SERVUS PETRUS FRANCISCUS DURIEZ
MAJOR DECANUS AUDOMARENSIS
VIII DIE X^{BRIS} MDCCCLXIII.
IN CONCEPTIONE TUA, VIRGO MARIA IMMACULATA FUISTI,
ORA PRO NOBIS PATREM, CUJUS FILIUM JESUM
DE SPIRITU SANCTO CONCEPTUM PEPERISTI.
100 JOURS D'INDULG^E PIE VI 9^{BRIS} 1793

A la Conception Immaculée de la Vierge,
a édifié le doyen Nicolas Rembert
1484

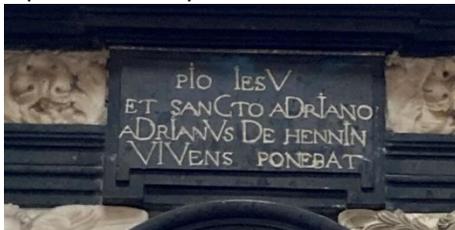
A l'Immaculée Vierge, pieusement, a restauré
de son vivant, un serviteur, Pierre François Duriez
majeur doyen des Audomarois
le huitième jour de décembre 1863.

Par ta conception, Vierge Marie Immaculée tu es,
prie pour nous [avec] le père, son fils Jésus
du Saint-Esprit conçu, tu as enfanté
100 jours d'indulgence pieuse le 6 novembre 1793



Ex-voto Adrien de HENNIN

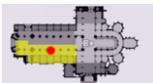
Chapelle Saint Sépulcre



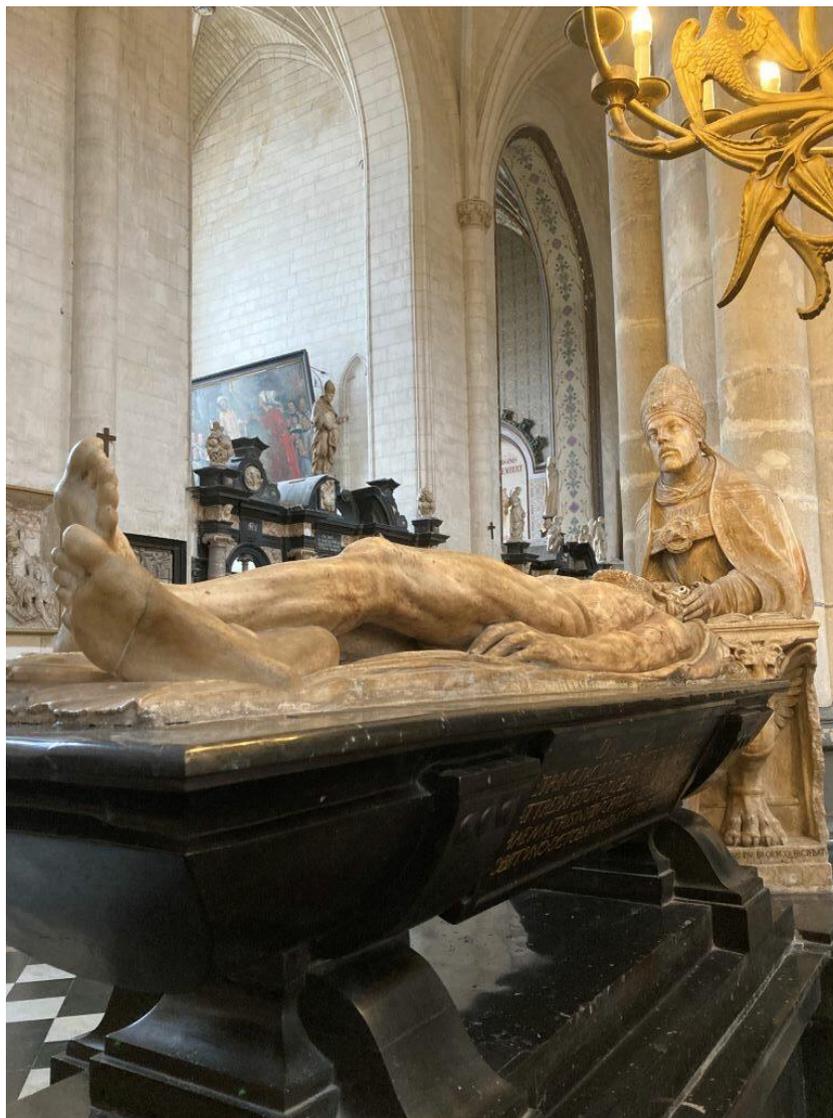
PIO IESV
ET SANCTO ADRIANO
ADRIANVS DE HENNIN
VIVENS PONEBAT

A Jésus, pieu,
et à Saint Adrien
Adrien de Hennin
dédiait sa vie

*Le chronogramme (total des chiffres romains en rouge) donne 1626, date à laquelle la chapelle fut érigée.
Adrien de Hennin, chanoine, est décédé le 20 septembre 1640*



Tombeau Eustache de CROÿ



PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

Eustache de Croÿ, chanoine à 15 ans, est nommé prévôt des chanoines par Charles-Quint et évêque d'Arras à 20 ans. Il meurt à 33 ans, en 1538.

C'est sa mère, Lamberte de Brimeux, comtesse de Rœulx, qui fit élever ce mausolée à la mémoire de son fils.

Nom de l'artiste sur la base agenouillé

JACOBVS DV BROEVCO FACIEBAT

Jacques Du Brœucq a fait



INSCRIPTION COTE SUD



D.O.M

ET R INC P ACILL DÑO D EVSTATHIO DE CROY
ATTREBAT EP̄O HVIVSAR̄E SSAED P̄POSITO
PIAE MATRIS Ī FILIŪ OFFICIOSVS DOLOR MONV
POS

OBIITV NŌ OCTOB AN M D XXXVIII AETA S XXXIII

Texte avec remplacement des abréviations

D'après Emmanuel Wallet dans la « Description de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer »

DEO OPTIMO MAXIMO

ET REVERENDO IN CHRISTO PATRI AC ILLUSTRISSIMO

DOMINO D. EUSTACHIO DE CROY

ATREBATENSI EPISCOPO, HUIUS ET ARIENSIS SANCTORUM

AEDIUM PRAEPOSITO,

PIAE MATRIS IN FILIUM OFFICIOSUS DOLOR MONUMENTUM

POSUIT

OBBIT V. NONAS OCTOBRIS, ANNO M. D. XXXVIII. AETATIS

SUAE XXXIII

À Dieu très bon, très grand
et en vénération du Christ et du Père, aussi
au noble maître D. Eustache de Croÿ,
évêque d'Arras, prévôt des édifices consacrés
d'ici [St Omer] et d'Aire [-sur-la-Lys],
[C'est le] chagrin [de sa] pieuse mère, pour
[ce] fils aimé, [qui] a érigé [ce]tombeau
Il est décédé 5ième [jour avant les] nones (*)
d'Octobre, [l'] an mille cinq cents trente-huit,
âgé de trente-trois ans.
(*) Soit le 3octobre

PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

INSCRIPTION COTE NORD



A LHÔNEVR DE LA TRINITE DE PARADIS HAVLTE ET PVISSÂT DAME MADAME LAMBERDE DE BRYMEV
CÔTESSE DOVAGIERE DV RœVLX 2Ç MERE ET LEGATERESSE VNIVERSELLE /
DE FEV DE BÔNE MEMOIRE MÔSEIGNĒR EVSTACE DE CROY EN SON VIVÂT EVESQVE DARRAS ET PRVOST DE
CESTE EĜLE A POVR LE SALVT DE LAME DVD'FEV SEIGNĒR EVESQVE ET DE /
SES BONS PARENS ET AMIS TRESPASSEZ EN ENSVYVÂT LE TESTAMĒT DVD'FEV FONDE EN LEGLE DE CEANS A
PERPETVITE VNG OBIT SOLEÑEL CHŪN AN QVI DE SOIT DIRE AV GRANT /
AVTEL DICELLE EĜLE LE III IOVR DOCTOBRE PAR LES CHANOINES AVQVEL SE DOIVĒT FAIRE PLVĪRS
DISTRIBVĒTIONS AVX DOYEN CHANOINES VICAIRES HABITVEZ OFFICIERS DE LAD' /
EĜLE OFFICIERS DE LĒPEREVR MAYEVR ET ESCHEVINS DE LA VILLE ET AVLTRES COMPARĀS AVD OBIT AVEC
DISTRIBVER AVX POVRES DEVX RASIERES DE BLE CŌVERTY EN PAIN /
FOVRNIR LVMINAIRE ET AVLTRES CHOSES POVR LE FODATĒON DVQVEL OBIT ET DISTRIBVTONS DESSVSD'
LAD' DAME A DŌNE AVXD'DOYEN ET CHĀN AV PROVFFIT DE LA BOVRSE /
DES OBITZ DICELLE EĜLE LA SŌME DE LVIII LIVRES VI S VIII D DE RENTE A RACHAT PAYABLE AVX TERMES
DECLĒZ ES LRĒS PAR ELLE MISES ES MAINS DICEVLX /
DOYEN ET CHĀNITĒ ICELLE DAME A OVLTRE POVR LE SALVT DE SON AME ET DE LA LAME DVD'FEV SEIGNĒR
EVESQVE SON FILZ FONDE A PERPETVITE CÔME DESSVS VNE BASSE MESSE /
CHŪN IOVR QVI DE DOIT DIRE AVD' GRĀT AVTEL PAR VNG CHANOINE DICELLE EĜLE INCŌTINĒT APRES
MATINES CHĀTEES SI DOIVENT LES ENFANS DE CVER DICELLE EĜLE CHŪN IOVR /
APRES LA MESSE DE PRIME CHATEE ALLER AV COING DVD'GRĀT AVTEL PRES LES TVBEAVLX DESD'DAME ET
SEIGNĒR DIRE AVCVNS PSEAVLMES ANTHIĒNES VERSET ET COLLECTE DE LA /
VIERGE MARIE ET DES TRESPASSEZ POVR LAQVELLE FONDATION ICELLE DAME A DŌNE AVXD'DOYEN ET
CHĀN AV PROVFFIT DE LA FABRICQVE DICELLE EĜLE LA SŌME DE CENT LIVS /

PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

TOVRN̄ DE RENTE A RACHAT DV DENIER XXV PAYABLE AVX TERMES DECLAREZ ES LR̄ES MISES ES MAINS
DESD'DOYEN ET CHĀN̄ A LA CHARGE DE PAR ICEVLX DOYEN ET CHĀN̄ /
PAYER ET EMPLOYER CHASCVN AN POVR LES NEGOCES ET ENTRETENEMET DESD ENFANS DE CVER XVI
LIVRES TOVRN̄ COME DE TOVT PEVLT APPAROIR PAR LR̄ES SVR CE /
DŌNEES ET PASSEES PAR LEST DOYEN ET CHĀN̄ DE CESTED' EḠLE. EN OVLTRE LAD'DAME REPOSĀT PRES
SOND'FILZ A FONDE ET ORDONE ESTRE DIT ET CHATE CHASCVN AN A /
PERPETVITE AVD'GRĀT AVTEL LE XXVII IOVR DAVOST PAR LES CHĀN̄ DICELLE EḠLE POVR LE SALVT DE SON
AME VNG OBIT SOLENEL AVEC VIGILES COMANDASSES ET CHORISTES /
AVQVEL SE DOIT FAIRE DISTRIBVTION AVXD'DOYEN CHĀN̄ VICAIRES COVSTRES DICELLE EḠLE SI A AVSSI
FONDE ET ORDŌNE ESTRE DIT ET CHĀTE CHCVN IOVR DE LAN A PERPĒTĒ /
VNE MESSE EN LA CHAPELLE NR̄E DAME DES CLOCHES EN LAD' EḠLE PAR LVNG DES VICAIRES DICELLE A
SSAVOIR LE LVNDY DES TRESPASSEZ LE IEVDY DV SACREMET LE /
VENDREDY DES CINQ PLAYES NR̄E SEIGNR̄ LE SAMEDY DE LA VIERGE MARIE ET LES AVTRES IOVRS SELON LE
TEPS ET ENFIN DE CHASCVNE MESSE DIRE AVCVNS PSEAVLMES /
ET COLLECTES POVR LAQVELLE FONDATŌN̄ LAD'DAME A DŌNE AVXD'DOYEN ET CHĀN̄ MIL PHILIPVS DOR
POVR VNE FOIS DE LAQVELLE SŌME ILZ SERONT TENVZ ACHETER /
RENTES ET LES FAIRE AMORTIR SE POSSIBLE EST COME DE TOVT CE PEVLT APPAROIR PAR LR̄ES SVR CE
DŌNEES ET PASSEES PAR LES D' DOYEN ET CHĀN̄ DE CESTED' EḠLE

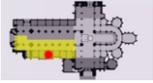
En l'honneur de la Trinité du Paradis, haute et puissante dame, Madame Lamberte de Brimeu, comtesse
douairière du Rœulx, et aussi mère et légataire universelle /
de feu, de bonne mémoire, Monseigneur Eustache de Croÿ en son vivant évêque d'Arras et prévôt de cette
église, a, pour le salut de l'âme dudit feu seigneur évêque et de /
ses bons parents et amis trépassés, en suivant le testament dudit feu, fondé en l'église de céans, à
perpétuité, un obit solennel, chaque an, qui doit se dire au grand /
autel de cette église le 3^{ème} jour d'octobre par les chanoines, [à l'occasion] duquel doivent se faire plusieurs
distributions aux doyens, chanoines, vicaires, officiants habituels de ladite /
église, représentant du plus grand empereur et échevins de la ville, et autres qui participent au dit obit,
avec [à] distribuer deux rasières de blé converti en pain, /
fournir luminaire et autres choses pour l'accomplissement duquel obit, et distributions sur [ce que] ladite
dame a donné aux doyens et chanoines au profit de la bourse /
des obits de cette église, [de] la somme de 58 Livres 6 s[ous] 8 d[eniers] de rente à rachat payable aux
termes déclarés dans les actes (lettres) par elle mises dans les mains de ces /
doyens et chanoines. De même cette dame a, en outre, pour le salut de son âme et de l'âme dudit feu
seigneur évêque son fils, fondé à perpétuité comme [ci-]dessus une messe basse/

PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles

chaque jour, qui doit se dire au grand autel par un chanoine de cette église tout de suite après les matines chantées. Aussi les enfants de chœur de cette église doivent chaque jour, / après la messe de prime chantée, aller au coin dudit grand autel près des tombeaux desdits dame et seigneur, dire [à d'] aucuns psaumes, antiennes, versets et collecte de / [la] Vierge Marie et des trépassés pour laquelle la fondation de cette dame a donné aux dits doyens et chanoines, au profit de la fabrique de cette église, la somme de cent Livres / tournois de rente à rachat du denier vingt-cinq payable aux termes déclarés dans les actes (lettres) mises en main desdits doyens et chanoines, à la charge de, par ces doyens et chanoines, / payer et employer chaque an pour les achats et l'entretien desdits enfants de chœur 16 Livres tournois comme de tout peut apparaître par actes (lettres) sur ce, / donné et passé par les doyens et chanoines de cette église. En outre ladite dame reposant près de son dit fils a fondé et ordonné qu'il soit dit et chanté chaque an à / perpétuité au grand autel le 27^{ème} jour d'août par les chanoines de cette église pour le salut de son âme un obit solennel avec vigiles, commandasses et choristes / [à l'occasion] duquel doit se faire une distribution aux dits doyens, chanoines, vicaires, sacristains de cette église. Ci est aussi fondé et ordonné : être dit et chanté chaque jour de l'an à perpétuité / une messe en la chapelle Notre Dame des Cloches en ladite église par l'un des vicaires de celle-ci, à savoir le lundi des trépassés, le jeudi du sacrement, le / vendredi des cinq plaies de Notre Seigneur, le samedi de la Vierge Marie et les autres jours selon le temps, et enfin dans chacune messe dire [à d'] aucuns psaumes / et collectes pour laquelle [la] fondation [de] ladite dame a donné auxdits doyens et chanoines mille Philippus d'or en une fois, de laquelle somme ils seront tenus d'acheter / [des] rentes et les faire amortir si possible. [C'] est comme de tout ce peut apparaître (qui est signifié) par actes (lettres) sur ce, donné et passé par les doyens et chanoines de cette église.



Le monument à son origine.



Tombeau d'Antoine de WISSOCQ

Antoine de Wissocq, fils du fondateur de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste, était chanoine de Notre-Dame de Saint-Omer, église dans laquelle il a fondé cette chapelle



Ligne 1

CHY GYST MAISTRE ANTHOINE DE WISSOC
LICENCUET EN LOYS 2 BACELLER EN DECRET JADIS
CHANOINE DES EGLISES DE TEREWANE 2 DE
CHEENS

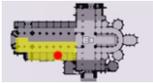
Ci gît maître Antoine de Wissoc, licencié en lois et bachelier en décret, jadis chanoine des églises de Théroüanne et de céans,

Ligne 2

FONDEUR DE CESTE CHAPELLE QUI TRESPASSA EN
LAN DE GRACE M CCCC 2 CHINQ^MTE LE
XXV^E JOUR DE NOVEMBRE PRIIES DIEU POUR SON
AME

Fondateur de cette chapelle, qui trépassa en l'an de grâce 1450, le 25^{ème} jour de novembre. Priez Dieu pour son âme.

La chapelle est datée dans un cartouche de la frise intérieure : 1621



Haut-relief de Jean COQUILLAU

Chapelle Ste Aldegonde

Jean Coquillau fut nommé chanoine à St Omer par Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne en 1397. Il était également conseiller au Parlement de Paris



Bannière du haut

ORA PRO NOBIS VIRGO DOLOROSISSIMA

Priez pour nous Vierge de douleurs

Texte en dessous

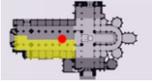
CHI DEUANT GIST MAITRE JEHAN COQUILLAU
LICENCIER ES LOIS ET BACHELER EN DECRET
JADIS CONSEILLIER EN PARLEMEUR CHANTRE
ET CHANOINE DE CESTE EGLISE FONDEUR DE L
AUE REGINA ET DE PROFUNDIS QUI SE
CHANTENT EN PROCESSION CHEANS CASCUN
DIMENCHE
ENTRE PASQUES ET ADUENT QUI TRESPASSA
LAN MIL CCCC LV LE XXVI JOUR DE
DECEMBRE PRIES POUR SON AME QUE DIEU
LUI SOIT ET A NOUS MISERICORS AMEN

Ci devant gît maître Jean Coquillau, licencié
ès lois et bachelier en décrets
jadis conseiller en négociation, chantre et
chanoine de cette église, auteur de l'
Ave Regina et De Profundis (**), qui se
chantent en processions qui ont lieu
chaque dimanche
entre Pâques et l'Avent, qui trépassa l'an
1455, le seizième jour de
décembre. Priez pour son âme, que Dieu lui
soit, et à nous, miséricordieux. Amen.

(*) hymne dédié à la Sainte Vierge

(**) psaume de pénitence

PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles



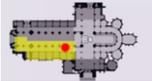
Evangile de ST JEAN

Au-dessus de la Chaire de Vérité



TO
KATA
IQANNHN
EYAGGELION

Selon
[de Saint] Jean
[l'] Evangile



Bas-relief à la mémoire de l'Abbé MICHÉ

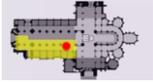


Texte en français récent.

En haut :
1826-1887

Texte du bas
À la mémoire de Mr N. MICHÉ
vicaire de ND pendant 36 ans
Chapelain de ND des Miracles
pieusement décédé le 27 7bre(*) 1887
dans sa 61ème année
Il a ouvert sa main à l'indigent : il a
étendu ses bras vers le pauvre. Priez (?).

(*) septembre



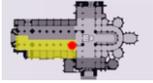
Bas-relief pour Jean COYEQUE et François DERON



Œuvre sacramentelle dédiée au Christ Jésus, sauveur des hommes et aux pieux souvenirs de Jean Coyecque et François Deron qui ont été recteurs et doyens de cette église, morts dans le plein espoir et le désir de l'immortalité assurée aux hommes, l'un le 25 janvier 1824, l'autre le 23 octobre 1832. Dans la pratique religieuse, tous deux se sont appliqués à améliorer l'art de la piété et le sens de la modération.

CHRISTO JESU HOMINUM SALVATORI SACRUM.
ET PIAE MEMORIAE JOHANNUS COYECQUE ET FRANCISCI
DERON QUI HUIUS ECCLESIAE RECTORES ET DECANI
IN SPE IMMORTALITATIS PLENA PROBATISSIMI AC
DESIDERATISSIMI VIRI OBIERE.
UNUS DIE 25 JANUARI. 1824 ALER VERO DIE 23
OCTOBRIS 1832.
AMBO DOCTRINA PIETATE PRUDENTIA LENITATE
MORUM RELIGIONIS AMPLIFICANDAE STUDIO
BONA PAUPERIBUS LARGIENDO PLURIMIS QUE ALIIS
DOTIBUS AC VIRTUTIBUS COMMENDATI.
QUIBUS. OB LAUDATISSIMAM VITAM. HOC GRATI ANIMI
MONUMENTUM
NEC NON PRO DILECTIS PASTORUM ANIMABUS PRECES
FUNDENDI INCITAMENTUM.
HUJUSCE CONGREGATIONIS AC TOTIUS CIVITATIS
FILIOLI. COMMUNI SUMPTU, POSUERE
ANNO DOMINICAE INCARNATIONIS MDCCCLVI

Aux pauvres, ils ont donné la majeure partie de leurs biens et aux autres des recommandations de vertu et de courage
Pour eux, après leur très louable existence et, aujourd'hui, en souvenir de leur chère âme, et aussi pour que les bien aimés esprits de ces pasteurs se répandent pour encourager aux prières, est érigée [cette œuvre] grâce aux dons conjoints de leur congrégation et de tous les fils de la cité.
Dans l'année de l'Incarnation du Seigneur 1856.



Bas-relief pour Pierre François Ferdinand DURIEZ

Chanoine, grand doyen, responsable de la cathédrale de 1833 à 1883, et à l'origine de nombreuses restaurations



En médaillon supérieur

SANCTE AUDOMARE / Saint -Omer,
CIVITATIS PATRONE / défenseur de la cité,
ORA PRO NOBIS / prie pour nous.

Dans le corps de la sculpture :

DNE DILEXI DECOREM DOMVS TVAE
Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre demeure

PETRO FRANCISCO FERDINANDO DVRIEZ DECANO
MAIORI AVDOMAREN
CANONICO ATREBATEN EQVITI ORD S SEPVLCRI OVEM
PAVPERES PATREM
SCHOLAE AMBAE CATHOLICAE CONDITOREM B V MARIA
A MIRACVLIS
CVLTVS SVI STVDIOSVM AC SVAE A PIO PP IX CORONAE
DEPRECATOREMTEMPLVM HOC RESTITVTOREM ET
ANNIS PENE LI CVRIONEM HABVERE
CVIJS VITAM ANNORVM LXXXIV CHRISTO EIVSQVE
ECCLESIAE IMPENSAM
MORS SANCTA CLAVSIT XIII KAL OCTOB ANNO
MDCCCLXXXIII IN PACE
OPTIMO PARENTI MONVMENTVM AERE COLLATO
PAROCIA LVGENS POSVIT

A Pierre François Ferdinand Duriez, grand doyen des
Audomarois,

chanoine des Artésiens, chevalier de l'Ordre du Saint
Sépulcre. [Avec lui,] ils ont eu une brebis pour les
pauvres,

le père d'une école, en même temps, catholique, un
chantre pour la bienheureuse Notre Dame des Miracles,
quelqu'un d'attaché au culte, et aussi un soutien au
couronnement du pape Pie IX,

la restauration de cette chapelle et un prêtre [pendant]
presque 51 ans.

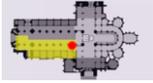
Sa vie, dans sa 84^{ème} année, dévouée au Christ et à
l'Eglise,

une mort sainte [l'] a close 13 aux calendes d'octobre (*)
en l'année 1883, en paix.

Au très bon père, le monument, en remerciement, par le
diocèse réuni en deuil a été élevé.

(*) 19 septembre

PARTIE 1 – Narthex, basse-nef sud et ses chapelles



Concession du titre de Basilique

ARCADE GAUCHE CONCESSION DU TITRE de BASILIQUE MINEURE

Faite sur la proposition de l'illustrissime
Migr LEQUETTE Evêque d'ARRAS
par le Pape LEON XIII
à la Cathédrale de Notre Dame de St-Omer

LEON XIII, PAPE

POUR EN PERPETUER LE SOUVENIR

La Cathédrale de l'ancien diocèse de St-Omer,
distinguée par l'élégance de son architecture
et plus encore par la piété des fidèles
qui la fréquentent, est à juste titre
considérée comme un des plus beaux
monuments de tout le Nord de la France.
C'est là qu'est vénérée une antique image
de la Bienheureuse Vierge Immaculée
sous le nom de de Notre Dame des Miracles
qui attire auprès d'elle un concours
nombreux de religieux fidèles.
Pour répondre à leurs vœux notre bien aimé
nombreux de religieux fidèles.
Pour répondre à leurs vœux notre bien aimé
fils RENE FRANCOIS REGNIER,
Cardinal de la Sainte Eglise Romaine
et par la dispense apostolique Archevêque
de plusieurs Evêques.

ARCADE CENTRALE

Au nom et par l'autorité de PIE IX,
notre prédécesseur de sainte mémoire
l'a solennellement décorée d'une couronne
d'or.



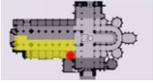
Désirant exalter davantage la dignité
de ce monument d'art et de piété chrétienne
notre Vén. Frère JOSEPH LEQUETTE,
Evêque d'Arras, dans le diocèse duquel
se trouve la dite église, nous a prié avec
instance
que nous la décorions du titre et des privilèges
de BASILIQUE ; toutes ces choses
nous étant rapportées par notre cher fils
le chanoine POUZY de la Congrégation
des Rites, nous avons voulu accueillir
favorablement le vœu de l'Evêque de ARRAS.
c'est pourquoi agissant en vertu de notre
autorité
apostolique et selon le teneur des présentes
Nous érigeons à toujours l'église précitée,
dédiée à Notre-Dame des Miracles,
en BASILIQUE MINEURE avec tous les droits,
honneurs et privilèges dont les autres
Basiliques mineures jouissent et bénéficient,
ou pourront jouir et bénéficier à l'avenir ;

et nous voulons et ordonnons que la dite
église
soit appelée et reconnue à l'avenir
BASILIQUE MINEURE. Nous ordonnons
que nos lettres présentes soient et restent

ARCADE DROITE

à toujours fermes, valides et efficaces
et qu'elles obtiennent leur plein effet
en faveur de la ladite église, qu'elles soient
respectées par tous ceux auxquels
il appartient ou appartiendra de les examiner
et qu'ainsi en ce qui touche le présent
privilege tous juges ordinaires
ou délégués, même les juges des causes
réservées au Saint-Siège les Nonces
et les Cardinaux de la Ste Eglise Romaine
fussent-ils même légats à Latere,
devront juger et décider selon la teneur
desdites lettres Et Reliqua
Donné à Rome le 4 Avril 1879

Inauguration solennelle du titre
de BASILIQUE MINEURE
de l'église N-D par l'Eminentissime Pontife
Promulgation du Bref de sa Sainteté
LE PAPE LEON XIII.
Allocution pleine d'esprit et de coeur
en présence du clergé de la ville de St-Omer
et d'une affluence de fidèles reconnaissants
de l'insigne faveur.
St Omer le 11 juillet 1879.
DURIEZ Grand Doyen



Dalle tumulaire ALBERT...



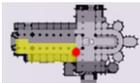
Dans la Sacristie

....
JACET ALBERTV...

...
PRI...

...
Repose Albert...

...
??



Statue de St Omer

Niche de la Châsse du Chef de saint Omer

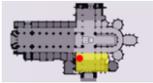
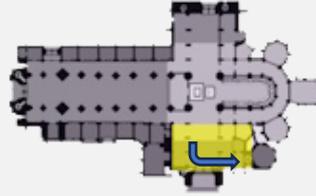
SANCTE AUDOMARE
CIVITATIS PATRONE
ORA PRO NOBIS

Saint Omer (Audomar)
Patron de la ville
Priez pour nous





PARTIE 2 Transept sud et ses chapelles

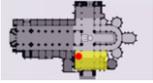


Haut-relief du chanoine Jean de la CAROUWE



ENTRE CES DEUX PILLERS GIST MESS^E JEHAN DE LA
CAROUWE
PBRE EN SĀ VĪUĀT CĀNOINE DE CESTE EGLE Q̄
T^ESPASSA LAN
MIL IIII^C IIII^{XX} XVII LE XXVII^E DE MARS[?] PRYES DIEU
PO^{OO} SŌ A^E

Entre ces deux piliers gît maître Jean de la Carouwe
prêtre, en son vivant chanoine de cette église qui
trépassa l'an
Mille / quatre cent / quatre-vingt / dix-sept le 27^e
de mars. Priez Dieu pour son âme

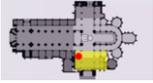


Haut-relief du chanoine Michel PONCHE

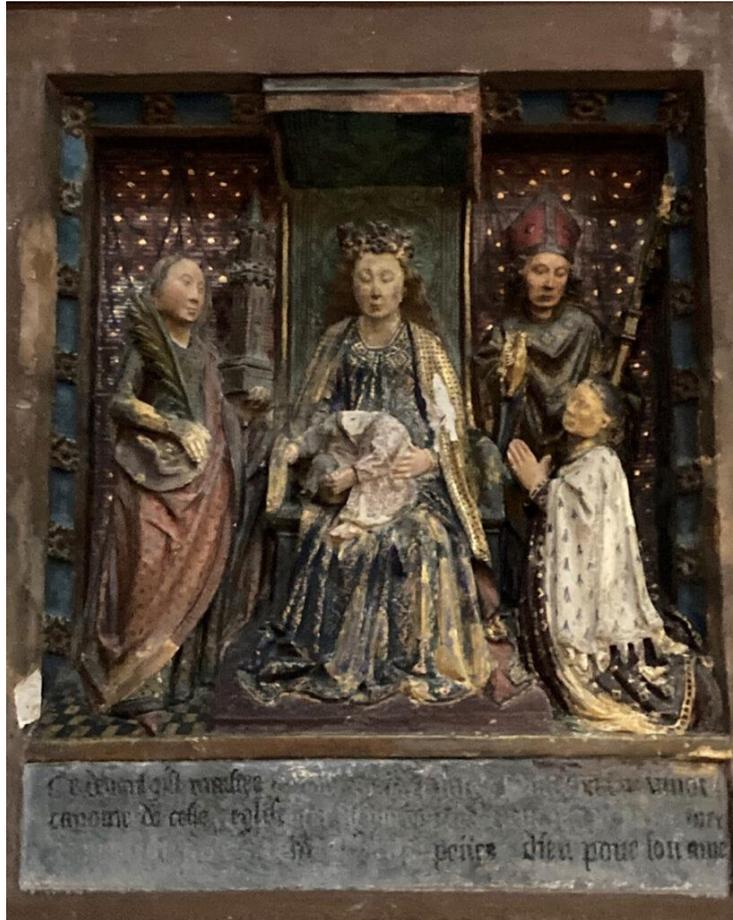


CHY DEUANT GÛT MAISTRE MIQUIEL PONCHE LICENCIET EN LOYS ET BACHELER
EN DECRET JADIS CANOINE DEL EGLISE DE CHYENS QUI TRESPASSA EN LAN M^o
CCCC 2 XXXVII XXIIIe JOUR DECÈBRE PRIIES DIEU POUR SON AME

Ci-devant gît Maître Michel Ponche, il a été licencié en lois et bachelier
en décrets, jadis chanoine de l'église de céans qui trépassa en l'an mille
quatre cent et 37 [le] 23ème jour de décembre priez dieu pour son âme



Haut relief « DE LA SAINTE VIERGE ET DE SAINTE BARBE »



CY DEVANT GIST MAISTRE ————— EN SON UIVÂT
CANOINE DE CESTE EGLISE —————
————— PRIIES DIEU POUR SON AME
Ci-devant gît maître — —???— en son vivant
chanoine de cette église —————
————— *priez Dieu pour son âme*

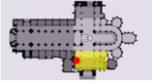


Tableau : le Jugement de Jésus

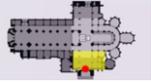


EGO PONTIVS PILATVS IVDEX IN IERVSALEM
Sub potentissimo Cæsare Tiberio cui fœlix [felix] et
faustum
Sit imperium, cum sederem pro tribunal, vt jus [ac
jus] om'ibus (=omnibus)
Et [etiam] synagogæ Judæorum dicerem audita et
cognita càsa [causa]
IESV NAZARENI quem vinctum Judæi adduxerunt ;
Sic iudico quandoquidem [quando ipse quidem]
Arrogantibus verbis [se] fecit
Se filium Dei, et se Regem Judæorum prædicauit
(=prædicavit),
tametsi pauperrimis parentibus sit prognatus, et
Se templum Salomonis destructurum dixit cum
Duobus latronibus ad crucem damnetur,
Hoc est inuentum (=inventum) Viennæ Austrice
sub terra lapidi incisum

() il pourrait plutôt s'agir de Vienne en France et non en Autriche. Bien que la fin de Ponce Pilate ne soit pas précisément connue, certains récits indiquent qu'il s'y serait suicidé.*



MOI PONCE PILATE JUGE EN JERUSALEM
sous le très puissant César Tibère, qu'il ait un
heureux et prospère
règne, puisque je siège à [ce] tribunal pour le droit
de tous,
et de la synagogue des Juifs, je dis, les arguments
ayant été entendus et instruits,
à Jésus de Nazareth, que, attaché, les Juifs ont
amené,
ainsi, je décide, attendu que
d'arrogants propos, il a tenu,
fils de dieu et roi des Juifs il s'est proclamé,
bien que de très pauvres parents il soit né, et
qu'il s'est dit pour la destruction du temple de
Salomon, avec
deux larrons, à la croix il est condamné.
Ceci est découvert à Vienne [en] Autriche(*) sous
terre sur une pierre gravée.



Tambour portail sud



A SOLIS ORTU USQUE AD OCCASUM LAUDABILE
NOMEN DOMINI
PSAL. CXII V.3°

Du lever du soleil jusqu'au coucher, que soit loué le
nom du Seigneur.

Psaume 112(*) verset 3

() Le texte semble bien être CXII (112), mais le psaume
contenant cette phrase est le 113.*

PARTIE 2 – Transept sud et ses chapelles



A MORIS LÆTATI DVLCÈ PIGNVS
SVSCIPERE VELIS
PRECIBVS TVIS PECCATORI
VIRGO MATER INDVLGE
LITTORIS INFIDI QVOT MVLCET FLVCTVS ARENAS
NOCTIBVS ET PVLCHRIS SIDERA FIXA MICANT
CLARA TIBI LAVDIS TOT SVNT MIRACVLA PIGNVS
TOT TIBI VIRGO SIMVL NVNC PIA CORDA CANVNT
OCTAVA DECIMA IVLII
VIRGO CORONABATVR

Que, dans, d'un comportement plein de bonté, la
douce assurance,
[nous] recevoir, tu veuilles,
Aux prières [qui] te [sont faites par] un pêcheur
Vierge Mère consent !
Du rivage peu sûr autant la vague apaise les sables,
dans les ténèbres et en beauté, les étoiles figées
brillent,
scintillantes pour toi de louanges, autant les
miracles sont garantis,
autant pour toi Vierge, ensemble, maintenant, de
pieux cœurs chantent.
Le dix-huit juillet,
la Vierge est couronnée.

PIA DEI GENITRIX
CORONAM A FILIIS TVIS ACCIPIAS
ILLO DIE FILIIS TVIS
LETISSIMA FELICITAS EX TE
GLORIA DEO
CORONATÆ-QVE VIRGINI
LAVS IN SÆCVLA AMEN
CIVITATIS AVDOMARI
E CÆLO SVSCIPE VOTA
OCATAVA DECIMA IVLII
VIRGO CORONABATVR

Pieuse, de Dieu Mère,
que la couronne par ton fils tu acceptes !
En ce jour à tes enfants,
ta plus heureuse joie.
Gloire à Dieu
Couronnée et vierge
Louange dans les siècles. Amen
De la cité de Saint-Omer
Depuis le ciel reconnais les prières.
Le dix-huit juillet,
la Vierge est couronnée.

PARTIE 2 – Transept sud et ses chapelles



PONTIFEX PIVS
CORONA BELLO SPOLIATVS
PIÆ DEI PARÆ CORONAM

Pape Pie,
à la couronne, par la guerre, saccagée,
par piété en Dieu, rend une couronne

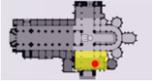


O GLORIOSA VIRGO A MIRACVLIS
NOBIS PROPITIA
VENI DE LIBANO CORONABERIS

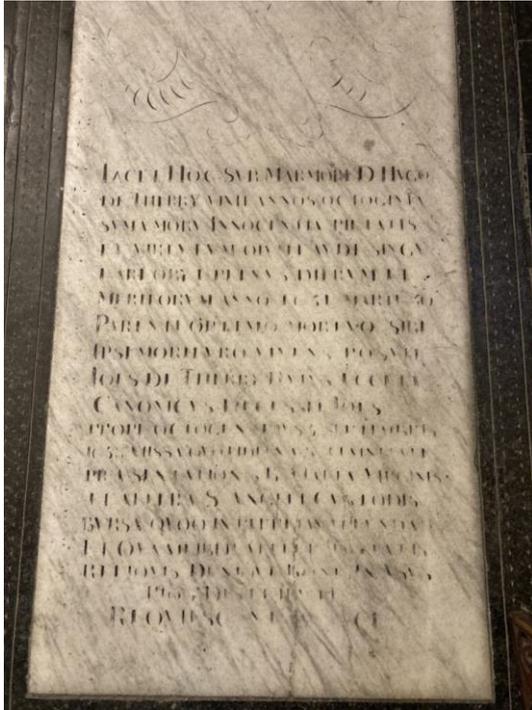
Ô glorieuse Vierge des Miracles,
pour nous bienveillante,
venue du Liban, tu seras couronné

Note : les chronogrammes dans les 4 éléments ci-dessus (indiqués par les lettres en gras) donnent la date de 1875, année du couronnement de la Vierge des Miracles à son emplacement actuel.

*En exemple le haut de la dernière porte : L+I+V+I+M+I+C+V+L+I+I+I+V+I+D+L+I+C+I,
soit : 50+1+5+1+1000+1+100+5+50+1+1+1+1+5+1+500+50+1+100+1 = 1875*



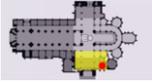
Pierre funéraire de Hugo et Jean de THERRY



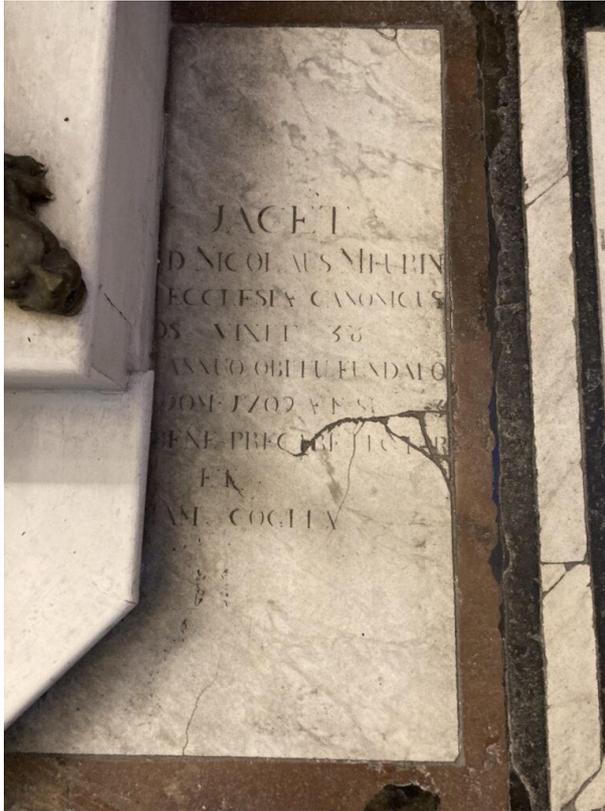
Gît sous ce marbre, maître Hugo de Therry qui a vécu quatre-vingts ans. Toute sa vie a été d'une piété irréprochable, et, pour ses mérites, [a reçu] de tous un éloge exceptionnel. Dans son foyer, il est mort dans la plénitude du jour et mérite, en l'année 1631, de mars le 30, comme père, de la meilleure inhumation pour lui. Vivant, mais avec lui-même l'envie de mourir, Jean de Therry [l'] a déposé en son église.

JACET HOC SVB MARMORE D HVGO
DE THERRY VIXIT ANNOS OCTOGINTA
SVMA MORV INNOCENTIA PIETATIS
ET VIRTVTVM OIV/M LAVDE SINGV
LARI OBYT PLENYS DIERV M ET
MERITORVM ANNO 1631 MARTII 30
PARENTI OPTIMO MORTVO SIBI
IPSI MORITVRO VIVENS POSVITJOES DE THERRY
HVIVS ECCLIAE
CANONICVS DECESSIT IOES
PROPE OCTOGENARIVS 5 SEPTEMBRIS
1658 MISSA QUOTIDIANA SOLEMNI VNA
PRAESENTATIONIS B. MARIAE VIRGINIS
ET ALTERA S ANGELI CVSTODIS
BVRSA QVOQ; IN PERPETVVM FVNDATA
ET QVAM LIBERALITER DONATIS
RELIQVIS DENIQVE BONIS IN VSVS
PIOS DISTRIBVTIS
REQUIESCAT IN PACE

Le chanoine Jean [quant à lui] est décédé à presque quatre-vingts [ans] le 5 septembre 1658. Une messe quotidienne solennelle, d'une part pour la présentation de la bienheureuse Vierge Marie, et, d'autre part, pour les saints anges gardiens, une bourse aussi, sont mises en place à perpétuité et combien généreusement, pour les donateurs qui restent, et puis après pour, aux bonnes gens dans des usages pieux, à distribuer. Qu'il repose en paix !

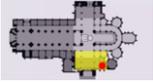


Pierre funéraire de Nicolas MEURIN

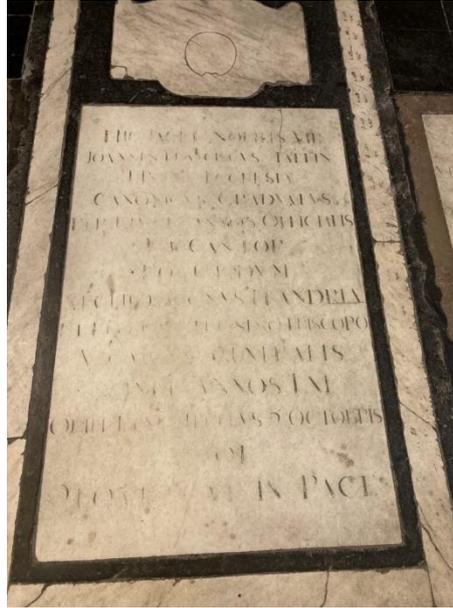


hic JACET
venerabilis d. D. NICOLAUS MEURIN
qui hvjvs ECCLESIAE CANONICUS
annOS VIXIT 38
solemni ac ANNUO OBITU FUNDATO
obit anno DOM. 1709 AET SVÆ 63
hvic in via BENE PRECARE LECTOR
ET
patriAM COGITA

Ci-gît
un vénérable maître, Nicolas Meurin,
qui, de cette église, chanoine
a été, 38 ans.
Dans un solennel et aussi fondateur trépas,
il est mort en l'année du Seigneur 1709, à son âge
de 63 [ans].
Ici sur le chemin, prie bien, lecteur,
et
pense aux pères.

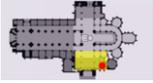


Pierre funéraire de Jean François TAFFIN

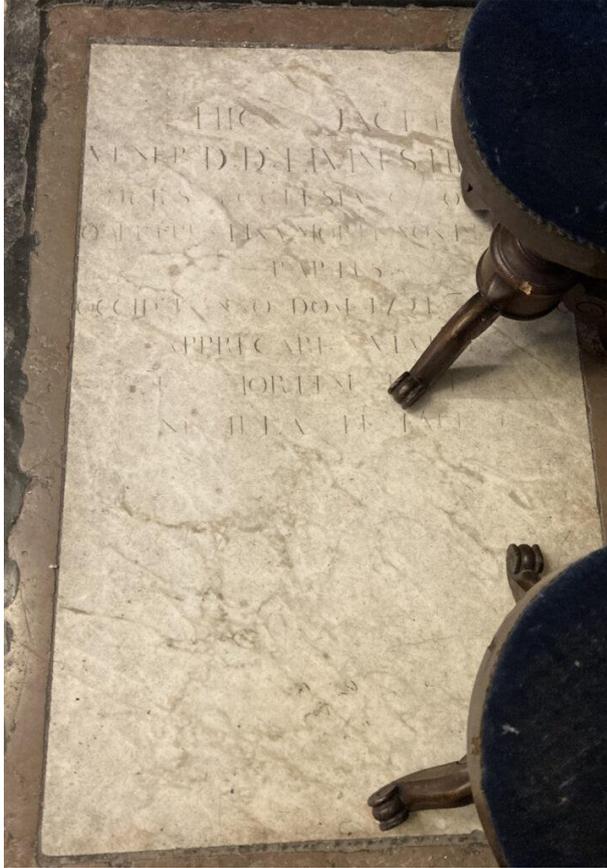


HIC JACET NOBILIS VIR
JOANNES FRANCISCVS TAFFIN
HVIVS ECCLESIAE
CANONICVS GRADVATVS
PER PLVRES ANNOS OFFICIALIS
ET CANTOR
POST MODVM
ARCHIDIACONVS FLANDRIÆ
ET REVERENDISSIMO EPISCOPO
VICARIVS GENERALIS
VIXIT ANNOS LXI
OBIIT BENEMERITVS 2 OCTOBRIS
1701
REQVIESCAT IN PACE

Ci-gît un noble homme,
Jean François Taffin,
de cette église
chanoine gradué,
pendant plusieurs années « official »
et chantre,
après une mesure,
archidiacre de Flandre,
et, par le révérendissime évêque,
[nommé] vicaire général.
Il vécut 61 ans.
Il est mort bien méritant le 2 octobre
1701.
Qu'il repose en paix !

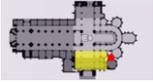


Dalle funéraire de Liévin HERMEL



HIC JACET
VENER D. D. LIVINUS HERMEL
HUJUS ECCLESIAE CANONICUS
QUI REPENTINA MORTE NON IMPROVISA
RAPTUS
OCCIDIT ANNO DOM 1701 ÆTAT 50
APPRECIARE VIATOR
MORTEM FALLE
NE ILLA TE FALLAT

Ci-gît
un vénérable maître, Liévin Hermel,
de cette église chanoine,
qui [fut] soudain, par une mort arrivée à
l'improviste,
enlevé.
Il est décédé en l'année du Seigneur 1701 à l'âge
de 50 [ans].
Prie, voyageur !
Rends vain la mort,
pour ne pas que ce soit-elle, qui te rende vain.



Inscription funéraire de Jean BAZIN

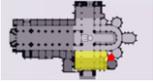
Entrée chapelle St Nicolas



Texte à demi-cachée par la boiserie.

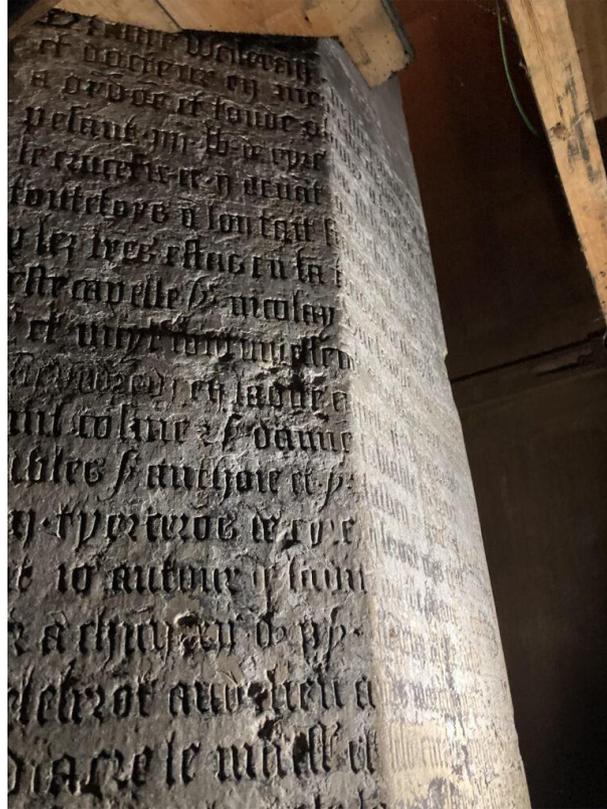
CHI DEVANT GIST
SIRE JEHAN BAZIN
JADIZ VICAIRE ET
CHAPELAIN DE CESTE
EGLĒ Q' TRESPASSA LE
SECOND JOUR DE
MAY LAN M CCCCC
ET XX [II ?]I PRIES
DIEU PO^o SON AME

Ci devant gît
sire Jean Bazin,
jadis vicaire et
chapelain de cette
église, qui trépassa le
second jour de
mai l'an 15 cent
23 (ou 21). Priez
Dieu pour son âme.



Inscription funéraire pour Pépin WALLERAN

Chapelle St Nicolas



Texte face gauche

JHS
LE XXII DAOUST M CCCC IIII^{XX}
MAISTRE WALERAN
ET DOCTEUR EN ME
A ORDŌ ET FONDE A
PESANT IIII LB̄ DE CYRE
LE CRUEFIX ET II DEVĀT

Texte face droite

VII
PEPPIN MAIST^E ES ARS
DECINE CHANŌE DE CHIĒS
LUMER V TORSSÉS CHŪNE
LES III SUR LE DOSSAL DEVĀT
NRE DĀE SOUBZ LEDIT DOSSAL

PARTIE 2 – Transept sud et ses chapelles

TOUTEFOYS Q̄ LON FAIT STA	CION EN LA NEF CŌĒ APP ^T
P LEZ LR̄ES ESTAS EN LA	TRESORERIE DE CHIĒS. IT̄ DEVAT̄
CESTE CAPELLE S NICOLAY	UNE LAMPE Q̄ DOIT ARDOIR
JO ^o ET NUYT CŌTINUELLE	MĒT̄ ET CELEBRER UNE MESSE
CHŪN VĒDREDI EN LA DITE CA	PELLE. IT̄ UNG DOUBLE LE JO ^o
SAINT COSME Z S DAMIĒ	SĀBLABLE EN TOUT AUX
DOUBLES S ANTHŌIĒ ET S	JULLIEN ET AVOEC CE AUDIT
JOUR XII TYERCERŌS DE CYRE	Q̄ SERONT MIS ET ALUMES
AUDIT JO ^o AUTOUR DE LA DIT	E CAPELLE. ET AUX VI ENFANS DE
CŒUR A CHŪN XII D P\$	ITĒ DEUX MESSES DESDZ SAINS
Q̄ SE CELEBERŌT̄ AUDIT LIEU A	PRES MATINES P PĀRE DIACRE
ET S̄BDIACRE LE MAIST ^E ET	LESDZ ENFANS ORGHES ET SONE
RIE ACOUSTUMEE LUNE LE JO	EUDI PCHAIN S SYMON S JUDE
ET LAUTRE LE DYMĒCHE PCH	AIN APRES LASCENCION . ET PO ^o CE
FAIRE ET ACŌPLIR A PRINS LA	CERGE LEGLĒ DE CHĒS PĒS
DIEU PO ^o SŌ AME PAREN	S ET AMIS Q̄ LEUR FAICE P̄DON
AMEN.	
ICELUY MAISTRE WALLERAN	A DEPUIS TOUS LES JO ^o EN LAN
EN LHŌNE ^o S PĀTHALEON FAI	T EN CE LIEU FONDACION
DUNE MESSE P̄PETUELLE	AVECQ LA FESTE SOLEP̄NELLE
QUE LEGLĒ LENTRETERRA A	SA CHERGE ET LE FURNIRA
DONT PO ^o A CE ESTRE SUBMISE	A DŌNE A LADICTE EGLIZE
CHINQUĀTE UNE LIVRE DE RĒTE	ET DIX SOLE Q̄ EST P̄MANĒTE
ASSIGNEE DESSUS LE QUART	Q̄ PREND ET LIEUE P ^o SA P̄T
CHŪN AN LE CŌTE DARTOIS	DE SŌ P̄PRE DEMAĒĒ ET DROIX
SUR LA VILLE DE SAINT OMER	PĒS A DIEU Q̄ P̄DONNER
IL VOEULLE AU DŌNE ^o SES MEF	FAITZ ET Q̄ SŌ AME SOIT Ē PAIX

Jésus Sauveur de l'Humanité (Iesus Hominum Salvator)

Le 22 d'août 1487 (1).

Maître Walleran Peppin, maître en arts
et docteur en médecine, chanoine de céans
a ordonné et fondé d'allumer 5 torches chacune
pesant 4 livres de cire, les 3 sur le dossal (2) devant
le crucifix et 2 devant Notre Dame sous ledit dossal.

PARTIE 2 – Transept sud et ses chapelles

Toutes les fois que l'on fait station en la nef *comme apport par les Livres* (?) étant en la trésorerie de céans. De même devant cette chapelle saint Nicolas une lampe doit brûler jour et nuit continuellement et [on doit] célébrer une messe chaque vendredi en ladite chapelle. De même un double (3) le jour de Saint Côme et de Saint Damien, semblable en tout aux doubles de Saint Antoine et de Saint Julien, et avec ce, audit jour, 12 tiercerons (4) de cire qui seront mis et allumés. audit jour, autour de ladite chapelle et aux 6 enfants de chœur à chacun 12 deniers parisis. De même deux messes desdits saints qui se célébreront audit lieu après matines par un prêtre diacre, et sous-diacre, le maître et lesdits enfants, orgues et sonnerie habituelle, l'une le jeudi suivant Saint Simon Saint Jude et l'autre le dimanche suivant l'ascension et pour ce faire et accomplir, à *prendre cierge [en] (?) l'église de céans*. Priez Dieu pour son âme, parents et amis qui lui faites pardon
Amen

Celui-ci, maître Walleran, a, depuis, tous les jours de l'an, en l'honneur de Saint Pantaléon, fait en ce lieu, fondation d'une messe perpétuelle avec la fête solennelle que l'église entretiendra à sa charge, et [il] la pourvoira [de] don pour, à cela être tenue. [Il] a donné à ladite église cinquante et une Livres de rente et dix soles, qui est permanente. Assignée [là-]dessus le quart que prend et engage pour sa part chaque année le comte d'Artois de son propre domaine et droits sur la ville de Saint-Omer. Priez à Dieu que pardonner, il veuille, au donateur, ses méfaits et que son âme soit en paix

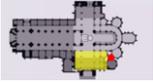
(1) *Date relative à la première partie des fondations du donateur.*

Le chanoine Walleran est décédé le 21 octobre 1505

(2) *courtine (drap) placée derrière de l'autel*

(3) *double : rang de fête des Saints (doubles, semi-doubles ou simples), avec un rituel en conséquence.*

(4) *peut-être des objets en cire imitant des nervures supplémentaires de certaines voûtes gothique*



Inscription funéraire Jaque de BRABANT

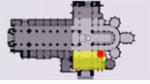
Chapelle St Nicolas



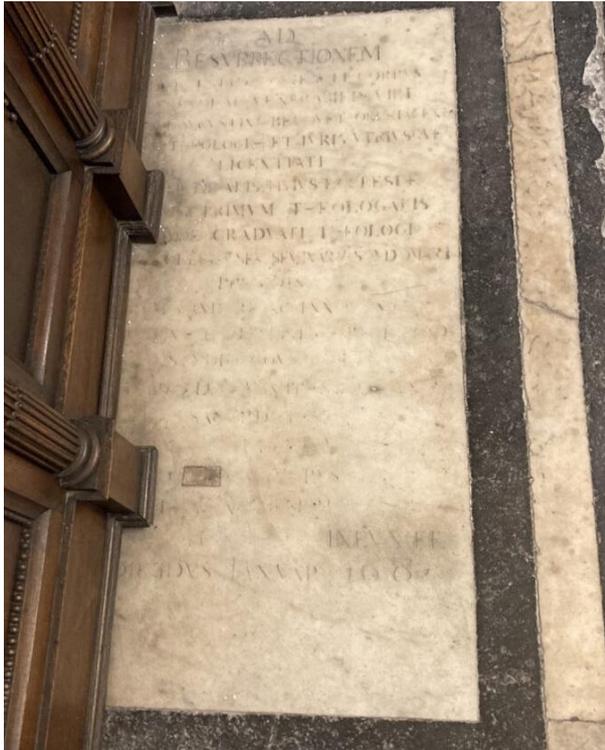
CHI DEVANT GIST
SIRE JAQUE DE BRABANT
JADIS VICAIRE ET
CAPPELLAIN DE CESTE
EGLISE QUI TRESPASSA
LAN M CCCC z L LE
P^EMIER JO^{OO} DOCTOBRE
PRIIES DIEU PO^{OO} SON A^E

Ci devant gît
sire Jacques de Brabant,
jadis vicaire et
chapelain de cette
église, qui trépassa
l'an 1450 le
premier jour d'octobre.
Priez Dieu pour son âme.

*(Texte identique à la dalle funéraire vue dans le
narthex)*



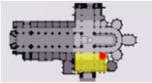
Dalle funéraire de Charles Augustin BECQUET



Sous ce marbre repose le corps d'un révérend et vénérable homme, Charles Augustin Becquet d'Orchies, en théologie (sacrée) et autres droits licencié, de cette église, cathédrale, premier chanoine théologal et ensuite gradué en théologie, non seulement du collège, mais même du séminaire de St Omer, directeur.

AD RESVRRECTIONEM
SVB HOC MARMORE REQVIESCIT CORPVS
REVERENDI AC VENERABILIS VIRI
CAROLI AVGVSTINI BECQUET ORCHIIACENSIS
SACRAE THEOLOGIE ET IVRIS VTRIVSQVE
LICENTIATI
CATHEDRALIS HVIVS ECCLESIAE
CANONICI PRIMVM THEOLOGALIS
DEINDE GRADVATI THEOLOGI
NECNON COLLEGY SEV SEMINARY S AVDOMARI
PRESIDIS
MORVM CANDORE AC INNOCENTIA
ET DISCIPLINÆ ECCLESIASTICÆ
STUDIO CONSPICVI
AD ... ALE ...
SACERDOTEM
VERE ...
... MATUREUS
...
... INEVNTE
PRIDIE IDVS IANVAR ... 1681

Des mœurs d'une droiture, aussi d'une intégrité,
et d'une discipline ecclésiastique,
d'un courage remarquable
Vers... ??...
...le sacerdoce...
...véritablement...
...mature...
...
...allant vers...
la veille des ides de janvier 1681 (12 janvier).



Dalle funéraire de Jean STEVENOT



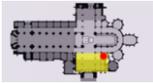
ICY REPOSE
LE CORPS DE MESSIRE JEAN STEVENOT (*)
NE LE 21 8BRE 1639 A ST PIERRE
CHEVIGNY TERRE DE ST HUBERT
PROF^{EUR} EN PHILOSOPHIE ET LICENSIE

Ici repose
Le corps de messire Jean STEVENOT,
né le 21 octobre 1639 à St Pierre
Chevigny (*), terre de St Hubert,
professeur en philosophie et licencié
en théologie de la faculté
de Louvain,
chanoine gradué et archidiacre.
(*texte gratté*) Après être passé par
tous les degrés d'honneur de cette
église, [il a] exercé longtemps les
charges d'official (***) et vicaire
général et donné, en toutes rencontres,

EN THEOLOGIE DE LA FACULTE DE
LOUVAIN
CHANOINE GRADUÉ ET ARCHIDIACRE
[*texte gratté*] APRES AVOIR PASSÉ PAR
TOUS LES DEGRES DHONNEUR DE CETTE
E.GLISE EXERCÉ LONGTEMPS LES
OFFICES D'OFFICIAL ET VICAIRE /ES (*)
GENERAL ET DONNE EN TOUS RENCONTR
DES ILLUSTRÉS MARQUES DE SA PROBITE
ET DE LA DROITURE DE SON COEUR
ET FINI SA LONGUE COURSE PAR VNE
HEUREUSE MORT LE 23 JANVIER 1718
APRES AVOIR RECEU AVEC PIETE TOUS
LES SACREMENT DE L.EGLISE ET
FONDÉ VN OBIT A PERPETUITÉ SUR
LA BOURSE DES ANNIVERSAIRES
DE CETTE E.GLISE
Requiescat in pace

(*) dû au manque de place ?

des illustres marques de sa probité
et de la droiture de son cœur,
et fini sa longue course par une
heureuse mort le 23janvier 1718,
après avoir reçu, avec piété, tous
les sacrements de l'église et
fondé un obit (***) à perpétuité sur
la bourse des anniversaires
de cette église.
Qu'il repose en paix
(*) Libramont-Chevigny – Belgique
(**) juge ecclésiastique
(***) messe d'anniversaire de décès



Dalle funéraire de André DENYS



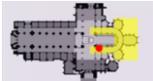
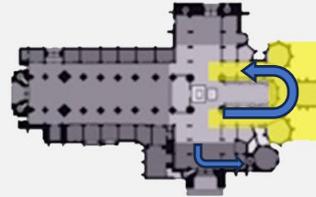
D. O. M
AD RESURRECTIONEM
SUB HOC MARMORE QUIESCIT CORPUS
VENERABILIS VIRI ATQUE
AMPLISSIMI DOMINI D
ANDREÆ DENYS
JURIS UTRIVSQUE LICENTIATI HUIUS
ECCLESIAE CATHEDRALIS PER 51 ANNOS
CANONICI GRADUATI ET ARTHESII
ARCHIDIACONI QUI SEMINARIUM
AUDOMARENSE TEMPORUM INJURIA
OBSCURATUM SUMMO LABORE ET
SINGULARI ECCLESIASTICÆ DISCIPLINÆ
ZELO ILLUSTRAVIT PUBLICIS PHILOSOPHIÆ
LECTIONIBUS OMNIUM APPLAUSU
DECORAVIT ET PER SEPTEM ANNOS
INSIGNI TUM SUAVITATIS TUM PRUDENTIÆ
MERITO REXIT CONSTANTI VITÆ ET
MORUM HONESTATE PACIS AMORE AC
OFFICII TAM DIVINI QUAM ARCHIDIACONATUS
ASSIDUITATE ADEO PRELEXIT (*) UT OMNIUM
SUI MAXIMUM DESIDERIUM RELIQUERIT

ET EXEMPLUM POSTREMO IN HAC ECCLESIA
PIO OBITU AD PERPETUITATEM FUNDATO
EGRESSUS EST EX HAC VITA 15 9BRIS
1711 ÆTATIS SUÆ 80 (?)
LECTOR BENE APPRECIARE ET DEO VIVE
(*) plutôt PRÆLUXIT

A Dieu très bon et très grand
Vers la résurrection
sous ce marbre repose le corps
d'un vénérable homme et en plus
d'un très grand maître
André Denys,
de l'un et l'autre droit licencié, de cette
église cathédrale, durant 51 ans,
chanoine gradué, et d'Artois
archidiacre, c'est pourquoi, le séminaire
de St Omer, [étant] à ce moment, à cause d'une injustice,
déprécié, avec un remarquable travail et
une singulière discipline ecclésiastique,
avec zèle, il [lui] a donné un éclat.
Par des choix, de tous, applaudis,
il [l'] a honoré et pendant sept ans,
marqués tantôt de douceur, tantôt de prudence
Avec mérite, il a mené une constante vie, et
en honorabilité de mœurs, en désir de bienveillance, et aussi,
aux devoirs, alors sacrés comme archidiacre,
assidu, surtout « il brillait d'un grand éclat », afin que, à tous,
de lui, un très grand regret il laisse,
et un exemple, en somme, dans cette église.
Par une pieuse mort, pour perpétuité réalisée,
sorti il est, de la vie le 15 novembre
1711 à son âge de 80 (?) [ans]
Lecteur, prie bien, et en Dieu vis.



PARTIE 3 Déambulatoire et ses chapelles



Haut-relief

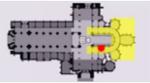
Philippe du VIVIER

CHY DEVĀT GIST MAISTRE PHILIPPE DU VIUIER EN
SON TEMPS CANOINE DES
EGLISES DE CHIENS ET DE SAINTE VERLE DE GANT
ET CURE DE HAZEBROUCQ QUY
TRESPASSA LE XIII JO⁹ DE DECĒBRE LĀ MIL CCC 2
LXXI PRIES DIEU PO⁹ SŌ AME

Ci-devant gît maître Philippe du Vivier en son
temps chanoine des
églises de céans et de Sainte Verle (*) de Gand et
curé de Hazebrouck qui
trépassa le 13^{ème} jour de décembre l'an 1471. Priez
Dieu pour son âme.

(*) Sainte Pharaïlde (en néerlandais : Veerle)





Haut-relief Antoine de TRAMECOURT



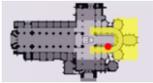
MAGRÕ ANTHONIO DE TRAMECOURT
HUI² ECCLIE CANTORI? ET CAN^{oo} 2
DECIDIT IN TEMIES ANTHONIUS ILLE
FAUILLAS. VIRTUTÛ CUI² FAMA SUPERSTES
ERIT

AT TU TRANSIS LEGIS ET QUICÛQ₃ VIRORUM.
DIXERIS ANTHONI VIR VENERÅD' VALE
OBIIT MORTË (MORTEM) ANNO CHRISTI M
CCCC LXXVIII P^oDIE (PRIDIE) KLDAS
NOUEMBRES 2

À maître Antoine de Tramecourt, de cette
église chantre et chanoine.

[Il] est passé dans les ténèbres, celui-là,
Antoine, [devenu] cendres. Un (homme)
valeurux dont la renommée sera le témoin.
Mais toi, tu l'emportes sur la règle et les
hommes quels qu'ils soient. Que tu sois
proclamé, [ô] Antoine, homme vénérable.
Adieu.

Il est allé vers la mort en l'année du Christ
1478, la veille des calendes de novembre.



Peinture murale à la mémoire de PIE IX

Pie IX a béni à Rome, en 1870, les deux couronnes destinées à la statue de Notre-Dame des Miracles et à l'enfant Jésus qu'elle tient sur ses genoux. Le chronogramme (chiffres romains en rouge) dans chacun des quatre paragraphes, a pour somme 1878, année de la mort de Pie IX.

PIVS
CRVX DE CRVCE
DE FIDE GLORIA

Pieux,
croix par la croix,
de la foi à la gloire

SANCTÆ ECCLESIAE
CATHOLICÆ
DEFUNCTVS ADHVC
LOQVITVR

De la sainte église
catholique,
le défunt encore parle

A LA MEMOIRE BENIE DU GRAND ET
BIEN-AIMÉ PIE IX



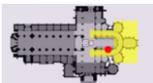
SEPULCRUM EJUS GLORIOSUM
Sa tombe [est] glorieuse

PIVS IX
LVMEN DE CÆLO
CONTVLIT

Pie IX
La lumière à propos du ciel,
il a apporté

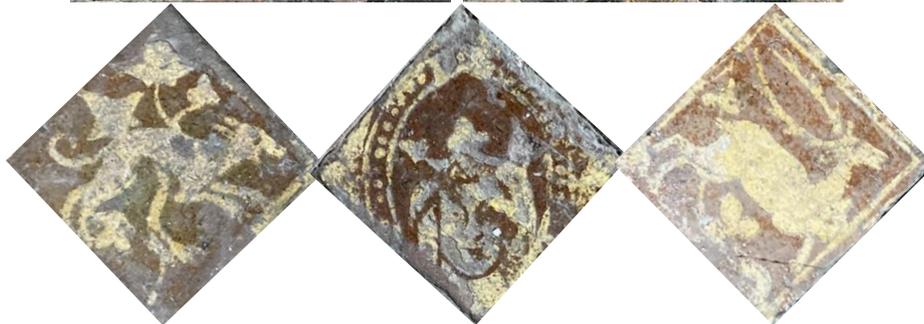
PIO
PONTIFICI INFALLIBILI
AVDOMARI CIVITATIS
PIA VOTA

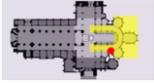
A la piété du
pape infallible
de l'audomaroise population
de pieuses prières



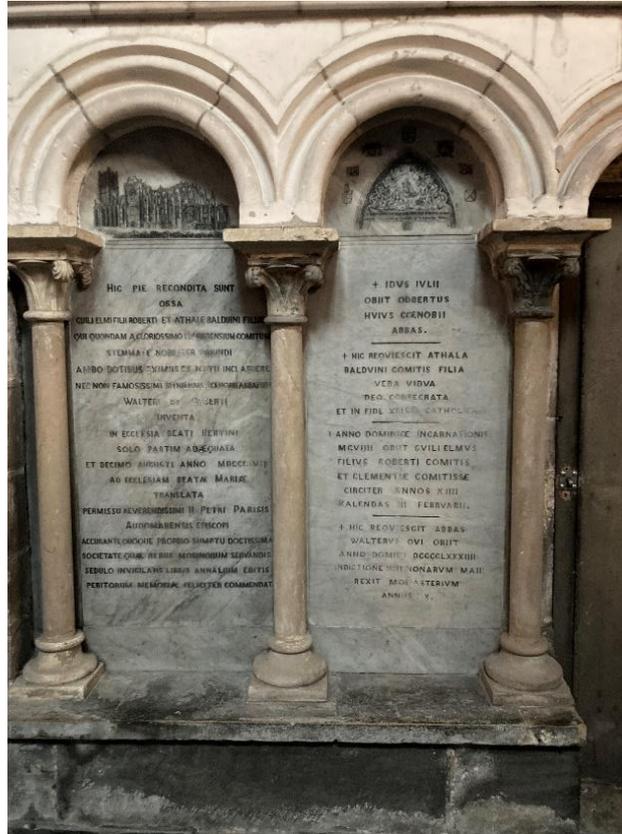
Dallage du premier étage de la tour octogonale

La Tour octogonale fut construite entre 1195 et 1203, les carreaux vernissés datent de 1203.





Plaques commémoratives pour GUILLELME, ATHALLA et deux abbés de St Bertin, ODBERT et WALTER



GUILLELME et ATHALA – WALTER et ODBERT



Guillaume et Athala étaient tous deux inhumés à Saint Bertin. Ils ont eu leurs cendres déposées dans la cathédrale en 1857.

HIC PIE RECONDITA SUNT OSSA
GUILI ELMI FILII ROBERTI ET ATHALE BALDUINI
FILIAE
QUI QUONDAM A GLORIOSSIMO FLANDRESIUM
COMITUM
STEMMATE NOBILITER ORIUNDI
AMBO DOTIBUS EXIMIIS ET NATU INCLARUERE
NEC NON FAMOSISSIMI SITHIENSIS CO+ENOBI
ABBATUM
WALTERI ET ODBERTI
INVENTA
IN ECCLESIA BEATI BERTINI
SOLO PARTIM ADA+EQUATA
ET DECIMO AUGUSTI ANNO MDCCCLVII
AD ECCLESIAM BEATA+E MARIA+E
TRANSLATA
PERMISSU REVERENDISSIMI D PETRI PARISIS
AUDOMARENSIS EPISCOPI
ACCURANTE QUOQUE PROPRIO SUMPTU
DOCTISSIMA
SOCIETATE QUA+E REBUS MORINORUM
SERVANDIS
SEDULO INVIGILANS LIBRIS ANNALIUM EDITIS
PERITORUM MEMORIA+E FELICITER COMMENDAT

Ici pieusement sont enfermés les ossements
de Guillaume (Guillaume ?), fils de Robert, et de Athala, de
Balduini la fille,
qui de la, jadis très glorieuse, du comte de Flandre
lignée, noblement est issue.
Tous deux, de par leurs remarquables qualités et leur
naissance se sont illustrés.
Et aussi, [les ossements] des célèbres, du monastère-abbaye
de Sithu,
Walter et Odbert,
découverts
dans l'église saint Bertin
en un seul endroit, de manière égale,
et au 10 août de l'année 1862,
dans l'église Notre Dame
transférés,
avec la permission du très révérend maître Pierre [-Louis]
Parisis,
de St Omer évêque.
Avec soin, chaque caractéristique a été relevé par la très
savante
société qui, aux choses de la Morinie, est attentive.
Avec application, veillant à éditer des ouvrages en annales,
que, des experts à la mémoire, avec bonheur, elle confie

(Texte identique sur une dalle dans la Nef nord)

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

ODBERTUS – ATHALA – GUILLELMUS – WALTERUS

La plaque commémorative est en 4 parties. Chacune reprend, traduite en latin, une inscription d'un élément funéraire provenant des fouilles effectuées dans les ruines l'ancienne abbaye St Bertin.

(Texte identique sur une dalle dans le transept nord)



PARTIE 1

ID. IUL. OBI
IT ODBERT
TUS HVI⁹ CAE
NOBII ABB

+ Aux ides de juillet (15 juillet)
est mort ODBERT,
de ce monastère (St Bertin),
abbé

PARTIE 2

+ HIC REQUIESCIT ATHALA,
BALDVINI COMITIS FILIA,
VERA VIDVA,
DŌ CONSECRATA
ET IN FIDE XPI S CATHOLICA,

+ Ici repose Athala (1),
du compte Balduini (2), fille,
dans sa jeunesse, veuve,
Consacrée à Dieu
et dans fidélité du Christ, catholique

PARTIE 3

+ ANNO DNICE. INCARN_
M.C.VIII. OBIIT. GVIL
LELMZ. FILIZ. ROBERTI CO
MITIS. ET. CLEMENTIE COM_
CIRCITER. ANNOS : XIII
KL. III. FEBRVARII

+ en l'année de l'Incarnation du Seigneur
1109 est mort Guillaume
fils du comte Robert
et de la comtesse Clémentine
aux alentours de 14 [ans]
à 3 jours des calendes de février (30 janvier)

PARTIE 4

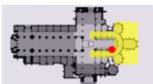
+ HIC REQ T ABB
WALTER QI OBIIT
ANN. DMI DCCCC: LXXXIII
INDCT XII : II NON. MAI
R. -X M̄ ANN. XX.

+ Ici repose l'abbé
Walter qui est mort
dans l'année du Seigneur 984
[dans l'] indiction 12(3), 2 jours avant les nones de
mai (4)
Il a dirigé le monastère
20 ans

(1) Adélaïde ??? (2) Baudoin

(3) Dans l'usage romain, le terme « indiction » désigne l'année occupant tel rang dans un cycle de quinze ans. L'année 972 étant la première année d'un cycle, 984 a bien le rang 12. « Indictione II » est une erreur de frappe, celle-ci aurait dû être « Indictione XII » comme sur l'élément copié.

(4) Les Nones de mai (mois de 31 jours) tombe le 7, « 2 des Nones » de mai, indique le 6 mai



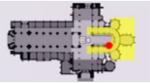
Ste BARBE, VIERGE ET MARTYRE



Epigraphe en français récent.

Ste BARBE, VIERGE ET MARTYRE 3^{ème} SIECLE – FETE 4 DECEMBRE INVOQUEE contre le TONNERRE, L'INCENDIE et pour la MORT CHRETIENNE





Règlement notifié en 1322

En mon du perr et du filz et du saint esprit au. Sachent tout que parpetuelment est ordi
 ne par capitle general et conuolacions faite et par serment sollempneus confirme du
 prenost. que en doit faire .ii. annuclaires le moys. et .ii. messes de requiem au grat
 autel a .ii. luisiaus .ii. dras dor et .iiii. cierges estrans entre l'arbre et les candela
 bres pour les ames de mon signeur ghilebert de sainte audefon de signeur de loys
 et deys de saint aumer. Et de maistre guillaume de ste audefon sen frere cantomes en le dire
 colise. Am furent enfant de noble home signeur iehan de ste andro fondeur de le chartrouie
 on ual de ste audefon de n colise s aumer. et li est ordene de faire .i. procession tous les uenre
 dis apres vespres deuant le crois et canter tuam crucem et .i. ant. de nostre dame et les coll.
 et dire de profundis et .i. coll. et ainsi to les samedis. et les .v. nuis nre dame .i. processio et cant. laue
 regina. et .i. coll. et dire de profundis et .i. coll. et est as auoir q li signeur li vicare et chil de lescoterie doiuent
 estre as annuclaires et as processions et auoir casum sen du se lone chou q il est contenu es lettres for chou
 sautes et ordenees. et pour chou payer et distribuer ont li deuant dit monf le doien et maistre guille
 na aquis et acate p les annus .xxii. lb par par an asenes ablenke for le motte et for les terres qui furent
 signeur cretas putal a .vii. lb et le pennis du uerdi au lb de par pa q li doien aquis asenes a eke for le p. et q
 fu iehan de heurmehe que on apele chanteraine et for autres terres a eke ensi que il est contenu
 es lettres. et par quelques chou a li capitles enconuent loiaument de acater le sur plus
 des rentes par mi l'argent que il en ont rechet des deuant dit monf le doien et maistre guille
 et li doiuent faire les annuclaires et les processions au couit du capitle tant que il aient les
 rentes acatees et asenes bien et souffissamment et fait lan .m. ccc. xxii. en noueb.

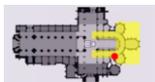
PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

EN NON DU PEIRE ET DU FILG ET DU SAINT ESPERIT AM̄. SACHENT TOUT QUE PARPETUELMENT EST ORDE /
NE PAR CAPITILE GENERAL ET CONUOTATIONS FAITE ET PAR SERMENT SOLLEMPNEUS CONFIRME DU /
PREUOST QUE ON DOIT FAIRE II ANNIUSAIRES LE MOYS ET II MESSES DE REQUIEM AU GRĀT /
AUTEL A -II- LUISIAUS -II- DRAS DOR 2 -IIII- CIERGES ESTANS ENTRE LARBRE 2 LES CANDELA /
BRES POUR LES AMES DE MONSIEUR GHILEBERT DE SAINTE AUDEGONDE SIEGNEUR DE LOYS /
2 DOYENS DE SAINT AUMER – ET DE MAISTRE GUILAUME DE STE AUDEG’ SEN FRERE CANOINES EN LE DITE/
EGLISE – QUI FURENT ENFANT DE NOBLE HOME SIEGNEUR IEHAN DE STE AUDEG’ FONDEUR DE LE
CHARTROUSE /
OU UAL DE STE AUDEG’ DENCOSTE S’ AUMER 2 SI EST ORDENE DE FAIRE I PROCESSION TOUS LES UENRE/
DIS APRES VEPRES DEUANT LE CROIS 2 CANTER TUAM CRUCEM 2 I ANT’ DE NOTRE DAME 2 LES COLL’ /
2 DIRE D’PROFŪDIS 2 I COLL’ 2 AUSI TO⁹ LES SAMEDIS. 2 LES-V NUIS NĀRE DAME I PROCESSION 2 CANT’
SALUE /
REGINA -2 I-OLL’-2 DIRE DEPROFŪDIS I COLL’ 2 EST ASAUOIR Q̄ LI SIEGNEUR LI VICAIRE 2 CHIL DE’LESCOTERIE
DOIUĒT /
EST AS ANNIŪSAIRES 2 AS PROCESSIONS 2 AUOIR CASCUN SEN DEU SE LONC CHOU Q̄ IL EST CŌTENU ES
LETTRES SOR CHOU /
FAIRES 2 ORDENEES. 2- POUR CHOU PAIER 2 DISTRIBUER ONT LI D’UANT DIT MONS LE DOIEN’2 MAISTRE
GUILL’ES /
IA AQUIS 2 ACATE P̄ LES ĀNIŪS -XXII- LIB’ PAR’ PAR AN ASENES ABLENDEKE SOR LE MOTE 2 SOR LES TERES
QUI FURENT /
SIEGNEUR CRESTIĀ PUTAL A WIS 2 P̄ LE PCESSION DU UĒREDI XII LĒ DE PAR’ P̄ Ā Q̄ LI DOIENS AQUIST ASENES A
ESKE SOR LE PREI Q̄ /
FU IEHAN DE HEURINGHĒ QUE ON APELE CHANTERAINNE 2 SOR AUTRES TERES A ESKE ENSI QUE IL EST
CONTENU /
ES LETTRES ET ASSEUQUES CHOU A LI CAPITLES ENCONUENT LOIAUMENT DE ACATER LE SOURPLUS /
DES RENTES PARMĪ LARGENT QUE IL EN ONT RECHUT DES DEUANT DIS MONS LE DOIEN 2 MAISTRE GUILLĒ/
ET SI DOIUENT FAIRE LES ANNIŪS 2 LES PROCESSIONS AU COUST DU CAPITILE TANT QUE IL AIENT LES /
RENTES ACATEES ET ASENES BIEN ET SOUFFISSAUMENT + FAIT LAN – ∞ CCC XXII EN NOUĒB’.

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit amen. Sachent tous que perpétuellement est ordonné par le Chapitre général, et votations faites, et par serment solennel confirmé du prévôt, qu'on doit faire deux anniversaires le mois et deux messes de requiem au grand autel avec deux « luisiaus », deux draps d'or et quatre cierges placés entre l'arbre et les candélabres pour les âmes de monseigneur Ghilebert de Sainte Aldegonde, homme de loi et doyen de Saint-Omer, et de maître Guillaume de Ste Aldegonde son frère, chanoines en ladite église, qui furent enfants de noble homme, [le] seigneur Jean de Ste Aldegonde fondateur de la Chartreuse au Val de Ste Aldegonde à côté de Saint Omer. Et aussi est ordonné de faire une procession tous les vendredis après les vêpres devant la croix et chanter « ta croix » et une antienne de Notre-Dame, et les collectes. Et dire de profundis et une collecte et aussi tous les samedis et les cinq nuits Notre Dame, une procession et chanter Ave Regina et une collecte, et dire de profundis, une collecte. Et est à savoir que le seigneur, le vicaire et ceux l'Escoterie doivent être aux anniversaires et aux processions et avoir chacun son dû selon ce qu'il est contenu [dans] les actes pour ce faire et ordonné et pour ce payer, et distribuer, ont ci-devant dit, Monseigneur le doyen et maître Guill[?] y a acquis et affecté pour les anniversaires vingt-deux Livres parisis par an, recouvrés à Blendecques sur la motte et sur les terres qui furent [au] seigneur chrétien (?) Putal à Wisques pour la procession du vendredi, douze Livres de parisis par an que le doyen acquit, recouvrés à Eske sur le pré qui fût [à] Jean de Heuringhem qu'on appelle Chanteraine, et sur autres terres à Eske ainsi qu'il est contenu dans les actes. Et assurant que ceux au Chapitre s'engagent loyalement d'affecter le surplus des rentes parmi l'argent qu'ils en ont reçu des devant dits, Monseigneur le doyen et maître Guill[?] ET ainsi doivent faire les anniversaires et les processions aux frais du Chapitre tant qu'ils ont les rentes achetées et assignées bien et suffisamment. Et fait l'an mille trois cent vingt-deux en novembre

Suite à une restauration, la lecture est en plusieurs points incertaine.



Monument funéraire Jean Marie DE MARNIX



Hic jacet illustris ac venerand admodum DDnūs IŌĒS

MARIA DE MARNIX, Burgung, S. theol. doctor Prothon^{or}

Apost. huius eccliae Decanus et can grad qui fundato per solemn

Obit uper DD. Can in perpetuum celebrando obiit anno Dñi

1648 feb 8^a cujus anima ut in pace quiescat sivetis lector pie. Apprecare

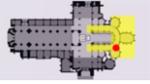
Ici repose, illustre et parfaitement vénérable, « Monsieur » JEAN

MARIA DE MARNIX, Bourguignon, docteur ès théologie, protonotaire

apostolique, doyen de cette église et chanoine gradé. C'est pourquoi est honoré par un solennel

Obit ici « Monsieur » le chanoine sous la forme d'une célébration perpétuelle. Il est décédé en l'année du Seigneur

1648 , le 8 février quant à son âme pour qu'elle repose en paix, s'il te plaît, lecteur pieux. Prie



Monument funéraire Sydrach de LALAING



Dans sa « Description de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer », Emmanuel Wallet propose le texte de la partie centrale sans les abréviations

*Nobili et generoso Domino D. Siidrach de Lalaing
Hujus ecclesiae Decano*

*Quo non estimabilior, quo non humanior extitit usquam
Hic sua nunc Siidrach, ossa sepultus habet
Stemmata ; fortunam cujus laudesque referre
Non opus. Hec dicto nomine lector habes.*

*Decessit Ive die Kalendarum julii
M D XXXIII*

Au-dessus du texte central

1534 (*année de l'érection du monument*)

Partie centrale

NOB ET GÑOSO D D SIIDRACH DE LALAING
H E DEC
QVO NŌ EST QVO NŌ HŪANIOR EXTITIT VQ^R
HIC SVA NŪC SYDRACH OSSA SEPVLT⁹ HABET
STĒMATA FORTVNĀCVI⁹ LAVDESQ̄ REFERRE
NŌ OPVS HEC DICTO NŌTĒ LECTOR HABES

Au noble et généreux Monsieur Sydrach de Lalaing de cette église doyen[à côté de] qui, pas de plus estimable, [à côté de] qui, pas de plus aimable ne s'est montré quelque part.

Ici, maintenant, Sydrach, peut, allant ensevelir ses os, une guirlande (*), sa destinée et des louanges acquérir

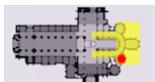
Sans peine, ce nom, répéter souvent, lecteur, tu peux

(* *référence à une guirlande gravée sur les monuments funéraires qui reliait entre eux les noms des ancêtres*)

Ligne en retrait dessous

DECESSIT IIII KL IVLII
M D XXXIII

Il est mort le 4^{ème} jour des calendes de juillet (26 juin) 1533



Pavage de la chapelle de St Omer

Ensevelissement de la Vierge



Dalle vue longtemps comme « Jésus déposé au tombeau »

Une restauration de la dalle a été exécutée en octobre 1879 à partir du seul grand fragment gauche qui est d'origine. Le reste de la dalle a été réalisée à cette époque. Les 4 autres fragments ajoutés ci-contre, disponibles par ailleurs, n'ont pas été utilisés pour la restauration.

Mot dans le corps de l'œuvre

CHOI (Chorus angelorum) / Cœur des anges

Côté gauche

SCVLPTVRA – bVIUS – LAPIDIS DIEMO

___*Texte origine (*)* : SCVLPTVRA – hVIuS –
LAPIDIS mEMO___

La sculpture de cette pierre en mémoire...

Ligne inférieure

ISTVM LAPIDEM DEDERT FRATRES – DE – GILOA
– SCEM...

___*Texte origine (*)* : ISTVM LAP^{DEM} DEDERT
FRATRĀS – DE – GILÒA – SĚEM...___

Cette pierre, ont donné les frères de la guilde chrétienne

(*) d'après « La description du pavé de l'ancienne cathédrale de St Omer » d'E. Wallet, édité en 1847



PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Zodiaque : SCORPION



Texte effacé

Zodiaque : SAGITAIRE



Texte effacé

Pierre donnée par « DANIEL »



+ ISTVM LAPIDEM DEDIT DANIEL FILIVS
ALEXANDRI [S_C_O]
[AVDOMARO]

Cette pierre a donné Daniel fils
d'Alexandre [en l'honneur]
de Saint Omer

Pavé ASTRONOMIE



À demi-caché sous les marches
de l'autel

SOL
SYDE[RIBUS PRAESVM]
SIGN
ORVM DIRIGO MOTVS
TEMPORA DISPONO CAS
VS CO..... D +O
DULARI CARMINA
CORDAS

[Moi] Soleil,
aux astres je commande,
des constellations, je
dirige les mouvements,
les saisons je mets en
ordre,
la fin (de la journée ?)
D +

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Pavé MUSIQUE



MVSICA (sur écriteau)
+ COMMITTO DOCILI VOCVM
MODVLAMINA PLECTRO
QVOD DOCET ARGVTAS MO
DULARI CARMINA CORDAS

Musique (sur écriteau)
Je réunis facilement, de la voix
les harmonies, à la lyre,
laquelle apprend à l'évidence
à rythmer les chants [avec] les cordes.

Pavé ARITHMETIQUE



DISPENS[AT
.... NDAT AVARVS
DVM RECIPIIT ...DVM
[S]VMPTVS COMPVTAT ODI
Distribue...
...??? avare
pendant qu'il a reçu, ... tandis que,
les dépenses calculer, il a haï.

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Pavé GRAMMAIRE ?



Femme assise tient un livre

+ ISTV

.... ..

.... ..

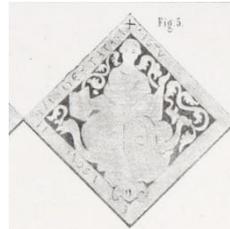
BEATO

.+ce..

...

...

saint...



Répertorié par E. Wallet

Zodiaque : BALANCE



Femme debout tenant une balance

.... .. TOBER NS TEM

...[oc]obre...



Répertorié par E. Wallet

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Zodiaque : VIERGE



Femme tenant un fleuron

.... .. SEPTEMBER OLIM
...septembre...



Répertorié par E. Wallet

Quartiers avec oiseaux monstrueux



VILLEL
M^o DVATIN (?)

Willelm ?
Maître ??



Répertorié par E. Wallet

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Eléphant avec tour sur le dos



Homme tenant dans chaque main une écuelle

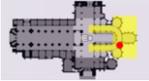


Petits carreaux à sujets variés

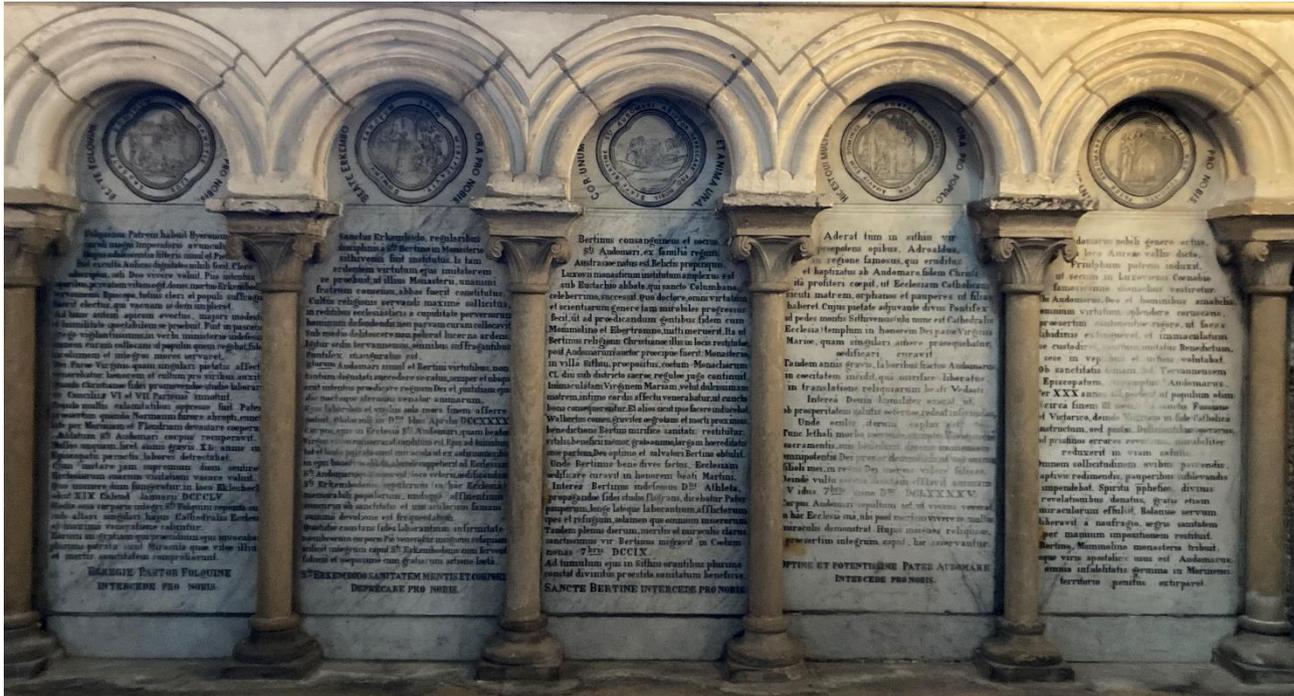


*Exemple de croquis du pavé
sur les planches de E. Wallet
dans sa « Description du pavé
de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer »
de 1847, et le pavé vu aujourd'hui.*





Histoire des grands saints de Saint-Omer



Histoire de
Saint Folquin

Histoire de
Saint Erkembode

Histoire de
Saint Bertin

Histoire de
Saint Omer
Partie 1

Histoire de
Saint Omer
Partie 2

Histoire de Saint OMER – partie 2



Audomarus nobili genere
ortu
in loco Aureæ vallis dicto,
Friulphum patrem induxit,
ut secum in Luxoviensi
Cœnobio

famosissimo monachus vestiretur.

Ibi Audomarus, Deo et hominibus amabilis,
omnium virtutum splendore coruscans,
præsertim continentiae rigore, ut faces
libidinis extingueret, et immaculatum
se custodiret, sanctum imitatus Benedictum
sese in vepribus et urticis volutabat.

Ob sanctitatis famam, ad Tervannensem
Episcopatum, Assumptus Audomarus.
Per XXX annos ita perfectit, ut populum olim
(circa finem III sæculi) a sanctis Fussiano
et Victorico, deinde Victricio in fide Catholica
instructum, sed postea. Deficientibus operariis,
ad pristinos errores reversum, mirabiliter
reducerit in viam salutis.

Omnem sollicitudinem ovibus pascendis ;
captivis redimendis, pauperibus sublevandis
impendebat. Spiritu prophetiae, divinis
revelationibus donatus, gratia etiam
miraculorum effulsit. Boloniæ servum
liberavit a naufragio, ægris sanitatem
per manuum impositionem restituit.
Bertino, Mommolino monasteria tribuit,
hisque viris apostolicæ usus est Audomarus
ut omnia infidelitatis germina in Morinensi
territorio penitus extirparet.

Omer de noble descendance est né
au lieu-dit Orval.

Friulf, [son] père, il a conduit,
comme lui-même, à l'abbaye de Luxeuil,
très célèbre, [où] l'habit de moine, il prit.

Là, Audomar, par Dieu et par les hommes, digne d'être aimé,
de l'éclat de toutes les vertus, brillant,
surtout avec une rigueur permanente, les incitations
aux désirs, il éteignait, et sans tâche
se maintenait, imitant [Saint] Benoît
dans les ronces et les orties il se vautrait.

En raison de sa réputation de sainteté, à Théroouanne,
nommé évêque a été Audomar.

Pendant 30 ans, il a ainsi œuvré. Comme le peuple, autrefois
(vers la fin du IIIe siècle) par les saints Fuscien
et Victoric, puis Victricius, dans la foi catholique
[avait été] instruit, mais qu'ensuite, ces hommes de peine s'en
étant détachés,[et]

vers les précédentes erreurs [étaient] revenus, admirablement,
il [les] a ramené sur le chemin du salut.

Toute l'inquiétude quant aux brebis nourries ;
aux captifs rachetés, aux pauvres soulagés,
il a surmonté. D'un esprit prophétique, de divines
révélations gratifiées, bien plus encore
de miracles, il brillait. A Boulogne, un serviteur,
il a sauvé du naufrage, des malades, la guérison
par imposition des mains, il a rendu.

A Bertin et Mommelin, des monastères il a attribués,
et là ces hommes apostoliques, Audomar [les] met à
contribution

pour que tous les germes de malheur de la Morinie
le territoire, jusqu'au plus profond, il arrache.

Histoire de Saint OMER – partie 1



Aderat tum in sithiu vir
præpotens opibus. Adrowaldus,
in regione famosus, qui
eruditus
et baptizatus ab Audomaro,
fidem Christi

ita profiteri cœpit, ut Ecclesiam Catholicam
sicuti matrem, orphanos et pauperes ut filios
haberet. Cujus pietate adjuvante divus Pontifex
ad pedes montis Sithivensis (ubi nunc est
Cathedralis

Ecclesia) templum in honorem Deiparæ Virginis
Mariæ, quam singulari amore prosequabatur,
œdificari curavit

Tandem annis gravis, laboribus fractus Audomarus
in cœcitate incidit, qua mirifice liberatus
in translatione reliquiarum beati Vedasti.

Interea Deum humiliter exorat, ut,
ob prosperitatem salutis œternæ, redeat
infirmus.

Unde oculis iterum captus est.

Tunc lethali morbo sæviante, sumptis devotissime
sacramentis, suis benedixit dicens immensam
omnipotentis Dei precor clementiam, ut vos omnes
filioli mei, in regno Dei merear videre felices.

Deinde vultu sereno sanctam efflavit animam
V idus 7^{bris} anno Dⁿⁱ DCLXXXV.

Corpus Audomari sepultum est, ut vivens voverat
in hac Ecclesia sua, ubi post mortem vivere se,
multis

miraculis demonstrat. Hujus insignes reliquæ
præsertim integrum caput, hic asservantur.

OPTIME ET POTENTISSIME PATER AUDOMARE
INTERCEDE PRO NOBIS

Il se trouvait à ce moment-là, à Sithiu un homme
très puissant par son pouvoir. Adrowald,
célèbre dans le pays, qui était instruit
et baptisé par Omer, dans la foi du Christ,
[et] ainsi, à reconnaître, il a commencé, que, l'Église
Catholique

comme la mère, les orphelins et les pauvres comme les
enfants,

il considérait. Par sa piété soutenue, le divin évêque,
au pied du mont Sithiu (où maintenant est la Cathédrale
Église) un sanctuaire en l'honneur de la, Mère de Dieu, Vierge
Marie, à qui une unique affection il vouait,
de construire, il s'occupait.

A la fin d'années intenses, brisé par ses charges Omer
dans la cécité tomba, [ce] dont il fut miraculeusement guéri
lors

du transfert des reliques de Saint Vaast.

Dans ce temps, Dieu, humblement, il implorait, de manière
que

pour une chance de salut éternel, revienne l'infirmité.

D'où, de ses yeux, pour la seconde fois, privé, il fut.

Après, qu'une mortelle maladie soit survenue, qu'il eut reçu
très pieusement

les sacrements, il bénissait les siens disant : « l'immense
miséricorde de Dieu tout puissant, je prie, pour que vous tous
mes enfants, dans le royaume de Dieu, je sois digne de [vous]
voir heureux. »

Puis avec le visage serein, il a rendu la sainte âme,

le 5ème [jour] des Ides de septembre en l'an du seigneur
695.

Le corps d'Omer est inhumé, comme vivant, il voulait
dans cette sienne Eglise, où après sa mort, qu'il vit, par de
nombreux

miracles il montre. Ses insignes restes,
en particulier l'intacte tête, ici, sont conservées.

MEILLEUR ET TRES BON PÈRE OMER,

INTERCÈDE POUR NOUS

Histoire de Saint BERTIN



Bertinus consanguineus et
socius
S^{ti} Audomari, ex familia
regum
Austrasiœ natus est. Relictis
propinquis

Luxovii monasticum institutum amplexus est
sub Eustachio abbate, qui sancto Columbano,
celeberrimo, successit. Quo doctore, omni
virtutum
et scientiarum genere tam mirabiles progressus
fecit, ut ad prædicandum gentibus fidem cum
Mommolino et Ebertramno, mitti meruerit. Ita ut
Bertinus religionis Christianœ illis in locis
restitutœ,
post Audomarum auctor præcipue fuerit.
Monasterio,
in villa Sithiu, præpositus, cœtum Monachorum
CL diu sub districto sacrœ regulœ jugo continuit.
Immaculatam Virginem Mariam, velut
dulcissimam
matrem, intimo cordis affectu venerabatur, ut
cuncta
bona consequerentur. Et alios sicut ipse facere
inducebat.
Walbertus comes, graviter œgrotans et morti
proximus,
vitalis beneficii memor, grato animo, largam
hæreditatis
sucœ partem, Deo optimo et salvatori Bertino
obtulit.
Unde Bertinus bene dives factus, Ecclesiam
œdificare curavit in honorem beati Martini.
Interea Bertinus indefessus Dⁿⁱ Athleta,
propagandœ fidei studio flagrans, dicebatur Pater
pauperum, longe lateque laborantium,
afflictorum

Bertin, de même sang et compagnon
de St Omer, est issu de la famille des souverains
d'Austrasie. Ses proches quittés,
de Luxeuil, les règles monastiques il a épousés,
sous Eustache, l'abbé qui, à Saint Coloman,
[le] très célèbre, avait succédé. Comme enseignant sur
l'ensemble des vertus
et des sciences, amener tant d'admirables progrès,
il a su. Pour prêcher aux peuples la foi, avec
Momelin et Ebertram d'être envoyé, il a mérité. Ainsi,
Bertin, pour, la religion chrétienne, dans ces lieux, [l']
introduire,
après Omer, l'acteur principal, il fût. Au monastère,
dans le domaine de Sithiu, mis à la tête de la demeure des
moines, [au nombre de]
150 à ce moment, sous le strict joug des règles sacrées, il a
poursuivi [son chemin].
Pour, à Immaculée Vierge Marie, aussi très chère
Mère, une profonde affection dans l'intimité de son cœur, il
était vénéré, de même pour toutes
les bontés qui s'en sont suivies. Et les autres, de facto, à
faire de même, il [les] a amenés.
Le comte Walbert, gravement malade, et de la mort proche,
par la bénédiction de Bertin, admirablement en bonne santé a
été remis.
En mémoire de ce vital bienfait, par esprit de remerciement,
une généreuse part de son héritage
à Dieu très grand et au sauveur Bertin, il a fourni.
Ainsi, Bertin, de manière opportune, [ayant] les ressources
pour une construction, une église
d'édifier, [il] s'est occupé, en l'honneur de Saint Martin.
Durant ce temps, Bertin infatigable, de Dieu, l'athlète,
dans la propagation de la foi avec courage, ardent, il était dit le
père
des pauvres, longtemps et généreusement de ceux qui
souffraient, des affligés,

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

spes et refugium, solamen que omnium miserorum.
Tandem plenus dierum, meritis et miraculis clarus
santissimus vir Bertinus migravit in Cœlum
nonas 7^{bris} DCCIX
Ad tumulum ejus in Sithiu orantibus plurima
constat divinitus præstita sanitatum beneficia.
SANCTE BERTINE INTERCEDE PRO NOBIS

Histoire de Saint ERKEMBODE



Sanctus Erkembodo, regularibus
disciplinus à S^{to} Bertino in
Monasterio
sithivensi fuit institutus. Is tam
ardentem virtutum ejus
imitatorem

se præbuit, ut illius Monasterii, unanmi
fratrum consensu, abbas fuerit constitutus.
Cultus religionis servandi maxime sollicitus,
in redivitibus ecclesiasticis a cupiditate perversorum
hominum defendendis non parvam curam
collocavit.
Sub modio delitescere non poterat lucerne ardens.
Igitur sedis tervannensis, omnibus suffragantibus,
Pontifex inaugurates est.
S^{torum} Audomari simul et Bertini virtutibus, non
tantum dignitati succedere se ratus, semper et
ubique
erat intentus prædicare regnum Dei et justitiam
ejus,
die noctuque strenuus venator animarum.
Ejus laboribus et vigiliis sola mors finem afferre
potuit. Obdormit in D^{no} Idus Aprilis DCCXXXX.
Corpus ejus in Ecclia S^{ti} Audomari, quam beatæ

[il était dit] l'espoir et le refuge, le réconfort et le
soulagement toutes les misères.
Enfin dans la plénitude du jour, méritant et, pour [ses]
miracles, célèbre,
le très saint homme Bertin s'en est allé dans les cieux
aux nones de septembre 709.
Dans ce tombeau à Sithiu, aux implorants en très grand
nombre,
il continue, par inspiration divine, de prodiguer, d'une
bonne santé, les bienfaits.
Saint Bertin intercède pour nous

Saint Erkembode, pour des règles canoniques
[ses] connaissances à St Bertin dans le Monastère
de Sithu, fut placé. Lui tant
à l'ardente imitation de ses vertus,
il s'offrait, comme à ceux du monastère, d'un unanime,
consensus des frères, abbé il fut nommé.
Le culte religieux, de préserver grandement soucieux,
en revenus ecclésiastiques, de la cupidité des
corrompus,
défendre le peuple, pas comme un petit souci, il plaçait.
Sous le boisseau, se cacher ne pouvait pas la lumière
ardente,
par conséquent, au fauteuil de Théroouanne, par tous
ceux qui ont voté,
il est consacré évêque.
Aux vertus de Saint-Omer, en même temps, [à celles] de
saint Bertin,
d'être tellement digne de succéder, ne s'estimant pas
toujours et partout
il était, appliqué à prêcher le royaume de Dieu et sa
justice,
jour et nuit, un actif chasseur d'âmes.
À ses tâches et à ses vigilances, seule la mort a pu
causer la fin,
il s'endort dans le Seigneur aux ides d'avril 740.
Son corps en l'église de St Omer, tant à la Sainte

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Virgini vivus consecratur conditum est. Ejus ad
tumulum
tot et tanta patrata sunt miracula ut ex solis
muneribus
in ejus honorem oblatis aliunde suppetierit ad
Ecclesiam
S^{ti} Audomaris/?qua+e? nunc est loco veteris,
œdificandam
S^{ti} Erkembodonis sepulcrum (in hac Ecclesia)
memorabili populorum, undique affluentium
concursum ob sanctitatem et miraculorum famam
summa devotione est frequentatum.
Quotidie constans fides laborantium infirmitate
membrorum corporis Pie veneratur insignem
reliquiam
scilicet integrum caput S^{ti} Erkembodonis cum
ferventi
fiducia et œpissime cum gratiarum actione læta
S^{te} ERKEMBODO SANITATEM MENTIS ET CORPORIS
DEPRECARE PRO NOBIS

Histoire de Saint FOLQUIN



Folquinus Patrem habuit
Hieronimum
caroli magni Imperatoris
avunculum.
Hujus adolescentia litteris simul
et Pietate

fuit exulta. Aulicas dignitates nihili fecit. Clero
adscriptus, soli Deo vivere voluit. Piis intentus
operibus, privatam vitam egit, donec mortuo
Erkembodone
tervannensi Episcopo, totius cleri et populi
suffragiis

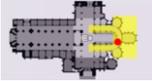
Vierge, en vie, il s'était consacré, est embaumé. Vers
son tombeau,
tant et plus de miracles sont accomplis ; par les seuls
dons
en son honneur, offerts, en un autre lieu, il aura aidé à
l'Église
de Saint-Omer, qui maintenant, à la place de l'ancien, à
édifier
le tombeau de Saint Erkembode (dans cette église).
Dans un mémorable afflux, des gens arrivaient de
partout,
en masse, en raison de la renommée de la sainteté et
des miracles ;
avec la plus grande dévotion, il était fréquenté.
Quotidiennement dans l'immuable foi de ceux qui
souffrent d'infirmité
des membres, du corps, pieusement est vénérée
l'insigne relique,
c'est-à-dire le corps intact de Saint Erkembode, avec
une brûlante
confiance et très souvent avec action favorable de
grâce.
St ERKEMBODE, A LA BONNE SANTÉ DE L'ESPRIT ET DU
CORPS, PRIEZ POUR NOUS

Folquin avait Jérôme pour père,
un oncle de Charlemagne l'Empereur.
Sa jeunesse, de lettres et simultanément de piété
fut cultivée. De la cour les dignités, il n'en faisait rien.
Au clergé entré, pour seul Dieu, il voulait vivre. Appliqué
aux pieuses tâches, une solitaire vie, il mène, jusqu'à la
mort d'Erkembode,
de Thérouanne, l'évêque. Par, de tout le clergé et du
peuple, les votes,
il a été l'élu qui, le vacant siège, a occupé.
Et élevé à ce sommet, par une très grande modestie
et dans l'humilité, appréciable, il s'est rendu. Il fut dans
la garde

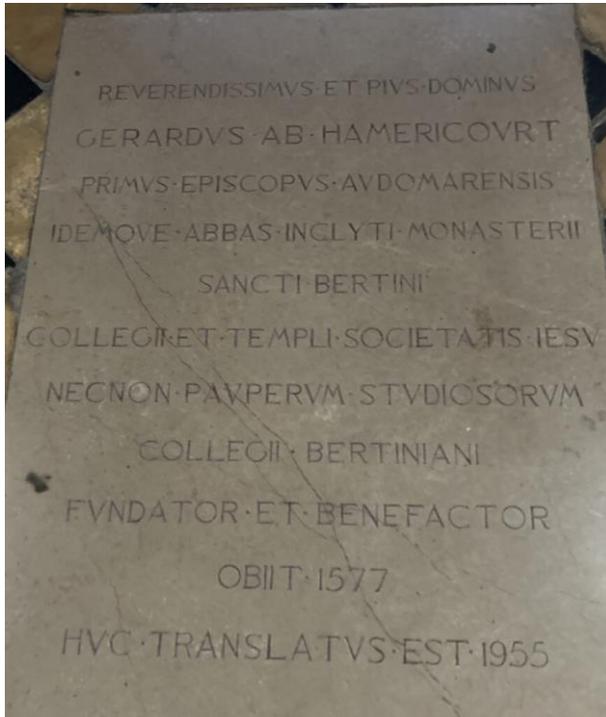
PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

fuerit electus, qui vacuum sedem impleret.
Ad hunc autem apicem evectus, majori modestia
et humilitate spectabilem se præbuit. Fuit in
pascendo
grege vigilantissimus, in verbi ministerio
indefessus,
omnem curam collocans ut populus quem regebat,
fidem
incolumem et integros mores servaret.
Dei Parœ Virginis quam singulari pietatis affectu
venerabatur, honorem et cultum pro viribus auxit.
Quanto Christianœ fidei promovendœ studio
laboraret
in Conciliis VI et VII Pariensi innotuit.
Populo multis calamitatibus oppresso fuit Pater,
pro+esertim quando Normanni furore abrepti,
cuncta
late par Moriniam et Flandriam devastare
cœperunt
Abbatum S^{ti} Audomari corpus recuperavit.
Nullos unquam, licet annis gravis, XL annis in
Episcopatu peractis, labores detrectabat.
Cum instare jam supremum diem sentiret.
Ecclesiarum suarum visitationi vacare voluit.
Quo munere dum fungeretur, in loco Eklesbecka
obiit XIX Calend Januarii DCCCLV.
Hodie ossa corporis integri S^{ti} Folquini reposita sunt
sub altari singulari hujus Cathedralis Ecclesiœ
et maxima veneratione coluntur.
Eorum in gratiam qui præsidium ejus invocabant
plurima patrata sunt Miracula quœ vitœ illius
et mortis sanctitatem comprobarunt.
EGREGIE PASTOR FOLQUINE
INTERCEDE PRO NOBIS

du troupeau le plus vigilant, dans le ministère de la
parole infatigable,
plaçant tout le soin vers le peuple qu'il conduisait. Une foi
intacte et des mœurs intègres, il a gardées.
Pour, envers la Sainte Vierge, d'un tel sentiment
d'exceptionnelle dévotion,
il était vénéré, l'estime et le respect par [cette] force, il
renforçait
A quel point, à, la foi chrétienne, promouvoir, avec zèle,
il a travaillé,
aux VIe et VIIe conciles de Paris. Il s'est fait connaître.
Pour le peuple, par de nombreuses calamités oppressé,
il fut le père.
Notamment quand fuyant les Normands en fureur
qui, toute l'étendue de par la Morinie et la Flandre, à
dévaster, [ils] avaient commencé
De l'abbé Saint-Omer, le corps, il a récupéré.
Aucunes, jamais, même dans les années rudes, en 40
ans
d'épiscopat menés jusqu'au bout, [aucunes] tâches, il a
refusées.
[Comme] avec certitude, déjà [sa] fin il sentait
de visiter ses églises, être libre, il voulait.
Alors qu'il s'acquittait de cette tâche, dans la localité
d'Esquelbecq,
il est mort le 19^{ème} [jour avant les] calendes de janvier
855 (14 décembre)
Aujourd'hui, les ossements de l'intégralité du corps de
saint Folquin ont été placés
sous un autel discret de cette Cathédrale église
et avec la plus grande vénération sont honorés.
En faveur de ceux qui sa protection ont invoquée,
[ce sont] en grande quantité des miracles accomplis au
cours de sa vie,
et dans sa mort, le caractère sacré, ils ont confirmé
EN PARTICULIER, PASTEUR FOLQUIN,
INTERCEDE POUR NOUS



Plaque commémorative Gérard d'HAMERICOURT



REVERENDISSIMVS ET PIVS DOMINVS
GERARDVS AB HAMERICOVRT
PRIMVS EPISCOPVS AVDOMARENSIS
IDEMQVE ABBAS INCLYTI MONASTERII
SANCTI BERTINI
COLLEGII ET TEMPLI SOCIETATIS IESV
NECNON PAVPERVM STVDIOSORVM
COLLEGII BERTINIANI
FVNDATOR ET BENEFACTOR
OBIIT 1577
HVC TRANSLATVS EST 1955

Très révérend et pieux maître
Gérard d'Haméricourt,
premier évêque de Saint Omer,
et aussi abbé de l'illustre abbaye
de Saint Bertin.

Du collège et d'une chapelle de la Compagnie Jésus
et aussi, des étudiants pauvres,
du collège de Saint Bertin,
fondateur et bienfaiteur.

Il est mort [en] 1577.

Dans ce lieu, transporté il est [en] 1955.

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Inscription supérieure (indulgence offerte)

QUICUQUES CHI AYANS CONTRICIŌ : PATER NOSTER ET AVE MARIA : DIRA .V. FOIS. ACQUERT REMISSIŌ :
XX. MIL /
.VI^c. ANS. XXXVI. JO^zS YA : .S. G'GORE PARRIE EN OTTRIA : XXXII AUT^zS PAPES AUSSY DE RŌME : CHE
GFIRMĀS OT ACŌPLI LA /
SŌME

Quiconque, ici ayant contrition, Pater Noster et Ave Maria dira cinq fois, acquiert rémission [de] vingt mille/ six cents ans [et] trente-six jours, [Il] y a. Saint Grégoire, [qui] pareillement en octroya : aussi 32 autres papes de Rome. Ces confirmants ont validé le résultat.

Note : il s'agit d'une rémission sur le temps à passer au purgatoire.

Inscription inférieure (plaque commémorative)

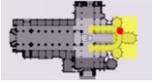
CHI DEVĀT GIST SIRE JEHĀ DE LIBOURC PBĒRE JADIS CHANONE DE CESTE EĠLE ET PROMOTEUR
SUCCESSIVEMĒT A QUATRE EUESQUES DE THEREWANE /
LEQUEL A DŌNE RENTE SEĀT A BISSINGHEN LEEZ COURTRAY POUR CELEBRER I^e MESSE LA SEPMAINE EN
CESTE CHAPELLE SAINT JEHAN EUUĀGELISTE /
ET UNG OBIT SOLĒNEL TOUT LES ANS AU GRANT AUTEL DE CEANS PERPETUELLEMĒT SANS LOBIT QUIL
DOIBT AUOIR AD CAUSE DE SA MAISON /
CLOIESTRALE QUI TRESPASSA LE XVI^e JO^r DE SEPTĒBRE LAN .M.CCCC.LXX. PRIIES DIEU POUR SON AME
AMEN

Ci devant gît Sire Jean de Libourc, prêtre, jadis chanoine de cette église et électeur successivement de quatre évêques de Théroouanne

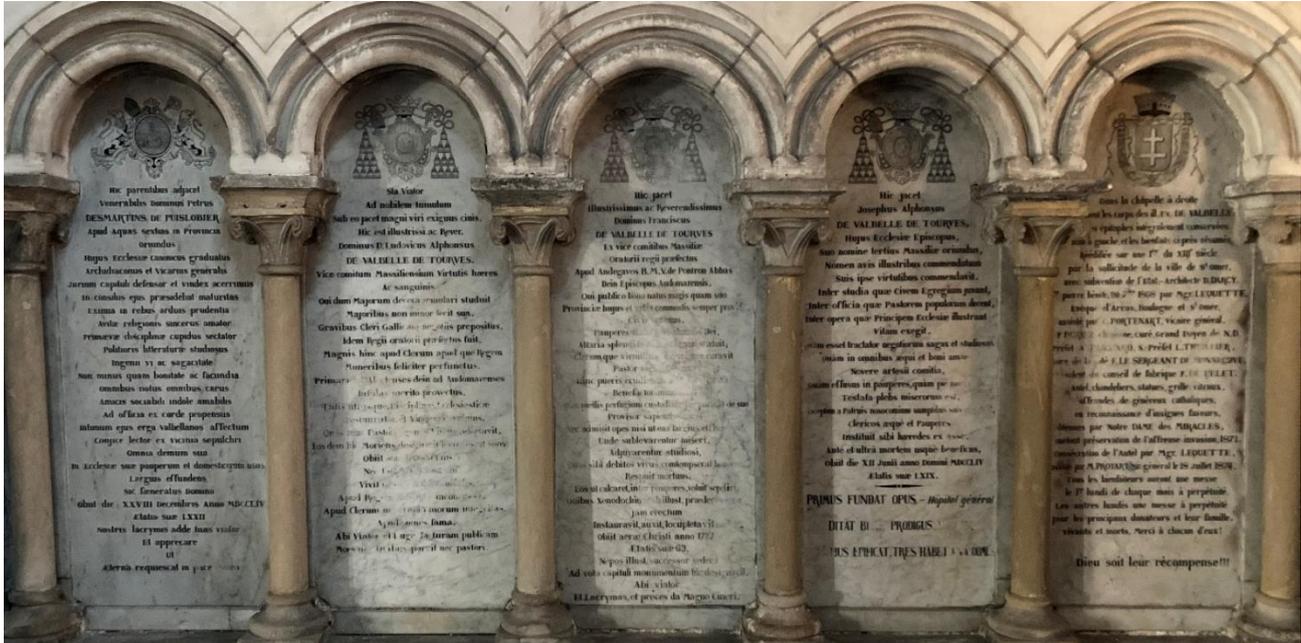
Lequel a donné une rente à demeure, à Bissegem près de Courtrai, pour célébrer la première messe, [de] la semaine en cette chapelle de St Jean l'Évangéliste

et un obit solennel tous les ans au grand autel de céans, perpétuellement, sans celui [l'obit] qu'il doit avoir à cause de sa charge

claustrale, [et] qui trépassa le 16^{ème} jour de septembre, l'an 1470. Priez Dieu pour son âme. Amen.



Marbres mémoriels pour les trois évêques VALBELLE DE TOURVES, pour Pierre DESMARTINS DE PUISLOBIER et une reconnaissance aux VALBELLE



Pierre DESMARTINS
DE PUISLOBIER

Louis Alphonse
de VALBELLE
DE TOURVES

François
de VALBELLE
DE TOURVES

Joseph Alphonse
de VALBELLE
DE TOURVES

Reconnaissance aux
VALBELLE

Marbre Joseph Alphonse de VALBELLE DE TOURVES



Hic jacet
Josephus Alphonsus
DE VALBELLE DE TOURVES,
Hujus Ecclesiæ Episcopus,
Suo nomine tertius Massiliæ
oriundus,

Nomen avis illustribus commendatum
Suis ipse virtutibus commendavit.
Inter studia quæ Civem Egregium juvat,
Inter officia quæ Pastorem populorum decent,
Inter opera quæ Principem Ecclesiæ illustrent
Vitam exegit.
Quam esset tractator negotiorum sagax et studiosus
Quam in omnibus æqui et boni amans
Novere artesii comitia,
Quam effusus in pauperes, quàm pié munificus
Testata plebs miserorum est.
Inceptum a Patruis nosocomium sumptibus suis absolvit
Clericos æquè et Pauperes
Instituit sibi hæredes ex asse.
Antè et ultrà mortem usquè beneficus,
Obiit die XII Junii anno Domini MDCCLIV
Ætatis sue LXIX.
PRIMUS FUNDAT OPUS – Hopital général
DITAT BI?E PRODIGUS ???.... (*)
??US ÆDIFICAT, TRES HABET ??? DOM? (*)

(*) texte partiellement effacé

Ici gît,
Joseph Alphonse
de Valbelle-Tourves,
de cette église évêque,
de son nom le troisième, de Marseille originaire.
Un nom par des aïeux illustres confié,
lui-même, de leurs vertus, il se recommande.
A l'aune des engagements, qui un citoyen éminent, [le]
rendent,
à l'aune des devoirs qui siéent à un pasteur du peuple,
à l'aune des efforts qui éclairent les principes de l'église,
La vie, il examine.
Combien il était un négociateur en affaires habile et
appliqué,
combien, en toutes choses, d'équité et de bonté, il s'est
épris,
alors qu'il apprenait à connaître de l'Artois l'assemblée.
Combien prodigue avec les pauvres, combien dans la
piété, généreux.
Une évidence, la foule des malheureux est.
Immédiatement, des sévères dépenses de l'hôpital il
s'est acquitté.
Le clergé, et de la même manière, les pauvres,
il a placé dans son héritage en totalité,
avant et plus loin, et jusqu'à la mort, généreux.
Il est mort le jour 13 de juin de l'année du Seigneur
1754,
à son âge de 69 [ans]
Le premier a fondé l'œuvre – L'hôpital général
DITAT B...VLAE PRODI.... (*)
...US ÆDIFICAT, TRES..... (*)

Le texte est copié de la dalle tumulaire de JOSEPH ALPHONSE DE VALBELLE-TOURVES du transept nord

Différences entre le marbre et le texte original sur la dalle tumulaire :

- DE VALBELLE DE TOURVES / DE VALBELLE-TOURVES,
- tertius Massiliæ / TERTIUS **A VICE COMITIBUS** MASSILLÆ (texte gras effacé sur dalle, non repris sur la copie marbre),
- « m » ajouté en fin de divers mots, ex. : Principem / ex. sur dalle : PRINCIPE
- 3 dernières lignes non présentes sur dalle originale

Marbre François de VALBELLE DE TOURVES



Hic jacet
Illustrissimus ac
Reverendissimus
Dominus Franciscus
DE VALBELLE DE TOURVES
Ex vice comitibus Massiliæ
Oratorii regii præfectus

Apud Andegavos B.M.V. de Pontron Abas
Dein Episcopus Audomarensis.
Qui publico bono natus magis quam suo
Provinciae hujus et urbis commodis semper
providit.
Civis optimus.
Pauperes aluit quasi alumomnos Dei.
Altaria splendido cultu exornari studuit;
Clerumque virtutibus præeminere curavit
Pastor vigilantissimus
Hinc pueris erudiendis scholas aperuit
Benefactor munificus
Hinc puellis perfugium custodiamque paravit de
suo
Provisor sapientissimus
Nec admisit opes nisi ut eas largius effunderet
Unde sublevarentur miseri.
Adjuvarentur studiosi
Quos sibi debitos vivus contempserat honores
Respuit mortuus;
Eos ut calcaret, inter pauperes, voluit sepeliri.
Quibus xenodochium ab illust. (*)
Prædecessore jam erectum (*)
Instauravit, auxit locupletavit
Obiit aeræ Christi anno 1727
Ætatis suæ 63,
Nepos illust. successor sedens

Ici gît,
un très illustre et très vénérable
maître, François
DE VALBELLE DE TOURVES
de vicomte à Marseille,
maître de la Chapelle du Roi.
Après des Angevins, abbé de Notre Dame de Pontron,
ensuite évêque à Saint Omer.
[Lui] qui, dans [l'idée] du bien commun est né, plus que
dans le sien,
de cette province et de la bienveillante ville, toujours il a
veillé à être
un excellent citoyen.
Les pauvres, il a nourri quasi comme des nourrissons de
Dieu,
de l'autel, pourvu d'une brillante culture, il s'est occupé
et le clergé, en vertus, de l'élever, il se souciait.
Pasteur très vigilant,
ici pour les enfants, les écoles du savoir, il a ouvert.
Bienfaiteur généreux,
ici pour les jeunes filles, un refuge et une surveillance,
il a préparé de lui-même.
Pourvoyeur très sage,
il n'acceptait pas de récompense, ni pour les largesses
qu'il prodiguait
et ni pour le soulagement du misérable,
l'assistance au studieux.
Lesquels lui étaient réservés, vivant, il avait méprisé les
honneurs.
Mort, il repousse
ceux-ci [et] de manière à les piétiner, entre les pauvres
il voulait être enseveli,
eux pour qui, l'hôpital, par l'illustre prédécesseur déjà
bâti,
il a rénové, grandi, enrichi.
Il est mort, de l'ère du Seigneur, en l'année 1727,
à son âge de 63 [ans].

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Ad vota capituli monumentum hic designavit
Abi viator
Et lacrymas et preces da magno cineri

[Son] neveu, illustre successeur, se reposant
sur les vœux du Chapitre, le monument ici a désigné.
Pars voyageur,
et des larmes et des prières donne à [ces] grands restes.

Le texte est copié de la dalle tumulaire de François DE VALBELLE-TOURVES du transept nord

Marbre Louis Alphonse de VALBELLE DE TOURVES



Sta Viator
Ad nobilem tumulum
Sub eo jacet magni viri exiguus
cinis.
Hic est illustrissi. ac Rever.
Dominus D. Ludovicus Alphonsus

Reste, voyageur,
devant ce noble tombeau,
dans lequel gisent, d'un grand homme, les
modiques restes.
Ici est l'illustre et révérend
maître Louis Alphonse
DE VALBELLE DE TOURVES.
Vicomte des Marseillais, par les vertus héritier
et aussi par le sang.
Lui qui, pendant un temps, des plus grands, les
honneurs, cherchait à égaler,
parmi les plus grands, pas le plus petit, il s'est fait.
Aux lourdes affaires du clergé de la Gaule préposé,
de même, il fut maître de la Chapelle du Roi.
De là, auprès du clergé et auprès du roi,
de grandes charges avec réussite, s'est acquitté.
D'abord à Electense (**), ensuite à St Omer,
les insignes [de ces charges] avec mérite, il les a
élevés.
Il s'est montré, pour l'un et l'autre, d'une discipline
ecclésiastique,
le restaurateur et aussi le garant acharné.
Ceux, alors pasteur en vie, pauvres, qu'il a adopté
comme les siens,
les mêmes, ici mourant, il a désigné héritiers.
Il est mort en l'année 1708 âgé de 68 [ans].
Et pourtant, il n'a pas complètement disparu,
il vit, dans l'esprit noble de ses proches,

DE VALBELLE DE TOURVES.
Vice comitum Massiliensium Virtutis hæres
Ac sanguinis
Qui dum Majorum decora æmulari studuit
Majoribus non minor fecit sua.
Gravibus Cleri Gallicani negotiis prepositus.
Idem Regii oratorii præfectus fuit.
Magnis hinc apud Clerum apud que Regem
Muneribus feliciter perfunctus.
Primum ad electenses dein ad Audomarenses
infulas merito provectus.
Tulit utrasque disciplinæ ecclesiasticæ
Restaurator ac Vindex acerrimus.
Quos tunc Pastor egenos vivens adoptavit
Eos dem hic Moriens designavit hæredes ut suos.
Obiit anno 1708 ætatis 68Nec tamen. *Totus interiit*
Vivit in suis indoles nobilis
Apud Regem fidelitas inconcussa
Apud Clerum incorrupta morum integritas
Apud omnes famaAbi viator et luge jacturam
publicam
Mors nec ovibus parcit nec pastori.

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Le texte est copié pour partie (en italique) de la dalle tumulaire de Louis Alphonse de VALBELLE du transept nord.

Différences marbre / dalle :

DE VALBELLE DE TOURVES / DE VALBELLE

« Vice comitum » non effacé / « VICE COMITU » effacé

hæredes ut suos / ADOPTAVIT UT SUOS (« ut suos », sur autre ligne)

auprès du roi de par une fidélité inébranlable,
auprès du clergé de par l'incorruptibilité de mœurs
intègres,
auprès de tous de par sa renommée.
Pars voyageur et pleure une perte pour tous.
La mort, ni les brebis, a épargnés, ni le pasteur

Marbre Pierre DESMARTINS DE PUISLOBIER



Hic parentibus adjacet
Venerabilis Dominus Petrus
DESMARTINS DE PUISLOBIER
Apud Aquas Sextias in Provincia
Oriundus
Hujus Ecclesiæ canonicus graduatus

Archidiaconus et Vicarius generalis
Jurium capituli defensor et vindex acerrimus
In consiliis ejus præsidebat maturitas
Eximia in rebus arduis prudentia
Avitæ religionis sincerus amator
Primævæ disciplinæ cupidus sectator
Politoris litteraturæ studiosus
Ingenii vi ac sagacitate
Non minus quam bonitate ac facundia
Omnibus notus omnibus carus
Amicis sociabili indole amabilis
Ad officia ex corde propensus
Intimum ejus erga valbellanos affectum
Conjice lector ex vicinia sepulchri
Omnia demum sua
In Ecclesiæ suæ pauperum et domesticorum usus
Largius effundens
Sic fæneratus Domino
Obiit die XXVIII Decembris Anno MDCCLIV
Ætatis suæ LXXII

Ici repose auprès des parents,
un vénérable maître, Pierre
Desmartins de Puislobier,
d'Aix-en-Provence
originaire.
De cette église chanoine gradué,
archidiacre et vicaire général
Du droit du Chapitre, le défenseur et le garant le
plus acharné.
Dans les assemblées, présidait sa sagesse.
Une excellente, dans les affaires difficiles,
prudence.
De la religion transmise par les ancêtres,
sincèrement épris,
de connaissances dès le premier âge, un étudiant
avide,
à une élégante écriture, attaché.
D'une Intelligence, d'une force et, en plus, d'une
sagacité,
pas moins qu'excellent et aussi éloquent,
par tous connu, pour tous précieux.
Sociable pour ses amis, d'un caractère aimable
Dans sa fonction, au cœur enclin.
Intime dans ses relations avec les Valbelle,
Attribue, lecteur à proximité de la sépulture,
Toutes ces choses, précisément, à lui.

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Nostris lacrymis adde tuas viator
Et apprecare
Ut
Æterna requiescat in pace. Amen (?)

*Texte copié de la dalle tumulaire de Pierre DESMARTINS DE
PUISLOBIER du transept nord
Différences marbre / dalle tumulaire :
« Vicarus generalis » / « generalis » effacé sur dalle
Non minus quam bonitate / NON MINUS QUAM URBANITATE*

Dans son église, de pauvres et de personnel, l'[aide
par l'] emploi
[a été] abondamment réalisé.
Ainsi rendu [avec les intérêts] au Seigneur,
il est mort au jour du 28 décembre en l'année 1754
En son âge de 72 [ans].
À nos larmes, joins les tiennes voyageur
et prie
afin que
pour l'éternité, il repose en paix – Amen

Reconnaissance aux VALBELLE

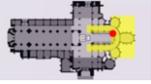


Texte en français moderne

Dans la chapelle à droite
Reposent les corps des ill.Ev. DE VALBELLE.
dont les épitaphes intégralement conservées
sont à gauche, et les bienfaits ci-près résumés.
Réédifié sur une 1^{ère} du XIII^e siècle
par la sollicitude de la ville de S^t Omer,
avec subvention de l'Etat; - Architecte D.DARCY.
1^{ère} pierre bénite, 20 7^{bre} 1868 par Mgr. LEQUETTE,
Evêque d'Arras, Boulogne et S^t Omer,
Assisté par C. PORTENART, vicaire général,
F. DURIEZ chanoine, curé, Grand Doyen de N.D.
Préfet A. PAILLARD. S.-Préfet L. THUILLIER.
Maire de la cité F. LE SERGEANT DE MONNECOVE.

Président du conseil de fabrique F. DE PELET.
Autel, chandeliers, statues, grille, vitraux,
offrandes de généreux catholiques,
en reconnaissance d'insignes faveurs,
obtenues par Notre DAME des MIRACLES,
surtout préservation de l'affreuse invasion, 1871.
Consécration de l'Autel par Mgr LEQUETTE,
Assisté par M. PROYART, vic général le 18 Juillet 1874.
Tous les bienfaiteurs auront une messe
le 1^{er} lundi de chaque mois à perpétuité.
Les autres lundis une messe à perpétuité
pour les principaux donateurs et leur famille,
vivants et morts. Merci à chacun d'eux !
Dieu doit leur récompense!!!,

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles



Marbres pour deux bienfaiteurs



**Charles Auguste
Joseph DEFRANCE**

In memoriam
Caroli Augusti Joseph
DEFRANCE de HELICAN
1825 – 1885
qui hujus templi refectio-
ni sua munificentia
contribuit
1900

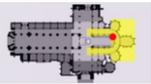
En mémoire de Charles
Auguste Joseph DEFRANCE de
HELICAN
1825 – 1885
qui, de ce temple, à la
réfection, par sa générosité, a
contribué.



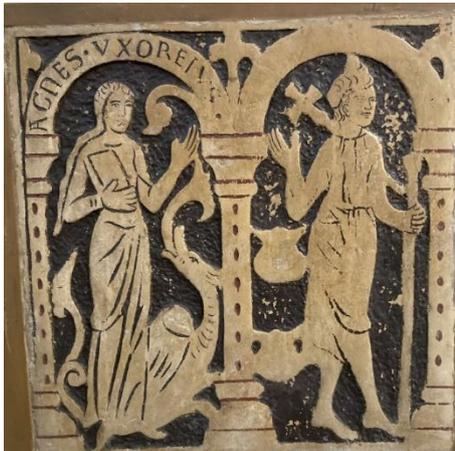
Henri DUPUIS

Piæ memoriæ
Henrici DUPUIS
Audomarensis 1819 – 1889
viri boni qui hujus templi decorem
dilexit multum et largis suis
muneribus promovit 1900

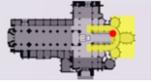
A la pieuse mémoire de Henri
DUPUIS
Audomarois 1819 – 1889
A un homme bon, qui, la beauté de
ce temple, aimait beaucoup, et
avec ses dons généreux Il a embelli.



Dalle « AGNES »



AGNES VXOR EIVS
Agnès (?) la femme de ce...



Fragment dallage : Naissance du Christ



Partie supérieure

+ NATVS SIC IACVIT VILI VE

Né, ainsi il était étendu, dans l'indifférence aussi

Bannière

GLORIA IN EXCELSIS DEO ET IN

Gloire, dans les hauts, à Dieu et sur (*)

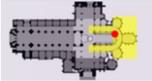
Partie inférieure

DI SCE CRUCIS Q' ST ID

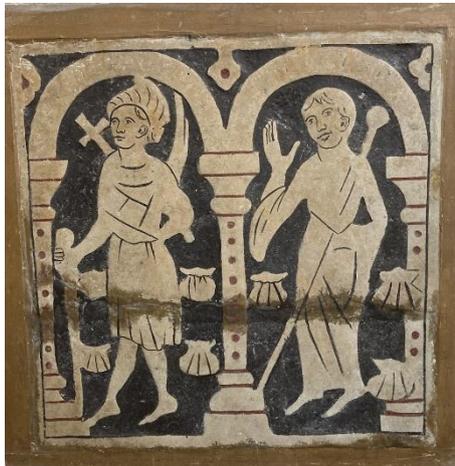
Louages de la Sainte Croix qui ?? ?? (**)

(*) suite probable [*terra pax hominibus bonae voluntatis*] (*sut terre paix aux hommes de bonne volonté*)

(**) *D(e laud)l(bus) ? S(an)C(t)E Croix QUI ST ID (ID peint à tort à la place de IN lors d'une restauration, source EPIGRAPHIES DU PAS-DE-CALAIS)*



Dalle « WILLELM »

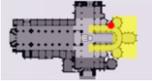


WILLELM

Guillaume

(Texte sur la gauche de la première arcade)



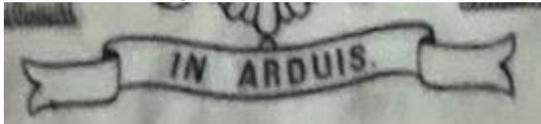


Trois arcades avec la chronologie des archiprêtres, des évêques et une arcade avec un marbre pour Petrus PAUNETIUS



Marbre pour Petrus PAUNETIUS

Le texte latin est une copie d'une dalle sur pierre bleue présente dans la basse-nef nord.



Sur le haut, sa devise : In Arduis (Dans l'adversité)

À Dieu très bon, très grand (D.O.M.)

Frère Pierre Paunet

De Barbançon

De l'ordre des Mineurs (franciscain)

De cette église audomaroise (ecclesiæ Audomarensis)

Evêque

Pieusement, il est mort la veille des calendes d'avril (31 mars)

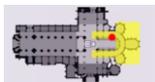
1631

Agé de 51 [ans], évêque 3 ans

Espérant en la résurrection

Prie bien, toi qui lis (lecteur).



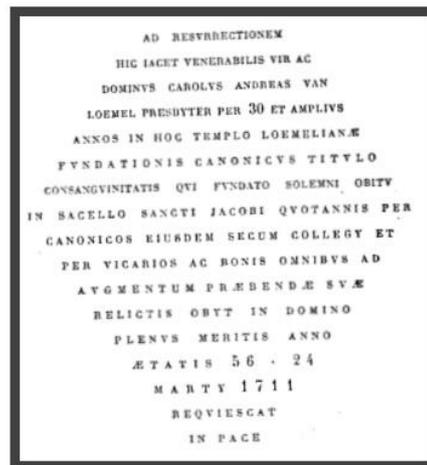


Marbre Charles-André LOËMEL



Une plaque d'ex-voto modernes recouvre le marbre funéraire du chanoine Charles-André VAN LOEMEL inséré dans le mur et qui n'est plus visible.

Ce marbre caché, blanc, encadré de noir, d'une hauteur de 57 cm, pourrait ressembler à l'image ci-contre (texte relevé dans « Épigraphe du département de Pas-de-Calais », paru en 1892, avant la mise en place des ex-voto).



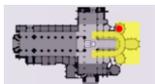
AD RESVRRECTIONEM
 HIC IACET VENERABILIS VIR AC
 DOMINVS CAROLVS ANDREAS VAN
 LOEMEL PRESBYTER PER 30 ET AMPLIVS
 ANNOS IN HOC TEMPLO LOEMELIANÆ
 FVNDATIONIS CANONICVS TITVLO
 CONSANGVINITATIS QVI FVNDATO SOLEMNI OBITV
 IN SACELLO SANCTI JACOBI QVOTANNIS PER
 CANONICOS EIUSDDEM SECUM COLLEGY ET
 PER VICARIOS AC BONIS OMNIBUS AD
 AVGMENTUM PRÆBENDÆ SVÆ
 RELICTIS OBYT IN DOMINO
 PLENVS MERITIS ANNO
 ÆTATIS 56 – 24
 MARTY 1711
 REQVIESCAT
 IN PACE

Vers la résurrection.

Ici repose un vénérable homme et aussi un maître, Charles-André van Loemel, prêtre pendant 30 et davantage d'années, dans ce temple, de la loemelienne (*) fondation, chanoine en titre, en tant que parent de celui qui, de [cette] fondation solennelle s'était acquittée.

Dans la chapelle Saint Jacob tous les ans, par les chanoines, de la même façon, avec le collège et par les vicaires, donc pour tous les bienfaits, pour une augmentation de sa prébende [était] accordée. Il est mort dans du Seigneur, Une, plein de mérites, année, âgé de 56 [ans], [le] 24 mars 1711
 Qu'il repose
 en paix !

(*) le chanoine Hermann Loëmel avait fondé dans cette Cathédrale un canonikat portant son nom (d'où l'adjectif littéral « loemelien »). Cette fonction était notamment à destination de sa parenté, d'où ici Charles-André van Loëmel.



Dallage de la chapelle du Sacré-Cœur

Dalle de FOULQUE, fils de Jean de Sainte-Aldegonde



+ FVLCO FILI⁹ IOHANNIS DE SA
NCTA ALDEGVNDE
DEDIT ISTV LAPIDEM
BEATO AVDOMARO

Foulque fils de Jean de
Sainte-Aldegonde
a donné cette pierre
à Saint Omer

Ce personnage aurait vécu vers 1221-1262 (Hermand)

Dalle de GILLES, fils de Foulque de Sainte-Aldegonde



+ EGIDIVS : FILIVS : FVLCONIS
: DE : SANCTA : ALDEGV
NDE : DEDIT : ISTVM : LAPIDE
M : IN : HONORE : BEATI : AVDOMARI

*Représentation de la
dalle « avec leurs
mastics de couleur,
rétablis selon l'état
primitif », selon E.
Wallet*



Gilles, fils de Foulque
de Sainte-Aldegonde,
donne cette pierre
en l'honneur de Saint Omer

Apparaît dans les textes en 1248 (Hermand)

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Dalle de NICHOLAUS WASSELIN



+ NICHOLAVS : FILIVS : VVI
LLELMI : VVASSELINI : DED
IT : ISTVM : LAPIDEM : AD : HONO
REM : SANCTI : AVDOMARI

Nicolas, fils de
Guillaume Wasselin a donné
cette pierre en l'honneur
Saint Omer

Connu comme bourgeois de St Omer en 1239 (Hermand)

Dalle de GUILLAUME WASSELIN



.... :S : UVILLELMI : VVAS
SELINI : DEDIT : ISTVM : LAPID
EM : AD : HONOREM : BEATI : AUDOM
ARI : EPISCOPI : E ...

...Guillaume (Willelm)
Wasselin a donné cette pierre
en l'honneur de Saint Omer
évêque...

*Guillaume Wasselin, frère de Nicolas Wasselin,
également bourgeois de St-Omer en 1239.*

PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Pavé taille de la vigne



TRUNCAT VINETA GLATIALI – (M) A RS NI VS – S- PRE ?

Il taille la vigne par un temps froid - Mars ??

9 médaillons animaux « monstrueux »



Aucune inscription

Fragment souvenir commémoratif de pèlerinage



Sous arcature, personnage tient un fleuron. Chaussures et coquilles. Aucune inscription



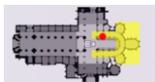
PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles

Deux parties en triangle. Fable du Renard et de la Cigogne

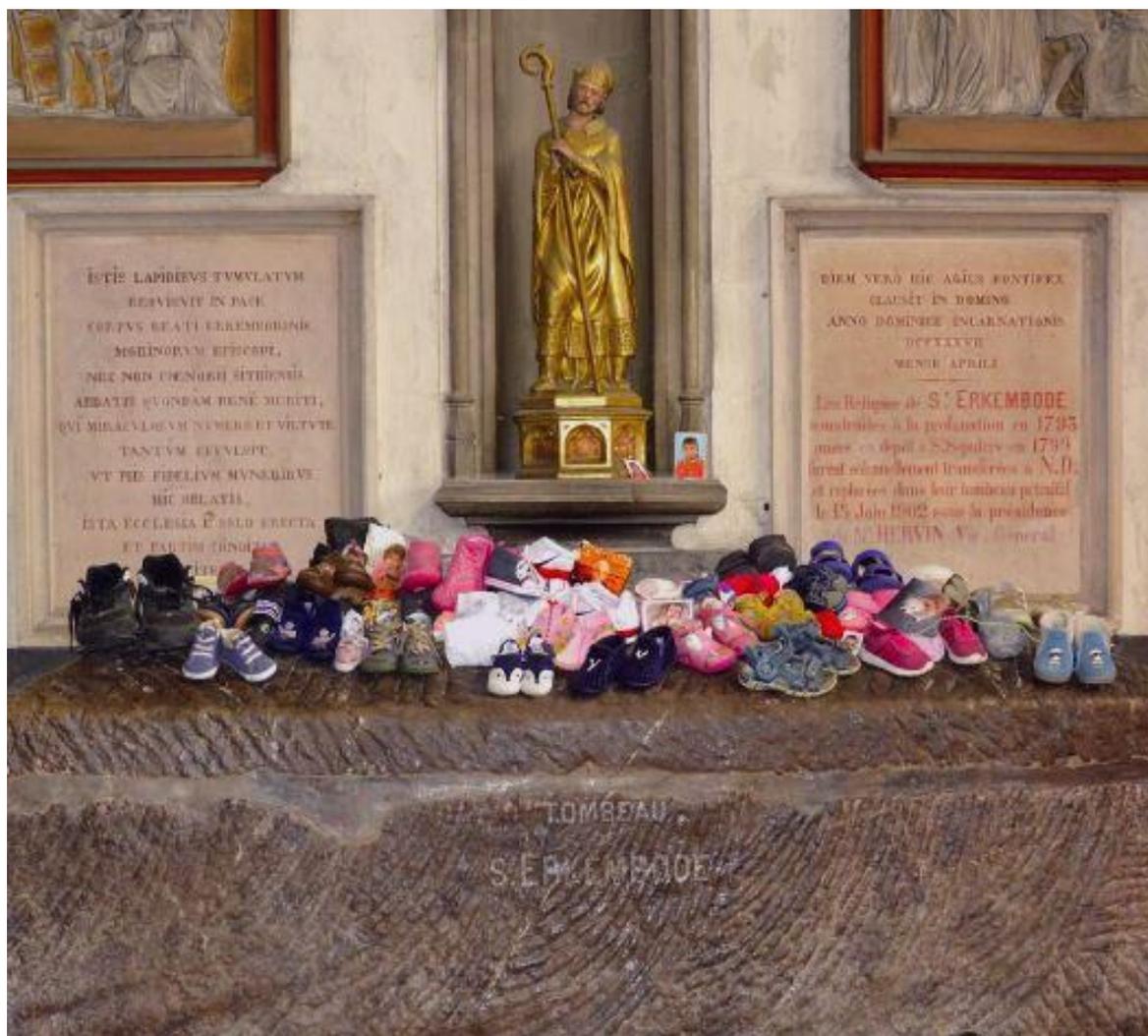


Petits carreaux avec des sujets variés





Tombeau de SAINT ERKEMBODE



PARTIE 3 – Déambulatoire et ses chapelles



ISTIS LAPIDIBUS TUMULATUM
 REQUIEVIT IN PACE
 CORPUS BEATI ERKEMBODONIS
 MORINORUM EPISCOPI,
 NEC NON COENOBII SITHIENSIS
 ABBATIS QUONDAM BENE
 MERITI;
 QUI MIRACULORUM NUMERO
 ET VIRTUTE
 TANTUM EFFULSIT,
 UT PIIS FIDELIUM MUNERIBUS
 HIC OBLATIS
 ISTA ECCLESIA E SOLO ERECTA
 ET PARTIM CONDITA
 EXSTITERIT

Enseveli dans ces pierres,
 Repose en paix
 Le corps du bienheureux
 Erkembode
 Evêque des Morins
 Et aussi jadis bien méritant abbé
 de l'abbaye de Sithiu,
 Qui a fait des miracles en nombre
 et en valeur
 Il a tant été lumière,
 Que les pieux devoirs des amis
 [Ont été] Ici réalisés
 En cette église, sortie de terre
 Et [qu'il aura] en partie fondée
 Il aura été enseveli

DIEM VERO HIC AGIUS PONTIFEX
 CLAUSIT IN DOMINO
 ANNO DOMINICE
 INCARNATIONIS
 DCCXXXVII
 MENSE APRILI

Le jour, en vérité, ici
 l'évêque « agius »
 S'est éteint dans le Seigneur
 En l'année de l'Incarnation
 737
 Au mois d'avril.

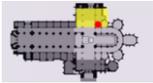
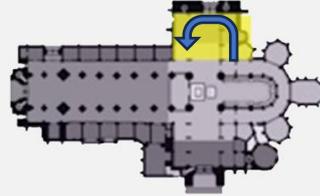


Près du tombeau un carreau portant la date de 1748

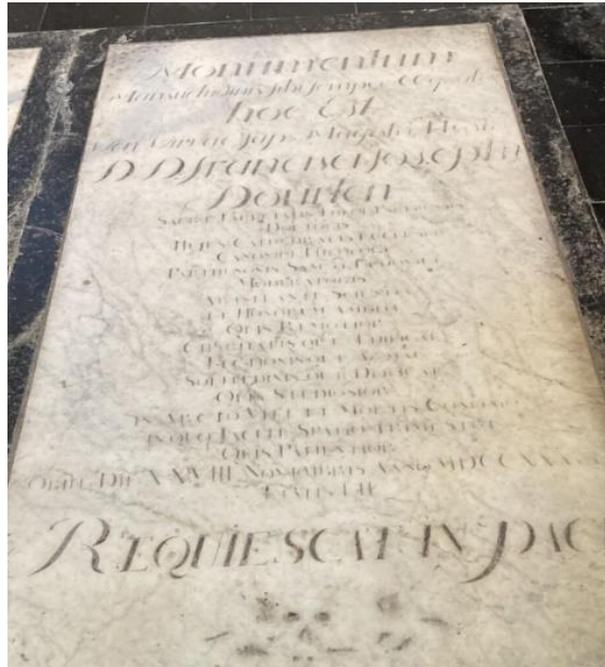
PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles



PARTIE 4 Transept nord et ses chapelles



Dalle funéraire de François Joseph DOURLEN



Texte gravé relevé avec l'aide de l'ouvrage EPIGRAPHIE DU PAS-DE-CALAIS 1892

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

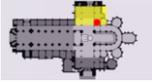
MONUMENTUM
MANSUETUDINIS SIBI SEMPER ÆQUALIS
HOC EST
VEN VIRI AC SAP MAGISTRI NOSTRI
D D FRANCISCI JOSEPHI DOURLLEN
SACRE FACULTATIS THEOL PARISIENSIS
DOCTORIS
HUJUS CATHEDRALIS ECCLESIAE
CANONICI THEOLOGI
PARTHENONIS SANCTI LUDOVICI
MODERATORIS
AB INFLANTI SCIENTIA
ET HONORUM AMBITU
QUIS REMOTIOR
CHARITATIS QUÆ ÆDIFICAT
LECTIONIS QUÆ ARMAT (?)
SOLITUDINIS QUÆ DEIDICAT
QUIS STUDIOSIOR
IN ARCTO VITÆ ET MORTIS CONFINIO
IN QUO JACUIT SPATIO TRIMESTRI
QUIS PATIENTOR
OBIIT DIE XXVIII NOVEMBRIS ANNO M D CC XXXIII
ÆTATIS LII
REQUIESCAT IN PACE

Un monument funéraire,
[dédié] à sa bienveillance toujours égale,
est à cet endroit,
[celui] d'un homme vénérable et aussi de notre guide :
maître François Joseph
Dourlen,
diplômé, de la faculté de Théologie de Paris,
[du grade de] docteur,
de cette cathédrale,
chanoine avec [prébende] théologique,
de l'abbaye Saint Louis,
régisseur.
Par l'encouragement de la connaissance,
et des honneurs, l'ambition
qu'il a rejeté,
la charité qu'il a érigée,
les choix qu'il a conduit,
la solitude qu'il a vénérée,
quel dévouement !
Au nord de la vie et au voisinage de la mort,
Où il gisait le temps d'un trimestre,
quelle souffrance !
Il est mort le jour du 28 novembre 1733
âgé de 52 [ans]
Qu'il repose en paix.

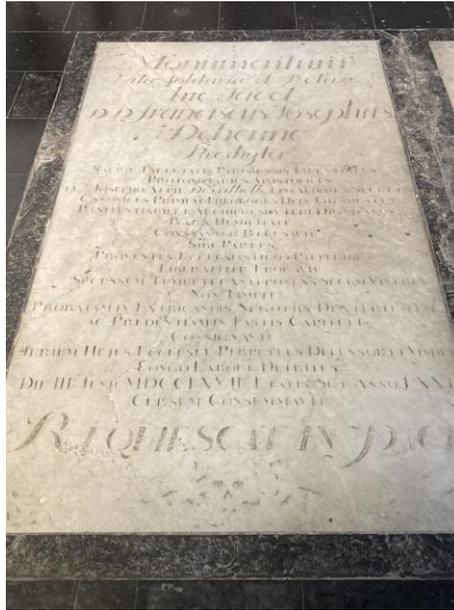
PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

MONUMENTUM
VITÆ ECCLESIASTICÆ NUNQUAM OTIOSÆ
HIC JACET VENERABILIS DOMINUS
JACOBUS SIMON DOURLÉN
PRESBYTER
SACRÆ FACULTATIS PARIENSIS DOCTOR THEOLOGUS
HUJUSCE CATHEDRALIS ECCLESIAE CANONICUS
PREBENDÆ
MAJORIS ANNO 1700 POSTEA GRADUATUS
ARCHIPRESBYTER
AC DEMUM ARTESIE ARCHIDIACONUS
TRIBUS EPISCOPIS APPRIME CARUS
VARIA MUNERA DIGNE SUSTINUIT
ILLUSTRISSIMI DOMINI ALPHONSI DE VALBELLE
ECCLESIASTICÆ DISCIPLINÆ INSTAURATORIS JUSSU
JUNIORES CLERICOS IN SEMINARIO
SACRA DOCTRINA IMBUIT
ITEM FRANCISCO ET JOSEPHO ALPHONSO DE VALBELLE
VESTIGIA DECESSORIS ARCTE PREMENTIBUS
EIDEM SEMINARIO PRÆSES DATUS
OMNES AD PIETATEM INFORMAVIT
FORMA CLERI TACTUS IPSE
IN PARTEM SOLLICITUDINIS AB IISDEM VOCATUS
VICARII GENERALIS MUNUS OBIENS
IPSOS ONERE GRAVI SUBLEVAVIT
PLENUS DIERUM ET OPERUM
IN DOMINO PACIFICE OBDORMIVIT
ANNO MDCCLXIV DIE V JANUARI
VIXIT ANNOS LXXXIV
RESQUIESCAT IN PACE

Monument funéraire
pour une vie ecclésiastique jamais désœuvrée.
Ici gît un vénérable maître,
Jacob Simon Dourlen,
prêtre,
diplômé de la faculté de Paris [au grade de]
docteur en théologie,
de cette cathédrale, chanoine à prébende
majeure en l'année 1700, ensuite nommé
archiprêtre,
et précisément archidiacre d'Artois,
par trois évêques de premier plan, estimé.
Diverses charges dignement il supportait.
Par l'illustrissime maître Alphonse de Valbelle,
pour, de la rigueur ecclésiastique, le
renouvellement, choisi,
les jeunes clercs au séminaire
la doctrine sacrée, il instruisait.
Pareillement à François et à Joseph Alphonse de
Valbelle,
l'exemple du prédécesseur, [qu'ils ont] strictement
suivis,
de la même manière, au séminaire, en tant que
dirigeant,
tous vers la piété il a formé.
Une formation du clergé, [faite] avec son
influence,
en partielle responsabilité à partir de sa propre
vocation.
De vicaire général la charge, mourant,
lui-même d'un fardeau lourd s'est allégé
de journées pleines et de labeurs
En paix divine, il s'est endormi
l'année 1764, le jour 5 de janvier.
Il a vécu 84 ans.
Qu'il repose en paix.



Dalle funéraire de François Joseph DEHENNE



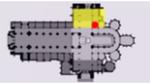
MONUMENTUM
VITÆ SOLITARIÆ ET ACTIVÆ
HIC JACET
D. D. FRANCISCUS JOSEPHUS
DEHENNE
PRESBYTER
SACRÆ FACULTATIS PARIENSIS LICENTIATUS
PROTONOTARIUS APOSTOLICUS
ILL^{MO} JOSEPHO ALPH DE VALBELLE EPO AUDOM A
SECRETIS
CANONICUS PRIMUM THEOLOGUS DEIN GRADUATUS
PŒNITENTIARIII ET ARCHIPRESBYTERI DIGNITATES
RARA HUMILITATE
CONSTANTER RECUSAVIT
SIBI PARCUS
PROVENTUS ECCLESIASTICOS PAUPERIBUS
LIBERALITER EROGAVIT

Monument funéraire
à une vie solitaire et active.
Ci-gît
maître François Joseph
Dehenne,
prêtre,
de la faculté de théologie de Paris, licencié,
protonotaire apostolique,
pour l'illustrissime Joseph Alphonse de Valbelle évêque
de l'Audomarois, comme secrétaire,
chanoine premier en théologie, ensuite gradué,
[des fonctions] de pénitencier et d'archiprêtre digne.
A des rares faiblesses,
avec constance, il s'opposait.
Econome pour lui,
[mais] les revenus ecclésiastiques, pour les pauvres,
généreusement, il dépensait.

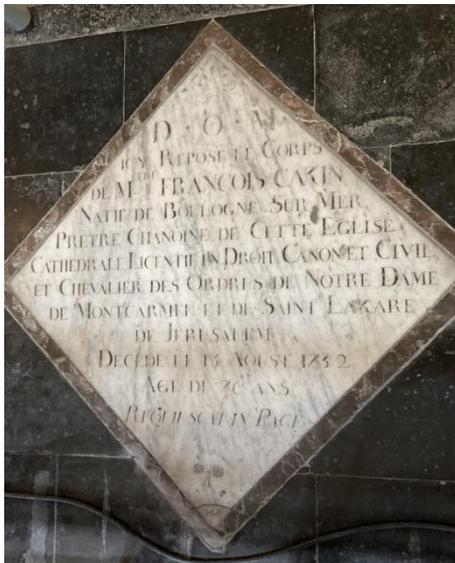
PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

SECESSUM TUMULTUI ANTEPONENS SECUM VIVERE
NON TIMUIT
PROBATAM IN EXTRICANDIS NEGOTHS DEXTRITATEM
AC PRUDENTIAM IN FASTIS CAPITULI
CONSIGNAVIT
JURIUM HUIUS ECCLESIAE PERPETUUS DEFENSOR ET
VINDEIX
LONGO LABORE DETRITUS
DIE III JUNII MDCCLXVII ÆTATIS SU.E ANNO LXXI
CURSUM CONSUMMAVIT
REQUESCAT IN PACE

À l'écart du tumulte, préférant vivre avec lui-même,
il ne craignait pas [de faire preuve]
d'une excellente, dans le démêlement d'affaires,
dextérité,
et aussi la prudence dans les fastes du chapitre,
Il assurait.
Du droit, en de cette église [il a été] perpétuellement
défenseur et garant.
Par un long travail fatigué,
le jour 3 de juin 1767 à son âge de 71 [ans]
sa course s'est achevée.
Qu'il repose en paix !



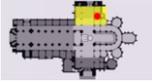
Dalle funéraire de François CAZIN



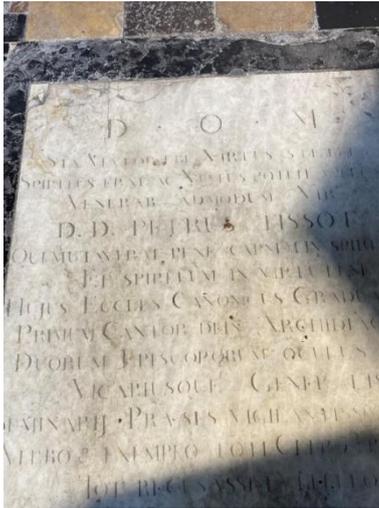
D. O. M.
ICY REPOSE LE CORPS
DE MAÎTRE FRANCOIS CAZIN
NATIF DE BOULOGNE SUR MER
PRETRE CHANOINE DE CETTE EGLISE
CATHEDRALE LICENTIE EN DROIT CANON ET CIVIL
ET CHEVALIER DES ORDRES DE NOTRE DAME
DE MONTCARMEL ET DE SAINT LAZARE
DE JERUSALEM
DECEDE LE 13 Aoust 1732
AGE DE 70 ANS
REQUIESCAT IN PACE (*)

...texte lisible en français moderne.

()Qu'il repose en paix*



Dalle funéraire de Pierre TISSOT



D O M
STA VIATOR IBI VIRTUS STETIT
SPIRITUS ERAT AC VIRTUS POTUIT APELLARI
VENERAB. ADMODUM VIR

A Dieu très grand et très bon.
Arrête-toi, voyageur ! Dans ce lieu, la perfection est érigée.

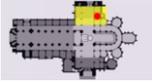
Esprit, il était, et aussi courage, pouvait-il être appelé,
un pleinement vénérable homme,
maître Pierre Tissot,
qui avait changé, presque, la chair en esprit
et l'esprit en vaillance.
De cette église, chanoine gradué,
premier chantre, ensuite archidiacre,
œil (*) des deux évêques
et vicaire général,
du séminaire, directeur très attentif.
Par la parole et l'exemple, à tout le clergé, il donnait
son soutien.

D. D. PETRUS TISSOT
QUI MUTAVERAT PENE CARNEM IN SPIRITUM
ET SPIRITUM IN VIRTUTEM
HUJUS ECCLES CANONICUS GRADUATUS
PRIMUM CANTOR DEIN ARCHIDIACONUS
DUORUM EPISCOPORUM OCLUS
VICARIUSQUE GENERALIS
SEMINARII PRÆSES VIGILANTISSIMUS
VERBO & EXEMPLO TOTI CLERO PRÆFULSIT
TOT RECUSASSET TITULOS
NISI FRUCTUS DONARE POTUISSET
PAUPERUM PARENS EOS DESIGNAVIT HÆREDES
QUOS SÆPE PAVIT DE SUO
SIC MEDITATUS ÆTERNITATEM INTRA TEMPUS
PRÆMISERAT AD ILLAM RES SUAS ET SE IPSUM
OBIIT ANNO DOM 1720 .. JUNII ÆTATIS SUÆ ..
EO TANDEM IVIT QUO IRE CONSUEVERAT
ABI VIATOR
ET SEQUERE

Tant d'honneurs, il a refusé,
si leur jouissance, en faire don, il n'avait pas pu.

Des pauvres le parent, il les a désignés héritiers,
[eux] que souvent lui-même entretenait.
De cette manière, pensant à l'éternité pendant son temps
[de vie],
il avait dirigé, vers celle-là, ses actions et lui-même.
Il est mort en l'année du Seigneur 1720 le .. de juin, à son
âge de ..
Là, finalement, il est allé, où il s'habituaient à aller.
Pars voyageur,
et poursuit [ton chemin]

(*) *archidiacre ayant en charge la gestion administrative
pour le compte de l'évêque*



Dalle funéraire de Jean-François DERUDDER



et de Jean-Marie HIECQUE

Le texte très effacé est peu lisible.

François QUENSON (1794-1879) dans son ouvrage « *Notre-Dame-de-St-Omer, ou Recherches sur cette église, contenant un aperçu de son histoire, de ses monuments, et ses débats surtout avec l'abbaye de St.-Bertin.* », édité en 1830, reprend texte ci-après.

Plus loin, suit la lecture faite de la dalle en 1892.

D.O.M.
HIC JACENT
Rⁱ. AC VEN.^{les}. . DOMINI
JOANNES FRANCISCUS DERUDDER ALTIPONTANUS
ET
JOANNES MARIA HIECQUE AUDOMARENSIS,
SACRÆ FACULTATIS PARIENSIS DOCTORES THEOLOGI,
HUJUS -CE INSIGNIS ECCLESIE CANONICI,
QUI, DUM VIVERENT, OMNI ERUDITIONIS GENERE
CLARUERUNT ;
LITTERATURA POLITIORI, SCITE INCLITI,
IN ANTIQUITATE APPRIME(?) VERSATI,
RERUM DIVINARUM ET SACRÆ DOCTRINÆ PERITIA
INTER PAUCOS EXIMII ;

Dieu très grand et très bon.
Ici gisent
les révérends et aussi vénérables maîtres
Jean François Derudder du Haut-Pont (*)
et
Jean-Marie Hiecque de St Omer,
de la faculté parisienne de théologie docteurs en
théologie,
de cette insigne église, chanoines,
qui pendant qu'ils vivaient, dans toutes formes de
savoir, se sont distingués
par une érudition très brillante particulièrement illustre,
avant tout versée, pour les temps passés

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

NON RE MINUS QUAM TITULO
DOCTORES.
HIS-CE PRÆCLARIS INGENII DOTIBUS ILLUSTRÉS ;
ANIMI VIRTUTIBUS ILLUSTRIORES ;
MORUM SUAVITATE AC SIMPLICITATE
VITÆ MODESTIA AC SANCTITATE
OMNIUM .ET AMOREM, SIC ET VENERATIONEM
MERUERUNT.
VIRI VERE CHRISTIANI,
CLERI AMATORES ET SEDULI CULTORES,
ECCLESIASTICÆ DISCIPLINÆ TENACES,
NULLI OFFICIORUM SUORUM PARTI DEFUERUNT :
PII AC RELIGIOSI CANONICI
PRIMUS JURA CAPITULI DUM STRENUUS DEFENDERET
HEU ! NIMIS CITO INGENTI HUIUS ECCLESIAE LUCTU
EREPTUS
OBIIT IV NOVEMBRIS, ANNI 1756, CÆTATIS 67,
ET AMICO CINERI.SOCIATUS :
SIC QUOS NATALITIA, INSTITUTIO, OFFICIA ET TITULI
PIETAS, MORES ET DOCTRINA EFFECERANT
SOCIOS,
VICINA QUOQUE SEPULTURA
SOCIAVIT,
ORA VIATOR UT SICUT AMBO TEMPORALI GAVISI SUNT,
SIC ETIAM FELICI AC CÆTERNA GAUDEANT
SOCIETATE
REQUIESCANT IN PACE.

(*) Quartier de St Omer

(**) Hiecque

(***) de Derudder

dans l'expérience des choses divines et la doctrine sacrée.

Parmi une élite, combien éminents,
pas pour le plus petit titre,
docteurs,
par ces excellentes dispositions
de l'esprit, illustres,
par, de l'âme, les vertus, très illustres,
par, des mœurs, la douceur et aussi la simplicité,
par, dans la vie, modestie et aussi droiture,
de tous, l'affection, et ainsi la vénération, ils ont mérité.

Des hommes véritablement chrétiens,
du clergé, amis et diligents défenseurs,
pour la discipline ecclésiastique, tenaces,
aucune partie de leurs devoirs,
ils n'ont manquée :

Des pieux et religieux chanoines.

Le premier, alors que, les droits du chapitre, zélé, il défendait,

hélas, trop rapidement, dans l'immense chagrin de cette
église

enlevé,

est mort le 4 novembre, en l'année 1756, à l'âge de 67
[ans] (**)

et aux cendres amis (***) uni.

De cette manière naissance, règle, devoirs et titres,
la piété, les mœurs et la doctrine avaient été réunis.

Les amis

proches, la sépulture aussi [les]

a associé.

Prie voyageur pour que, de même que les deux des amis
ont éprouvé de la joie un temps [sur terre],

de la même manière qu'aussi heureux et aussi pour
l'éternité, ils se réjouissent ensemble.

Qu'ils reposent en paix ! Amen.

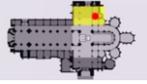
PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

Dans l'ouvrage EPIGRAPHIE DU PAS-DE-CALAIS - 1892, le texte restant encore lu à cette époque est ci-après.

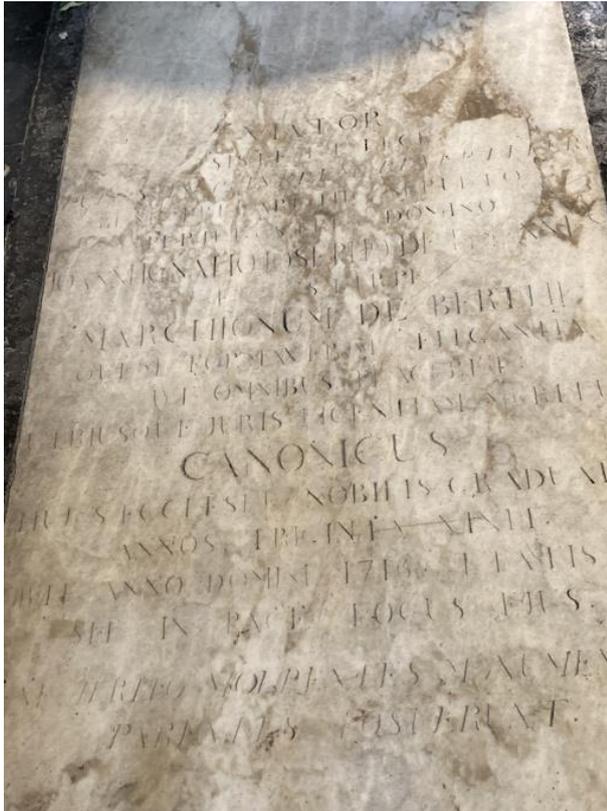
HIC JACENT
... AC VEN . DOMINI
JOANNES FRANCISCUS DERUDDER ALEMBONIANUS
ET
JOANNES MARIA HIECQUE ENSIS
SACRÆ FACULTATIS THEOLOGIÆ DOCTORES
HUJUS CATHEDRALIS (?) ECCLESIE CANONICI
QUI DUM VIVERENT
LITTERATURA
IN ANTIQUITAT.
RERUM DIVINARUM
INTER
NON . . MI
.QUE

HISCE PRÆCLARI INGENII DO
ANIMI I
MORUM SUAVITATE AC SIMPLICITATE
VITÆ MODESTIA AC SANCTITATE
OMNIUMVERITATIM
VIRI VERE CHRISTIANI
CLERI AMATORES ET SEDULI CULTORES
ECCLESIASTICÆ DISCIPLINÆ TENACES
NULLI OFFICIORUM SUORUM PARTI DE
PII AC RELIGIOSI CANONICI
. . . JURA CAPITULI
HII NIMIS CITOHUJUS ECCLESIE LUCTU (?)
.
.NNI
16 NOVEMBRIS ANNI 1756 ÆTATIS 67
.SOCIATU .
.MORES ET DOCTRINA FECERANT
SOCIOS
VICINA QUOQUE SEPULTURA
SOCIAVIT
ORA VIATOR UT SICUT AMICI TEMPORALI GAVISI SUNT
.FELICI AC ÆTERNA GAUDEANT
SOCIETATE
REQUIESCANT IN PACE
AMEN

Ici gisent
...et aussi vénérables maîtres
Jean François Derudder d'Alembon (*)
et
Jean-Marie Hiecque...
de la faculté de théologie docteurs, ...
de cette cathédrale ... église chanoines
qui pendant qu'ils vivaient...
La littérature...
Dans l'antiquité...
Des choses divines...
Entre...
Ne...
...
A ceux-là, de l'illustre esprit ...
Les âme s...
Des mœurs la douceur et aussi la simplicité
D'une vie, la modestie at aussi la droiture
De tous ... la vérité ...
Des hommes véritablement chrétiens,
du clergé amis et diligents défenseurs,
pour la discipline ecclésiastique, tenaces.
D'aucune partie de leurs devoirs
Pieux et religieux chanoines
... les droits du chapitre ...
Ceux par excès vite... de cette église le chagrin
...année (?)...
Le 16 novembre de l'année 1756 à l'âge de 67 [ans] (**)
...partagé...
... les mœurs et la doctrine avaient fait
Les compagnons
Le voisinage aussi à la sépulture
a participé
Prie voyageur comme des amis d'un temps se sont réjouis...
...heureux et aussi pour l'éternité se réjouissent
Ensemble. Qu'ils reposent en paix !
Amen.



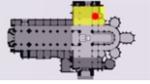
Dalle funéraire de Jean Ignace de THIENNES



VIATOR
SISTE ET LEGE
PULVIS IN PULVEREM REVERTITUR
BENE PRECARE HIC SEPULTO
PERILLUSTRI DOMINO
JOANNI IGNATIO JOSEPHO DE THIENNES
EX STIRPE
MARCHIONUM DE BERTHE QUI SI FORMA VERA ET
ELEGANTIA
UT OMNIBUS PLACERET
UTRIUSQUE JURIS LICENTIAM MERITUS
CANONICUS
HUJUS ECCLESIE NOBILIS GRADUATUS
ANNOS TRIGINTA VIXIT
OBIIT ANNO DOMINI 1715 ETATIS 54
SIT IN PACE LOCUS EJUS

Voyageur.
Arrête toi et choisis,
la poussière en poussière retourne,
de bien prier, ici, à cette sépulture
du très illustre maître
Jean Ignace Joseph de Thiennes
de descendance
marquisale de Berthe,
qui, si, par sa conduite sincère et correcte,
de manière à être agréable

pour tous, il plût,
(pour les uns et les autres) en toute légitimité, la
charge, il a mérité [d'être]
chanoine
de cette église, noble gradué.
Trente ans, il a « duré ».
Il est mort dans l'année du Seigneur 1715 à l'âge
de 54 [ans]
Qu'il vive en paix à cette place.



Pavage posé ou accroché près de la Chapelle des Trépassés.

Ange Gabriel et la Vierge



Fragment de dallage

Côté gauche

...M PIA VIRGO

...à pieuse Vierge

Ligne supérieure

+ GABRIEL ANGE MARIA

Gabriel ange et Marie

Banderole

AVE MA[RIA]

Salut Marie

(Déplacement prévu vers une chapelle)

Les saintes femmes au tombeau du Christ



Répertorié par E. Wallet

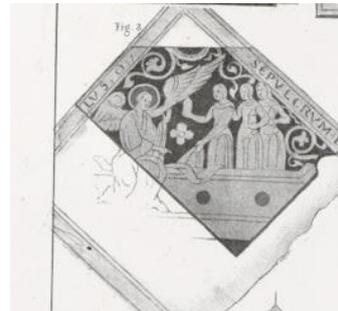
Fragment de dallage

]LVS DOM[

]E SEPULCRUM D[

...

...tombeau...



Centaure avec massue ou trompette ?



Pas d'inscription

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

Fragment écu de Guillaume ?

Localisation près de la Chapelle des Trépassés sur le mur)



*Sur le cercle principal
SCVTVM VVILLEMI CASTELLANI
Bouclier de Willelm
(Guillaume) châtelain*

Sur un fragment du cercle voisin

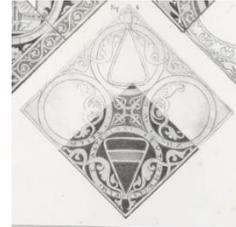
.... STELLA

...étoile...

Sur le fragment de l'autre cercle

VIL EIVS

??? ???



*Texte gravé relevé avec l'aide de
l'ouvrage d'E. Wallet*

*« Description du pavé de l'ancienne
cathédrale de Saint-Omer » - 1847*

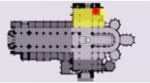
Pavés datés



1718



1728



Haut-relief Incrédulité de THOMAS

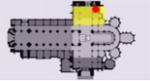


...[D]EVĀT GIST ??? (*)
VICAIRE DE CESTE EGLISE 2 CHAPP...
DE CESTE P̄NTE CHAPPELLE QUI TRESPASSA
LE XXIII JOUR DE MAI ? LAN MIL CCCC
LXXIII PRIES DIEU POUR SON AME

[Ci] devant gît ??? (*)
vicaire de cette église et chapelain
de cette présente chapelle, qui trépassa
le 24^{ème} jour de mai de l'an mille quatre cents
soixante-quatorze. Priez Dieu pour son âme.



(*) le texte  semble difficilement
lisible en fin de la 1ère ligne.
Dans « Épigraphie du département de Pas-de-Calais
(1892) », est relevé « **S(barré) MICHIELS** » (avec S barré
comme abréviation de « Sire »).
Dans la « Description de l'ancienne cathédrale de Saint-
Omer » (1839), Emmanuel Wallet lit « **sire Nicaise S** »



Monument Agnès de BOUBERS



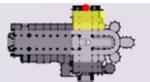
Un texte entourait le personnage.

Il est effacé, mais quelques mots apparaissent encore sur le bas de la partie droite.

Dans « Épigraphie du département du Pas-de-Calais » (1892), sont relevés ces mots :

BOUBERCH EN SŌ VIVANT _____ SEIGNEUR DE MATRINGUEHEM
TRESPASSA LAN _____

Emmanuel Wallet dans la « Description de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer, » (1839), cite M. Eudes qui aurait déchiffré : « boubersch en son vivant canoine....seigneur de matringuehem » ; ce qui indiquerait qu'il s'agirait d'un chanoine. Cependant, cette version est différente dans « Épigraphie du département du Pas-de-Calais » qui, se référant au Bulletin des Antiquaires de la Morinie t. VIII, précise qu'il s'agit bien de Agnès de Boubers, dame de Matringhem. Elle avait fondé une chapelle : Notre-Dame de Matringhem (aujourd'hui Chapelle des Trépassés).

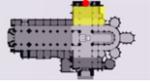


Dalle funéraire de Louis PIERLAMPS



CY DEVANT ENTRE DEUX PILLERS GIST SIRE LOYS
PIERLAMPS CANŌNE DE CESTE EGLISE CAPPELLAIN DE
RUHOULT QUI TRESPASSA LE XII^E JOUR DE NOVÈBRE
LAN M CCCC L XII PRIEZ DIEU POUR SON AME
Ci devant entre deux piliers gît sire Louis
Pierlamps, chanoine de cette église, chapelain de
Ruhoult (*), qui trépassa le 12^{ème} jour de novembre
l'an 1462. Priez Dieu pour son âme

(*) abbaye Clairmarais



Inscription sur le portail nord



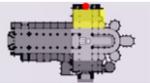
Le texte en français dit :

Côté gauche

C'EST PAR CE PORTAIL NORD
QUE LOUIS XIV VICTORIEUX
EST ENTRE EN 1677

Côté droit

LE GRAND ROI Y REVINT
ACCOMPAGNE DE SON EPOUSE
ET DE SA FAMILLE EN 1680



Inscription sous le Grand Dieu de Théroouanne

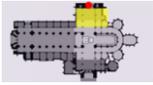


Texte en français :

CE GROUPE DU XIII SIECLE DIT
LE GRAND **D** DIEU **D** DE THEROUANNE
COURONNAIT **L** LE PORCHE MER**I**DIONAL
DE LA CATHEDRALE DETRU**I**T EN 1553

*Le chronogramme à partir des lettres en rouge donne
l'année de destruction de la Cathédrale (et de la ville) de
Théroouanne par Charles Quint :*

...
... **D** (500) **D**(+500)... **D**(+500)...
... **L**(+50) ... **I**(+1)...**I**(+1)...
... [**I**](+1)...
= 1553



Ancien pavage réutilisé au XVe s. comme matériaux dans l'extension du transept nord (escalier et galeries)

Fragment (linteau) :
Purification de la Vierge et
présentation de Jésus au temple



ECT⁹ OFFER[T] RITATE
Le cœur ([p]ectus ?), il l'offre ...??



Dessiné par E. Wallet

Fragment (linteau) :
Ensevelissement de la Vierge



Pas de texte



Dessiné par E. Wallet

Fragment (linteau) :
Annonciation de la Vierge



[+] CONCEPT VERBO VITE
Conçue par le Verbe ???...



Dessiné par E. Wallet

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

Fragment (lindeau) :
Annonciation de la Vierge



[g]RATIA PLENA DÑS TECVM
Plaine de grâce le seigneur est
avec toi



Dessin E. Wallet

Fragment (lindeau) :
dalle funéraire



O]BIIT IN MĒSE NOV[embri
Il est mort dans le mois de
novembre

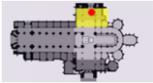


Dessin E. Wallet

Fragment (seuil) :
juxtaposition de cercles



NT OMER + CESTE PIERRE D
[Sai?]nt Omer, cette pierre d



Dalle funéraire de Joseph Maximilien Félix et de Charles Hyacinthe WALLART



En mémoire de frères jumeaux.

HIC JACENT
JOSEPHUS MAXIMILIANUS FELIX
ET CAROLUS HYACINTHUS WALLART
GERMANI FRATRES
AMBO PRESBYTERI et HUJUS ECCELESIAE VICARII

Ici gisent
Joseph Maximilien Félix
et Charles Hyacinthe WALLART,
frères germains.

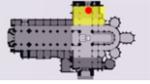
Tous deux, en même temps, prêtres et, de cette église,
vicaires,
tous deux d'une droiture de mœurs et d'une force
d'âme notable,
tous deux, d'une vie digne du sacerdoce,

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

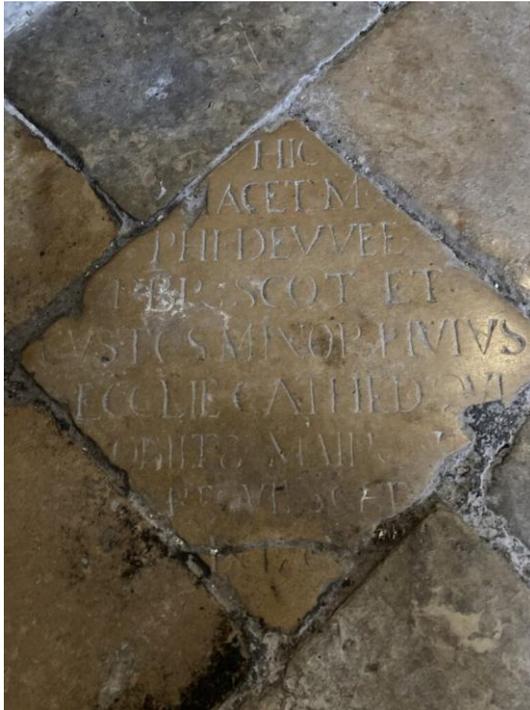
AMBO MORUM
INTEGRITATE ET GRAVITATE CONSPICUI
AMBO VITA SACERDOTIBUS DIGNA
AC MIRA FRUGALITATE COMMENDABILES
PARCO VICTUI SUPERFLUA
PAUPERIBUS EROGARUNT
OB PRUDENTIAM ET IN REBUS GERENDIS
SAGACITATEM
IN CAPITULI SECRETARIOS ASSUMPTI
IMPOSITUM SIBI ONUS
FIDELITER GNAVITERQUE SUSTINUERUNT
SED NATU MAJOR TABE CONSUMPTUS
INTEGRA ADHUC ÆTATE VIVERE DESIIT
DIE IX^A X^BBRIS^C MVII^C XXXV
NATU MINOR UT DEO LIBERUS VACARET
SECRETARII OFFICIUM ABDICAVIT
SED PAULO POST AD ALIA ECCLESIAE ET CAPITULO
UTILIA
VOCATUS MUNIA
PRIMUM QUE DEI SUNT
DEIN TEMPORALIA CONSIMILI DILIGENTIA OBIVIT
QUIN ET ALIIS SÆPE IN REBUS SUIS AGENDIS
ET CONSILIO ET OPERA ADJUTOR FUIT
EXTINCTIS HUIUS ECCLESIAE VICARIIS
AD DUODECIM NOVIS ERECTIS BENEFICIIS
UNUM E TRIBUS PRIME CLASSIS ADEPTUS
SEPTUAGENARIUS ET LABORE CONFECTIUS
OBIIT XXIII^A SEPTEMBRIS MVII^C LXXVI
AMBORUM ANIMÆ REQUIESCANT IN PACE

et aussi, pour une étonnante frugalité, remarquables.
D'une manière de vivre économe de superflu,
ils ont dépensé pour les pauvres.
En raison de [leur] sagesse et, dans les affaires
administratives, [leur] sagacité
secrétaires au Chapitre, nommés.
Se vouant à cette charge,
loyalement, et avec force ils l'assumaient.
Mais, l'aîné (plus grand par la naissance) affaibli,
dans la fleur de l'âge encore, a cessé de vivre
le jour 9^{ème} de décembre 1735.
Le cadet (plus jeune par naissance), afin de se consacrer
librement à Dieu,
des assemblées, la charge abandonna.
Mais peu après, vers une autre église et, pour des
services du Chapitre,
il est appelé, remplissant ses devoirs,
et qui sont d'abord, pour Dieu.
Ensuite, un temps, d'une diligence entièrement
semblable, il a pris en charge,
et pourquoi pas, des autres, fréquemment, dans leurs
affaires administratives.
Ainsi, dans l'intention et le travail, un assistant, il fut.
Supprimés de cette église, les vicaires,
au profit de douze bénéfices (*) nouvellement créés,
[il fut] immédiatement après, à la première des trois
classes nommé.
Septuagénaire et par le travail brisé,
il est mort le 23^{ème} [jour] de septembre 1776.
Que les âmes des deux, ensemble, reposent en paix

(*) comprendre « titres »



Carreau funéraire de Philippe DEWEE



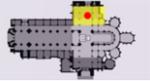
HIC
IACET M
PHI DEVVEE
PBP SCOT ET
CVSTOS MINOP HVIVS
ECCLIE CATHED QVI
OBIIT 8 MAII 1661
REQUIESCAT
IN PACE

() Ecotiers : clercs pauvres élevés et nourris aux frais du Chapitre. Ils pouvaient être élevés à la dignité sacerdotale s'ils en étaient jugés capables, et alors les emplois inférieurs de l'église leur étaient accordés.*



Localisation

Ici
gît maître
Philippe Dewée
prêtre écotier (*) et
sacristain mineur de cette
Cathédrale qui
est mort le 8 mai 1661.
Qu'il repose
en paix.



Dalle funéraire de Libère GA...ER



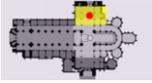
Dalle funéraire (nom en partie effacé)

D O M
LIBERIVS GA..ER LEODIENSIS
QVI BENE BENIT ... D D PETRO PAVNETIO
ET SVIS SVCCESORIBVS A SECRET^{IS}
POSTREMO HVIVS ECCLESIE CANONICVS
SVB HOC MARMORE JACET

.....
...REQUIESCAT IN PACE
OBIIT ANNO M D C L XX III
DIE IV MENSIS XBRIS

A Dieu très bon, très grand
(Deo Optimo Maximo)
Libère ??? de Liège
??? à Maître (Domino Domino) Petrus
Paunetius
et à ses successeurs ??? à la fin, chanoine de
cette église
Sous ce marbre, il repose

.....
Qu'il repose en paix
Il est décédé en l'année 1673
Le jour 4 du mois de décembre



Dalle funéraire de Jacobus de LIERES



HIC JACET

..... D. D.

ILLVSTRI APVD ATREBATES

JACOBUS DE LIERES

ORTVS SANGVINE

HVIVS ECCLESIAE CANONICVS

..... S GRADVATVS

..... MARIYS

..... KJVSDM FVITDECANVS

AD IPRENSES INFVLAS

.....EVECTVS

..... AC RENVIT

.....

Ici repose

...maître...

Jacobus de LIERES

(À l') illustre auprès des Atrebatés (habitants de l'Artois Arras)

...né de sang...

...de cette église chanoine...

...honoré...

???

...et encore, il fut

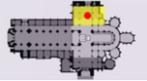
...doyen...

...aux insignes d'Ypres

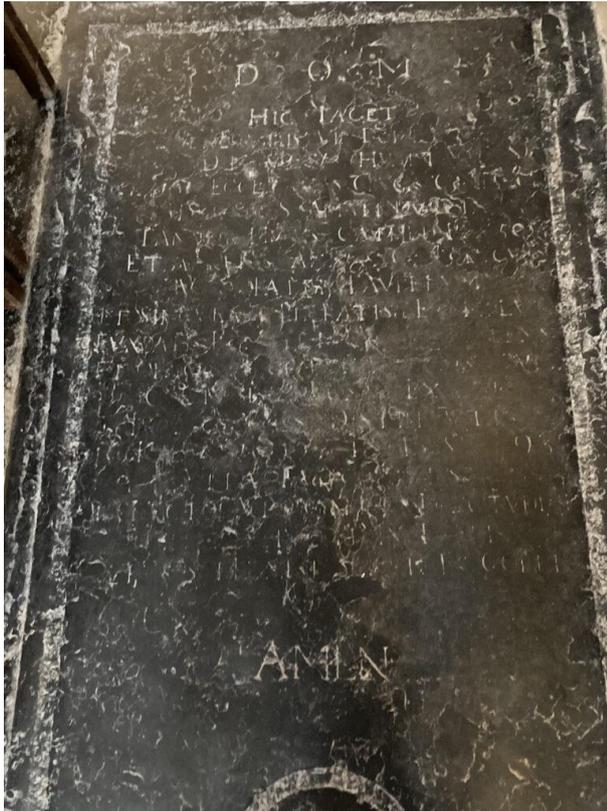
...érigé au faite...

...et en plus il défendit...

.....



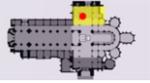
Dalle funéraire de Nicolas HUART



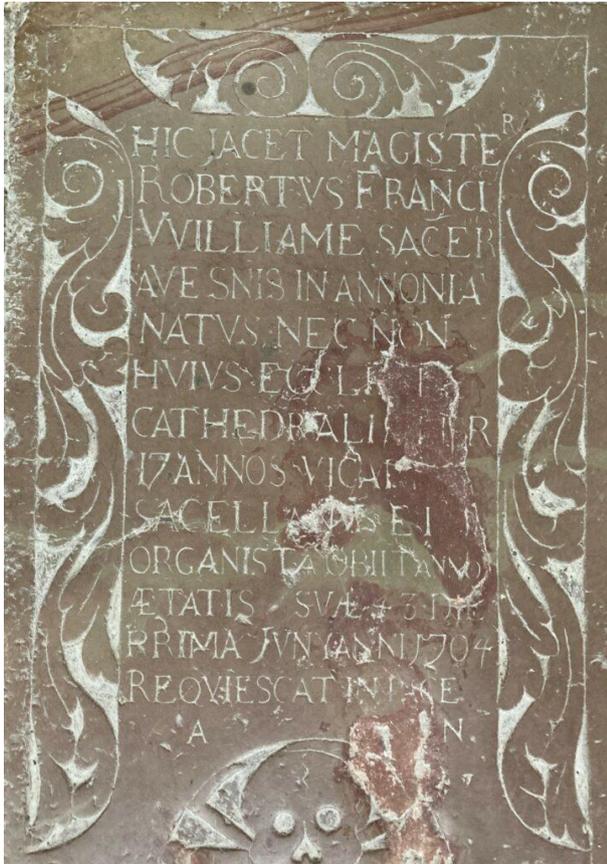
D. O. M.
 HIC IACET
 VENERABILIS VIR DOMINVS
 D NICOLAVS HVART
 S^{TI} AMATI DUACI
 TANDEM HVIVS CATHED. PER 50
 ET AMPLIUS ANNOS CANONICVS
 VERE PATER PAVPERVM
 ECCL. S. CRVCIS CAMERACI

ET SINGVLARE PIETATIS EXEMPLVM
 FVN DATIS IN
 ET OFFICIO ONI. RVM
 ECCLESIE BONIS EX ASSE
 IN DISTRIBVTIS
 16 KAL AP 1679 ÆTATIS SVÆ 93
 VITA FVNCTVS EST
 ORA LECTOR VT LONGITVDINEM
 DIERVM HABVIT (?) IN TERRIS
 VERVS (?) SVI (?) LVMINI. ET IN CÆLIS
 AMEN

A Dieu très bon et très grand
 Ici repose
 Un vénérable homme. Maître
 D ??? Nicolas HUART
église. ... de la Sainte-Croix de Cambrai
 ... de St Amé de Douai
 à la fin, de cette cathédrale durant 50 [ans] ?
 et plus (longtemps), années chanoine.
 Véritablement père des pauvres
 et un exceptionnel exemple de piété
 ... fondé dans ...
 et serviable (?) ... ONI. RVM ???
 aux biens de l'église de ASSE ???
 en ... distribués
 [serait le 17 août] 1679 à son âge de 93 [ans]
en sa vie, il s'est acquitté
 Prie, lecteur, pour que ... sur la durée
 du jour (de sa vie), il apporta sur la terre
 la vérité, sa lumière ... et dans les cieux
 Amen

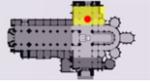


Dalle mémorielle de Robert François WILLIAME

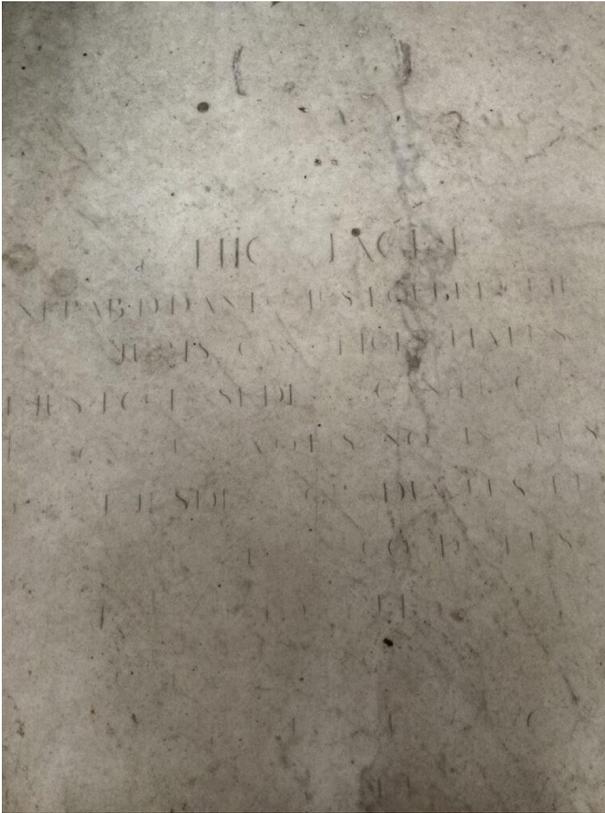


HIC JACET MAGISTER
ROBERTUS FRANCI
WILLIAME SACER
AVESNIS IN ANNONIA
NATUS NEC NON
HUJUS ECCLE[SIAE]
CATHEDRALI ?R
17 ANNOS VICAI—
SACELL[ARIUS ?] ET
ORGANISTA OBIIT ANNO
AETATIS SVA 43 DIE
PRIMA JUN ANNI 1704
REQUIESCAT IN PACE
A [M E] N

Ici se trouve maître
Robert François
Willame, vénérable,
né à Avesnes dans le Hainaut,
et aussi,
de cette église [et],
cathédrale, [fût]
17 années, vicaire,
trésorier et
organiste(?). Il est décédé, dans l'année
de sa vie [en cours] au 43^{ème} jour,
le premier juin de l'année 1704
Repose en paix
A [M E] N



Dalle funéraire de Antoine LOUBET



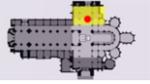
HIC JACET
VENERAB. D. D. ANTONIUS LOUBET QUI ET
JURIS CAN ... LICENTIATUS
HUJUS ECCLESIE SEDE VACANTE CANONICUS
OMNIUM VOTIS NOMINATUS
... EJUSDEM GRADUATUS ... M
VIR BENE ...CORDATUS
QUI FUNDATO OBITU SOLEMNI
OBIIT ...
ÆTATIS SUÆ 70 (?)

...

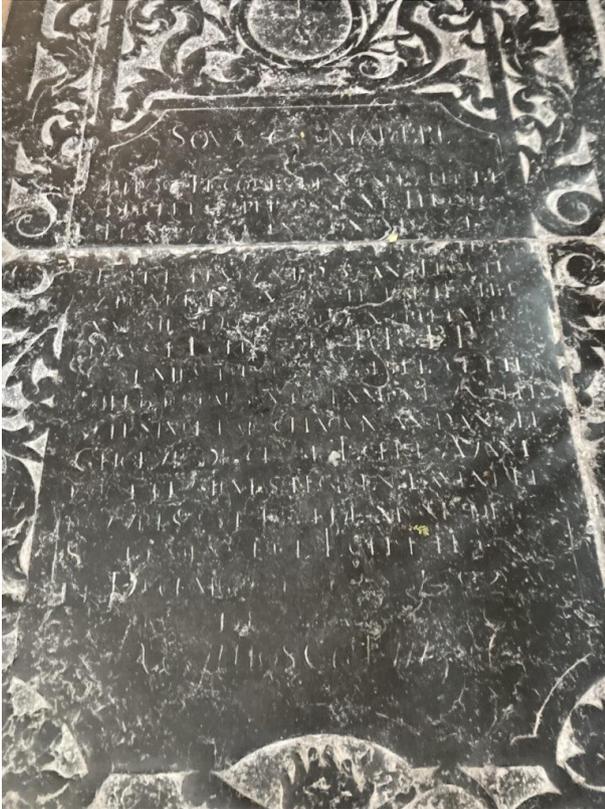
Ci-gît

le vénérable maître Antoine Loubet qui, et
en droit can[onique] licencié,
de cette église au siège vacant de chanoine
par, de tous, les votes nommé,
...de la même [manière ?] gradué...m ?
Un homme bon sage
qui ... un obit solennel fondé,
est mort...
à son âge de 70 (?) [ans]

*Texte gravé relevé dans EPIGRAPHIE DU PAS-DE-CALAIS - 1892
Une note dans cet ouvrage indique que Antoine Loubet est
décédé le 17 octobre 1726*



Dalle funéraire de Thomas LE SERGENT

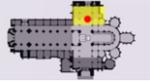


Texte proche du français moderne.

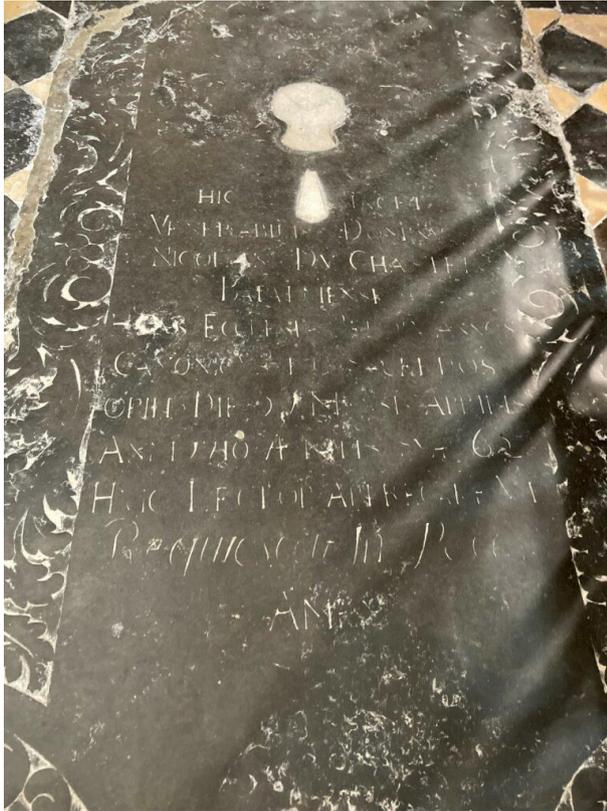
SOVS CE MARBRE
REPOSE LE CORPS DE VENERABLE ET
DISCRETE PERSONNE M. THOMAS
LE SERGENT EN SON VIVANT
..... CETTE
EGLISE PENDANT 25 ANS LEQVEL
A FONDE PAR VN ACTE PARTICVLIER
VNE MESSE JOVRNALIERE A PERPETVITE
DANS LEGLISE DES RR. PP. (*)
CARMES DESCHAUSSES DE CETTE
VILLE ET PAR SON TESTAMENT VN OBIT
SOLEMNEL PAR CHACVN AN DANS LE
CHŒVR DE CETTE EGLISE AYANT
FAICT PLVSIEVRS LEGS EN FAVEVR DES
PAVVRES EST DECEDE MVNI DES
SACREMENS DE LEGLISE LE 8
DE DECEMBRE DE LAN 1702 AGE
DE 50 ANS
REQVIESCAT EN PACE (**)

(*) *Révérands Pères*

(**) *Qu'il repose en paix*

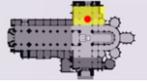


Dalle funéraire de Nicolas du CHASTEL

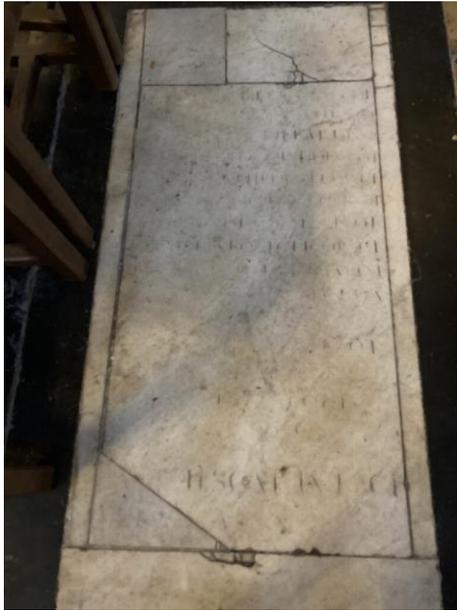


HIC JACET
VENERABILIS DOMINVS
NICOLAVS DV CHASTEL
BAPALMENSIS
HVIVS ECCLESIAE PER 19 ANNOS
CANONICVS ET SACERDOS
OBIIT DIE 21 MENSIS APRILIS
ANNI 1710 ÆTATIS SUÆ 62
HVIC LECTOR APPRECARE VT
REQUIESCAT IN PACE
AMEN

Ici repose
Un vénérable maître,
Nicolas du Chastel,
De Bapaume (*),
[En] cette église pendant 19 années,
Chanoine et prêtre.
Il est mort [le] 21 du mois d'avril
De l'année 1710 à (son) [l'] âge [de] 62 [ans].
Pour lui, lecteur, prie de toutes les façons.
Qu'il repose en paix
Amen
(*) ville de Bapaume

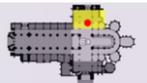


Dalle funéraire de Bauduin DELARRE



Texte en français (sauf les deux dernières lignes)

ICY REPOSE LE CORPS DE
VENERABLE ET DISCRETE PERSONNE
BAUDUIN DELARRE
QUI FUT CHANOINE DE CETTE
EGLISE CATHEDRALE QUI
AYANT LOCALEMENT SERVI
CE DIOCESE EN QUALITE DE
NOTAIRE APOSTOLIQUE ET
DE SECRETAIRE DU VICARIAT
LE SIEGE VACANT DECEDA
DE CE MONDE
LE 12 DE MAY 1701
AGE DE 49 ANS
PRIEZ DIEU POUR
SON AME
REQUIESCAT IN PACE (Qu'il repose en paix)
AMEN



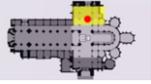
Dalles anonymes



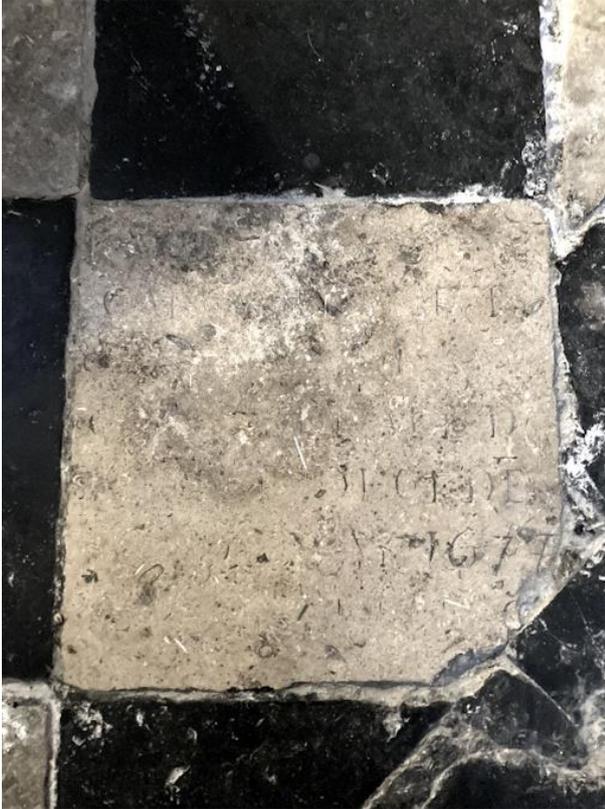
Dalle funéraire d'un
prêtres an chaussons
Texte effacé



Texte effacé



Carreau mémoriel de CARON



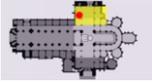
ICI GIST MRE ...
CARON PBRE ET
CHANOINE DE LA
CATHEDRALE DE
S^T OMER DECEDE
LE 5 DE MAY 1677
REQUIESCAT IN PACE



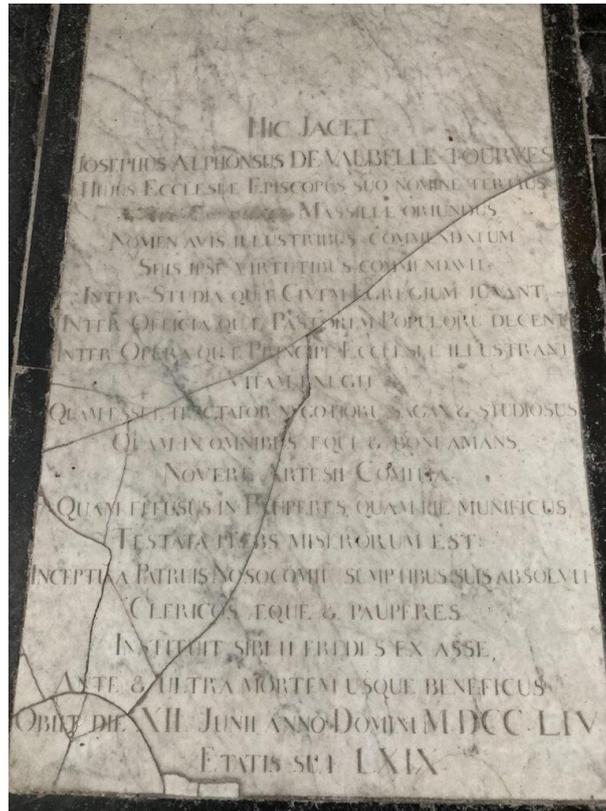
Localisation

Texte relevé dans Epigraphie du Pas-de-Calais - 1892

Ici gît maître
Caron, prêtre et
chanoine de la
Cathédrale de
Saint Omer, décédé
le 5 mai 1677.
Qu'il repose en paix.



Marbre funéraire de Joseph Alphonse DE VALBELLE-TOURVES



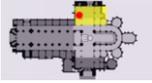
Ce texte a été copié sur un marbre dressé dans le déambulatoire.

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

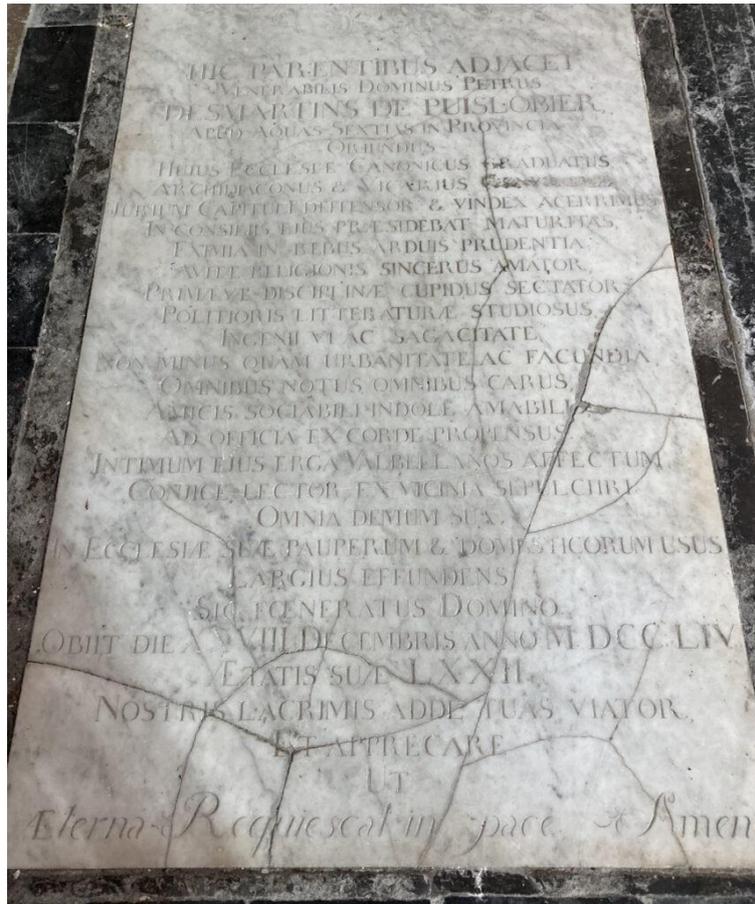
HIC JACET
JOSEPHUS ALPHONSUS DE VALBELLE-TOURVES
HUJUS ECCLESIAE EPISCOPUS SUO NOMINE TERTIUS
A VICE COMITIBUS (*) MASSILLÆ ORIUNDUS
NOMEN AVIS ILLUSTRIBUS COMMENDATUM
SUIS IPSE VIRTUTIBUS COMMENDAVIT
INTER STUDIA QUÆ CIVEM EGREGIUM JUVANT
INTER OFFICIA QUÆ PASTOREM POPULORU DECENT
INTER OPERA QUE PRINCIPE ECCLESIAE ILLUSTRANT
VITAM EXEGIT
QUAM ESSET TRACTATOR NECOTIORU SAGAX &
STUDIOSUS
QUAM IN OMNIBUS ÆQUI & BONI AMANS
NOVERE ARTESII COMITIA
QUAM EFFUSUS IN PAUPERES QUAM PIE
MUNIFICUS
TESTATA PLEBS MISERORUM EST
INCEPTU A PATRUIS NOSOCOMIU SUMPTIBUS SUIS
ABSOLVIT
CLERICOS ÆQUE & PAUPERES
INSTITUIT SIBI HÆREDES EX ASSE
ANTE & ULTRA MORTEM USQUE BENEFICUS
OBIIT DIE XII JUNII ANNO DOMINI MDCCLIV
ÆTATIS SUÆ LXIX

(*) Mot « Vicomte » effacé

Ici gît,
Joseph Alphonse de Valbelle-Tourves,
de cette église évêque, de son nom le troisième,
de la *vicomté* (*) de Marseille originaire.
Un nom par des aïeuls illustres confié,
lui-même, de leurs vertus, il se recommande.
A l'aune des engagements, qui un citoyen
éminent, [le] rendent,
à l'aune des devoirs qui siéent à un pasteur du
peuple,
à l'aune des efforts qui éclairent les principes de
l'église,
La vie, il examine.
Combien il était un négociateur en affaires habile
et appliqué,
combien, en toutes choses, d'équité et de bonté,
il s'est épris,
alors qu'il apprenait à connaître de l'Artois
l'assemblée.
Combien prodigue avec les pauvres, combien
dans la piété, généreux.
Une évidence, la foule des malheureux est.
Immédiatement, des sévères dépenses de
l'hôpital il s'est acquitté.
Le clergé, et de la même manière, les pauvres,
il a placé dans son héritage en totalité,
avant et plus loin, et jusqu'à la mort, généreux.
Il est mort le jour 13 de juin de l'année du
Seigneur 1754,
à son âge de 69 [ans]



Marbre funéraire Pierre DESMARTINS DE PUISLOBIER



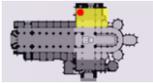
Ce texte a été copié sur un marbre dressé dans le déambulatoire.

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

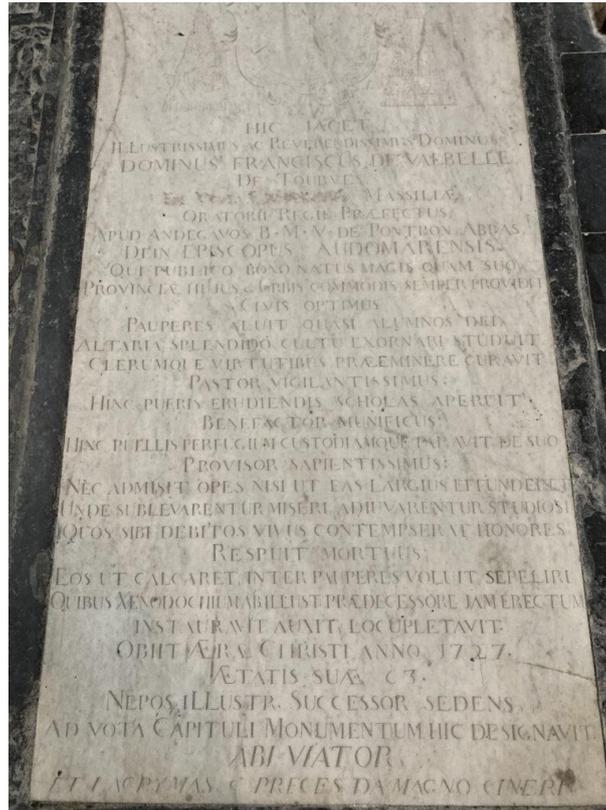
HIC PARENTIBUS ADJACET
VENERABILIS DOMINUS PETRUS
DESMARTINS DE PUISLOBIER
APUD AQUAS SEXTIAS IN PROVINCIA
ORIUNDUS
HUJUS ECCLESIAE CANONICUS GRADUATUS
ARCHIDIACONUS & VICARIUS xxxxxxxxxxxx (*)
JURIUM CAPITULI DEFFENSOR & VINDE
ACERRIMUS
IN CONSILIIS EJUS PRÆSIDEBAT MATURITAS
EXIMIA IN REBUS ARDUIS PRUDENTIA
AVITÆ RELIGIONIS SINCERUS AMATOR
PRIMÆVÆ DISCIPLINÆ CUPIDUS SECTATOR
POLITIORIS LITTERATURÆ STUDIO
INGENII VI AC SAGACITATE
NON MINUS QUAM URBANITATE AC FACUNDIA
OMNIBUS NOTUS OMNIBUS CARUS
AMICIS SOCIABILI INDOLE AMABILIS
AD OFFICIA EX CORDE PROPENSUS
INTIMUM EJUS ERGA VALBELLANOS AFFECTUM
CONJICE LECTOR EX VICINIA SEPULCHRI
OMNIA DEMUM SUA
IN ECCLESIAE SUÆ PAUPERUM & DOMESTICORUM
USUS
LARGIUS EFFUNDENS
SIC FOENERATUS DOMINO
OBIIT DIE XXVIII DECEMBRIS ANNO M DCCLIV
ÆTATIS SUÆ LXXII
NOSTRIS LACRIMIS ADDE TUAS VIATOR
ET APPRECIARE
UT
ÆTERNA REQUIESCAT IN PACE – AMEN

(*)le mot *generalis* a été martelé

Ici repose auprès des parents,
un vénérable maître, Pierre
Desmartins de Puislobier,
d'Aix-en-Provence
originaire.
De cette église chanoine gradué,
archidiacre et vicaire.
Du droit du Chapitre, le défenseur et le garant le plus
acharné.
Dans les assemblées, présidait sa sagesse.
Une excellente, dans les affaires difficiles, prudence.
De la religion transmise par les ancêtres, sincèrement
épris,
de connaissances dès le premier âge, un étudiant avide,
à une élégante écriture, attaché.
D'une Intelligence, d'une force et, en plus, d'une
sagacité,
pas moins que civil et aussi éloquent,
par tous connu, pour tous précieux.
Sociable pour ses amis, d'un caractère aimable
Dans sa fonction, au cœur enclin.
Intime dans ses relations avec les Valbelle,
Attribue, lecteur à proximité de la sépulture,
Toutes ces choses, précisément, à lui.
Dans son église, de pauvres et de personnel, l'[aide par
l'] emploi
[a été] abondamment réalisé.
Ainsi rendu [avec les intérêts] au Seigneur,
il est mort au jour du 28 décembre en l'année 1754
En son âge de 72 [ans].
À nos larmes, joins les tiennes voyageur
et prie
afin que
pour l'éternité, il repose en paix – Amen



Marbre funéraire de François de VALBELLE-TOURVES



Ce texte a été copié sur un marbre dressé dans le déambulatoire.

HIC JACET
 ILLUSTRISSIMUS AC REVERENDISSIMUS DOMINUS
 DOMINUS FRANCISCUS DE VALBELLE
 DE TOURVES
 EX VICE COMITIBUS (*) MASSILIÆ
 ORATORII REGII PRÆFECTUS
 APUD ANDEGAVOS B.M.V. (**) DE PONTRON
 ABBAS
 DEIN EPISCOPUS AUDOMARENSIS

Ici gît,
 un très illustre et très vénérable maître,
 François de Valbelle
 de Tourves,
 de *vicomte* (*) à Marseille,
 maître de la Chapelle du Roi.
 Auprès des Angevins, abbé de Notre Dame de Pontron,
 ensuite évêque à Saint Omer.
 [Lui] qui, dans [l'idée] du bien commun est né, plus que
 dans le sien,

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

QUI PUBLICO BONO NATUS MAGIS QUAM SUO
PROVINCIAE HUJUS & URBIS COMMODIS SEMPER
PROVIDIT
CIVIS OPTIMUS
PAUPERES ALUIT QUASI ALUMNOS DEI
ALTARIA SPLENDIDO CULTU EXORNARI STUDUIT
CLERUMQUE VIRTUTIBUS PRÆEMINERE CURAVIT
PASTOR VIGILANTISSIMUS
HINC PUERIS ERUDIENDIS SCHOLAS APERUIT
BENEFACITOR MUNIFICUS
HINC PUELLIS PERFUGIUM CUSTODIAMQUE
PARAVIT DE SUO
PROVISOR SAPIENTISSIMUS
NEC ADMISIT OPES NISI UT EAS LARGIUS
EFFUNDERET
UNDE SUBLEVARENTUR MISERI ADIUVARENTUR
STUDIOSI
QUOS SIBI DEBITOS VIVUS CONTEMPSERAT
HONORES
RESPUIT MORTUUS
EOS UT CALCARET INTER PAUPERES VOLUIT
SEPELIRI
QUIBUS XENODOCHIUM AB ILLUSTR.
PRÆDECESSORE JAM ERECTUM
INSTAURAVIT AUXIT LOCUPLETAVIT
OBIIT ÆRÆ CHRISTI ANNO J727
ÆTATIS SUÆ 63
NEPOS ILLUSTR. SUCCESSOR SEDENS
AD VOTA CAPITULI MONUMENTUM HIC
DESIGNAVIT
ABI VIATOR
ET LACRYMAS & PRECES DA MAGNO CINERI

de cette province et de la bienveillante ville, toujours il a veillé à être un excellent citoyen.

Les pauvres, il a nourri quasi comme des nourrissons de Dieu,

de l'autel, pourvu d'une brillante culture, il s'est occupé et le clergé, en vertu, de l'élever, il se souciait.

Pasteur très vigilant,

ici pour les enfants, les écoles du savoir, il a ouvert.

Bienfaiteur généreux,

ici pour les jeunes filles, un refuge et une surveillance, il a préparé de lui-même.

Pourvoyeur très sage,

il n'acceptait pas de récompense, ni pour les largesses qu'il prodiguait

et ni pour le soulagement du misérable, l'assistance au studieux.

Lesquels lui étaient réservés, vivant, il avait méprisé les honneurs.

Mort, il repousse

ceux-ci [et] de manière à les piétiner, entre les pauvres il voulait être enseveli,

eux pour qui, l'hôpital, par l'illustre prédécesseur déjà bâti,

il a rénové, grandi, enrichi.

Il est mort, de l'ère du Seigneur, en l'année 1727, à son âge de 63 [ans].

[Son] neveu, illustre successeur, se reposant

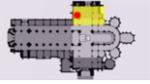
sur les vœux du Chapitre, le monument ici a désigné.

Pars voyageur,

et des larmes et des prières donne à [ces] grands restes.

(*) Mot « Vicomte » effacé

(**) BMV: Beata Maria Vergine (Notre Dame)



Dalle funéraire de BAUGOIS LE BEGHIN



Texte gravé relevé dans EPIGRAPHIE DU PAS-DE-CALAIS - 1892

Ligne supérieure

-----HIC--- HAIM'ICUS (?)

Côté droit, moitié haute

----- DOCTOR HUIJUS ECCLESIE

Côté droit, moitié basse

CANONICUS NECNON PROCHIALIS ECCLESIE D
WA[URAN]S

Ligne inférieure

ET DENLE CURATUS QUI OBIIT ANNO DNI

Côté gauche, moitié basse

--- [M] QUADRINGENTESIMO LXX QUINTO DIE

Côté gauche, moitié haute

-----XXVI^A MENSIS SEPTEMBRIS

---Ici--- HAIM'ICUS (*)

-----docteur de cette église

chanoine, et aussi des paroisses de l'église de
Wavrans,

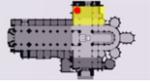
et d'Elnes (**) curé, qui décéda en l'année du
Seigneur

--- [Mille] quatre cents soixante-dix et cinq --le
jour-

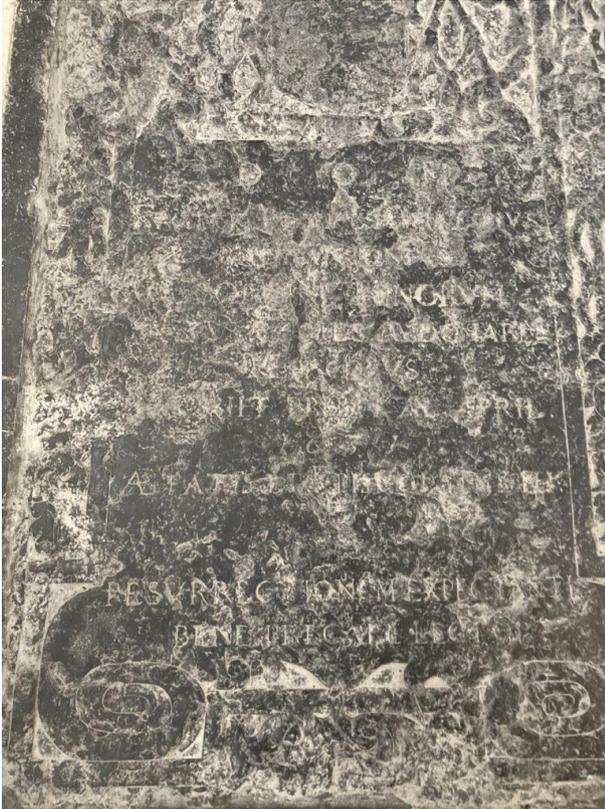
--- 26 du mois de septembre-----

(*) Peut-être lire BAVGESIVS BEGHINI. Dans sa « Description de l'ancienne cathédrale », à cet emplacement, Wallet décrit une pierre bleue marquant la tombe du chanoine Baugois le Béghin avec la date relevée 1475

(**) Enle : un des anciens noms de Elnes (relevé dans un Cartulaire de Notre-Dame)



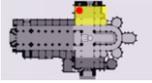
Pierre tombale de Petrus PAUNETIUS



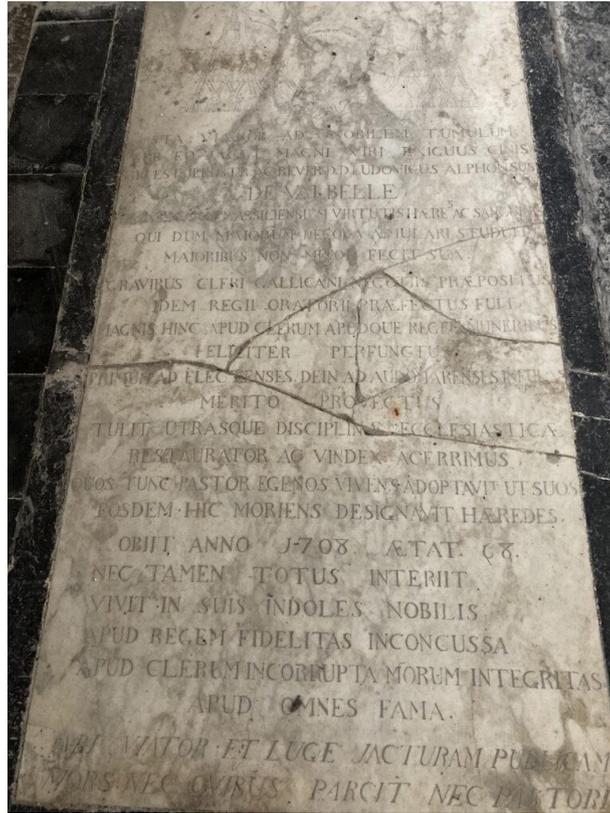
On retrouve ce même texte concernant Petrus Paunetius sur un marbre blanc dans le déambulatoire.

FRATER PETRUS PAUNETIUS
BARBANSONIUS
EX ORDINE MINORUM
HUJUS ECCLES. AUDOMAREN
EPISCOPUS
PIE OBIIT PRID. KAL. APRIL
1631
AE_TATIS II EPISCOPATUS III
RESURRECTIONEM EXPECTANTI
BENEPRECARE LECTOR

Frère Pierre Paunet
De Barbançon
De l'ordre des Mineurs (franciscain)
De cette église audomaroise (ecclesiæ
Audomarensis)
Evêque
Pieusement, il est mort la veille des calendes d'avril
(pridie kalendas aprillis 31 mars)
1631
Agé de 51 [ans], évêque 3 ans
Espérant en la résurrection
Prie bien, toi qui lis (lecteur).



Marbre funéraire de Louis Alphonse DE VALBELLE



Ce texte a été copié sur un marbre dressé dans le déambulatoire.

STA VIATOR AD NOBILEM TUMULUM.
SUB EO JACET MAGNI VIRI EXIGUUS CINIS
HIC EST ILLUSTR. AC REVER. D. D. LUDOVICUS
ALPHONSUS
DE VALBELLE
VICE COMITU (*) MASSILIENSIVM VIRTUTIS
HÆRE^S AC SANGVINIS
QUI DUM MAIORVM DECORA ÆMVLARI STVDIT.

Reste, voyageur, devant ce noble tombeau,
dans lequel gisent, d'un grand homme, les
modiques restes.
Ici est l'illustre et révérend maître Louis Alphonse
de Valbelle.
Vicomte (*), des Marseillais, par les vertus héritier
et aussi par le sang.

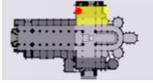
PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

MAIORIBUS NON MINOR FECIT SUA
GRAVIBUS CLERI GALLICANI NEGOTIIS PRÆPOSITUS
IDEM REGII ORATORII PRÆFECTUS FUIT
MAGNIS HINC APUD CLERUM APUDQUE REGEM
MUNERIBUS
FELICITER PERFUNCTUS
PRIMUM AD ELECTENSES DEIN AD
AUDOMARENSES INFULA^S
MERITO PROVECTUS
TULIT UTRASQUE DISCIPLINÆ ECCLESIASTICÆ
RESTAURATOR AC VINDESSIS ACERRIMUS
QUOS TUNC PASTOR EGROS VIVENS ADOPTAVIT
UT SUOS
EOSDEM HIC MORIENS DESIGNAVIT HÆREDES
OBIIT ANNO J-708 AETAT. 68.
NEC TAMEN. TOTUS INTERIIT
VIVIT IN SUIS INDOLES NOBILIS
APUD REGEM FIDELITAS INCONCUSSA
APUD CLERUM INCORRUPTA MORUM INTEGRITAS
APUD OMNES FAMA
ABI VIATOR ET LUGE JACTURAM PUBLICAM
MORS NEC OVIBUS PARCIT NEC PASTORI

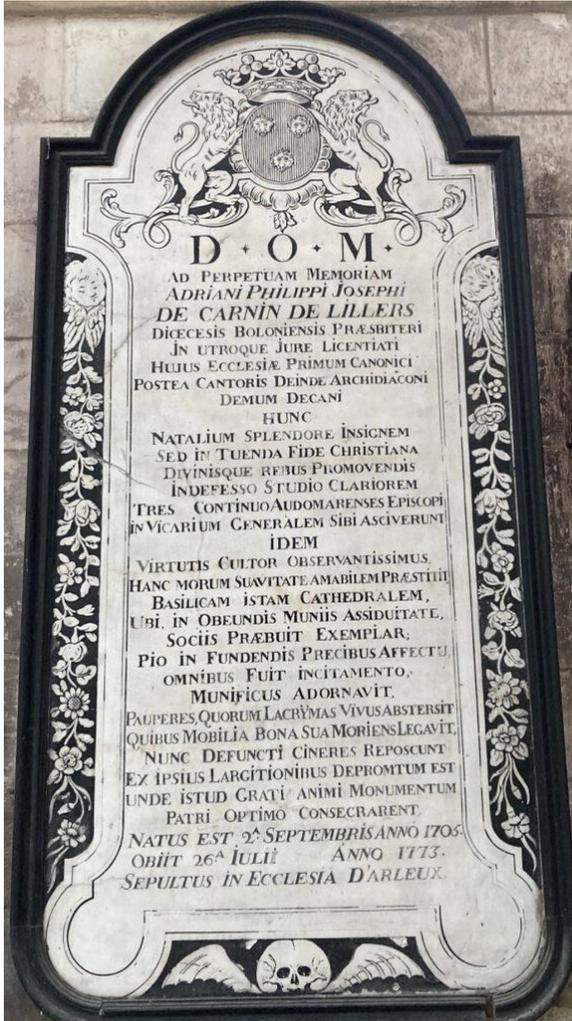
Lui qui, pendant un temps, des plus grands, les honneurs, cherchait à égaler, parmi les plus grands, pas le plus petit, il s'est fait. Aux lourdes affaires du clergé de la Gaule préposé, de même, il fut maître de la Chapelle du Roi. De là, auprès du clergé et auprès du roi, de grandes charges avec réussite, s'est acquitté. D'abord à Electense (**), ensuite à St Omer, les insignes [de ces charges] avec mérite, il les a élevés. Il s'est montré, pour l'un et l'autre, d'une discipline ecclésiastique, le restaurateur et aussi le garant acharné. Ceux, alors pasteur en vie, pauvres, qu'il a adopté comme les siens, les mêmes, ici mourant, il a désignés héritiers. Il est mort en l'année 1708 âgé de 68 [ans]. Et pourtant, il n'a pas complètement disparu, il vit, dans l'esprit noble de ses proches, auprès du roi de par une fidélité inébranlable, auprès du clergé de par l'incorruptibilité de mœurs intègres, auprès de tous de par sa renommée. Pars voyageur et pleure une perte pour tous. La mort, ni les brebis, a épargnés, ni le pasteur

(*) *texte effacé*

(**) *Alet-les-Bains*



Marbre pour Adrien Philippe Joseph DE CARNIN DE LILLERS



À Dieu très bon et très grand.

À la mémoire perpétuelle
d'Adrien Philippe Joseph
de Carnin de Lillers,
du diocèse de Boulogne prêtre,
dans l'un et l'autre droit (*) licencié,
de cette église, premier chanoine,
après chantre, ensuite archidiacre,
précisément doyen.

Celui,

de la naissance, par le prestige, remarquable,
mais, dans l'observation de sa foi chrétienne
et la mise en avant des choses divines,
par un Indéfectible courage brillant,
consécutivement, trois évêques, à St Omer,
dans le vicariat général l'ont accueilli.

De même,

dans les vertus, qu'il cultivait avec beaucoup d'attention,
cette, de mœurs, douceur, avec amabilité, il pratiquait.

En cette basilique cathédrale,

où, les fonctions, il assurait avec assiduité,
pour ses compagnons, il était un exemple.

En sa piété, de profondes prières pourvues,
pour tous il fût un moteur.

Généreux il subvenait

aux pauvres dont les larmes, vivant, il séchait.

À eux ses biens meubles, mourant, il légua.

Maintenant, les cendres du défunt réclament
que, de ces larges dons, il soit retiré

peu importe où, ce [nécessaire] à un monument funéraire
pour cette aimée âme.

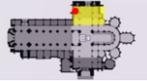
Au meilleur père ils le dédient.

Il est né le 2 septembre en l'année 1705.

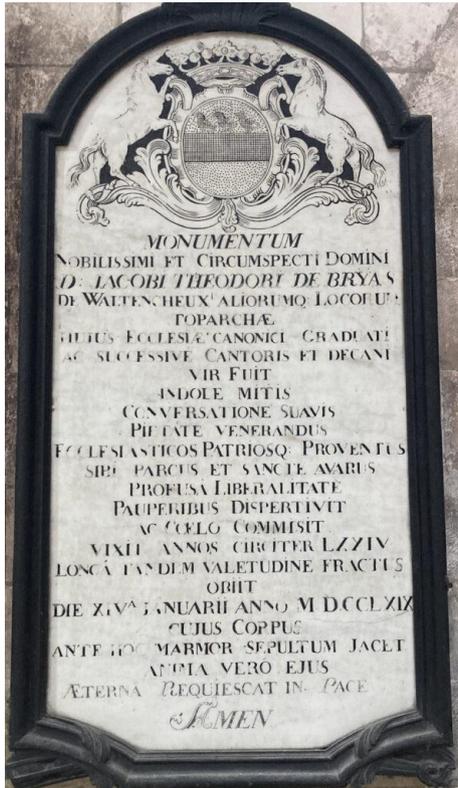
Il est mort le 26 juillet en l'année 1773.

Enterré en l'église d'Arleux.

(*) *juridique et canonique*



Marbre mémoriel pour Jacob Théodore DE BRYAS



...

D: JACOBI THEODORI DE BRYAS
DE WALTENCHEUX ALIORUMQ: LOCORUM
TOPARCHÆ
HUIUS ECCLESIAE CANONICI GRADUATI
AC SUCCESSIVE CANTORIS ET DECANI
VIR FUIT
INDOLE MITIS
CONVERSATIONE SUAVIS
PIETATE VENERANDUS

ECCLESIASTICOS PATRIOSQ: PROVENTUS
SIBI PARCUS ET SANCTE AVARUS
PROFUSA LIBERALITATE
PAUPERIBUS DISPERTIVIT
AC CÆLO COMMISIT
VIXIT ANNOS CIRCITER LXXIV
LONGA TANDEM VALETUDINE FRACTUS
OBIIT
DIE XIV^A JANUARIII ANNO M D.CCLXIX
CUJUS COPPUS
ANTE HOC MARMOR SEPULTUM JACET
ANIMA VERO EJUS
ÆTERNA RESQUIESCAT IN PACE
AMEN

Monument funéraire

d'un très noble et humble maître

D: (feu ?) Jacob Théodore DE BRYAS,
de Waltencheux' et d'autres lieux régisseur.

De cette église, chanoine gradué

et, en plus, successivement chantre et doyen,

l'homme était d'un caractère aimable,

de compagnie agréable.

Pour sa piété respectable,

du clergé et des pères le résultat,

économe avisé et saintement avare,

d'une bonté prodigue,

aux pauvres il distribuait

et en plus, au ciel il unissait.

Il a vécu près de 74 ans,

longtemps, [et] finalement par la maladie, brisé.

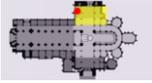
Il est mort le jour 14^{ème} de janvier en l'année 1769.

Son corps devant cette sépulture en marbre, repose.

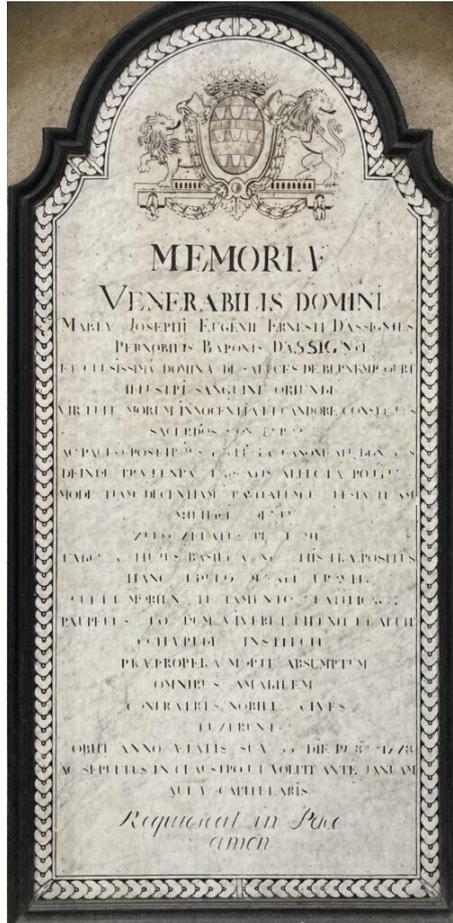
Que son âme, vraiment,

pour l'éternité, repose en paix.

Amen



Marbre pour Marie Joseph Eugène Ernest d'ASSIGNIES



MEMORIÆ
VENERABILIS DOMINI
MARIÆ JOSEPHI EUGENII ERNESTI D'ASSIGNIES
PERNOBILIS BARONIS D'ASSIGNIES
ET CELSISSIMÆ DOMINÆ DE SALUCES DE
BERNEMICOURT
ILLUSTRI SANGUINE ORIUNDI

En mémoire
du vénérable maître
Marie Joseph Eugène Ernest d'Assignies,
de la très haute noblesse des barons d'Assignies,
et grand seigneur de Saluces de Bernemicourt,
issu d'un illustre sang.

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles

VIR FUT MORUM INNOCENTIA ET CANDORE
CONSPICUUS
SACERDOS CONSECRATUS
AC PAULO POST HUIUS ECCLESIAE CANONICATU
DONATUS
DEINDE PRÆBENDA GRADUATIS AFFECTA POTITUS
MODESTIAM DECENTIAM GRAVITATEM
ECCLESIASTICAM
MIRIFICE COLUIT
ZELO ZELATUS PRO DOMINO
FABRICÆ HUIUS BASILICÆ NEGOTIIS PREPOSITUS
HANC SEDULO ORNARI CURAVIT
CUI ET MORIENS TESTAMENTO GRATIFICAVIT
PAUPERES QUOS DUM VIVERET DILEXIT ET ALIUM
COHÆREDES INSTITUIT
PRÆPROPERA MORTE ABSUMPTUM
OMNIBUS AMABILEM
CONFRATES NOBILES CIVES
LUXERUNT
OBIIT ANNO ÆTATIS SUÆ 55 DIE 19 8BRIS 1778
AC SEPULTUS IN CLAUSTRO UT VOLUIT ANTE
JANUAM
AULÆ CAPITULARIS
REQUIESCAT IN PACE
AMEN

(*) *prébende « majeure »*

(**) *receveur*

(***) *octobre est le 8^{ème} mois dans le calendrier romain*

L'homme fut, pour ses mœurs irréprochables et sa candeur, remarqué, au sacerdoce dévoué, et aussi, peu après, nommé au canonicat de cette église, ensuite, d'une prébende dotée de grade (*), pourvu.

Une conduite digne, une solennité ecclésiastique, prodigieusement, il a montré, avec un empressement zélé pour le Seigneur.

De la fabrique de cette basilique, aux affaires préposé (**),

de les améliorer, avec application, il s'est soucié.

Envers laquelle [fabrique] et, mourant, par testament, il a eu des égards

Les pauvres, qui donc, pendant qu'il a vécu, il estimait et a nourrit,

[comme] cohéritiers, il a désigné.

D'une rapide mort, victime

à l'égard de tous, une amabilité

que confrères, nobles, citoyens

ont mis en lumière.

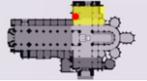
Il est mort en son âge de 55 [ans] au jour du 19 octobre (***) 1778

Et en outre enseveli dans l'enclos de la manière qu'il a souhaité devant l'entrée

Du palais au Chapitre.)

Qu'il repose en paix

AMEN



Marbre mémoriel de Jean Baptiste Joseph DORESMIEULX



Monument funéraire

Pour un vénérable maître

Jean Baptiste Joseph

DORESMIEULX

Chanoine noble gradué de cette église.

L'homme a été au-dessus [de ses contemporains]

en valeur, et en droiture morale, reconnu pour sa piété dans les fonctions sacerdotales qu'il exerçait

A côté de cela, et en plus, il était estimable pour son assiduité

et l'approfondissement de [ses] activités au Chapitre.

Dans sa diligence et, en plus, dans sa clairvoyance, [il n'était] jamais le second.

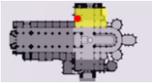
Quel souvenir de lui, ici, ce jour, peut-on [choisir pour] le louer ?

Il est mort

le 24^{ème} jour d'août 1785 en son âge de 58 [ans]

Il repose dans la partie occidentale du cloître.

Que son âme et les âmes des amis défunts reposent en paix



Haut-relief de Jean CANDELLE ?



SUB POSTERIORI EPIĠMATE CÔTIGUO JACET
CORPUS [QUO]NDAM MAG[ISTRI]..... VIR IN
SVO

... PLURIMU EXPERTUS FUIT ADEO UT
PHILIPPI ꝛ CAROLI ILLUSTRISSIMORÛ.....
CORPOREO

.....ICAMINI CREDITUS SIT QUOR (quorum)
PRÔCINIO HUI⁹.....

....OBIIT AU ...?ULEMIS ANNIS A[NN]O CHRISTI M
CCC L.....

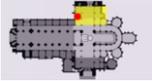
A l'arrière, juste sous l'inscription, repose le corps
d'un, autrefois, maître.....homme en son
... en grand nombre [de domaines] expert. Il fût
jusque-là, de très illustres [personnes] comme
Philippe et

Charles..... en ce qui se rattache au corps
... ??? que ce soit tenu pour vrai ????

.....

Il est mort au ??? années dans l'année du
Christ mille trois cents.....

D'après les éléments de l'œuvre et les bribes de textes, il est possible qu'il s'agisse de Jean CANDELLE, médecin ou pharmacien attaché au service des ducs de Bourgogne Jean le Bon et Charles le Téméraire. (Les Amis de la Cathédrale, www.cathedrale-saint-omer.com).



Marbre mémoriel de Charles Adrien DE LAURETAN



Monument funéraire
pour un vénérable maître
Charles Adrien
DE LAURETAN

De l'église St Pierre d'Aire-sur-la-Lys d'abord,
ensuite de cette cathédrale, chanoine
noble gradué.

La noblesse engendrée de ses ancêtres,
pour la probité dans sa vie et pour l'intégrité dans
ses mœurs, intacte,
il a gardé.

Aimé pour ce qu'il était, vénérable pour tous,
dans les affaires sacrées, une présence
scrupuleuse,
dans les services du Chapitre, un cœur fidèle et en
plus résolu,
toujours il a montré.

Au siège vacant de l'évêque, c'est d'un unanime
vote

par les vicaires généraux qu'il fut reçu.

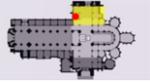
Entre la souffrance d'une durable maladie,
un grand esprit tranquille,
jusqu'au bout de sa vie spirituelle,
il a montré.

Il est mort dans la plénitude de la journée et des
mérites,

le jour 22ème de juin 1778 à son âge de 76 [ans],
enterré dans l'enceinte de cette église
du côté de la porte qui conduit à la maison
dans laquelle il est décédé.

Priez pour lui.

Pour que le Seigneur lui donne de trouver la
miséricorde
en Dieu.



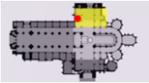
Haut-relief Résurrection du Christ



...LAVUS ET LONIS SCELERE ANO
...??? SCARGIN ?UDE
...?DAIR ?? ———
...INT?IX SARVI?AL VITAE
...D?N?I ... M
...??? IMA ... DS
...NDI? PIN? ... ???
...OS OIRANE ... ?A?N
... ?ANJ ... N ?C ?
...VIOERI DIMOD ? ... D QUI ?

Ces quelques caractères restent sur la partie basse. Cependant, l'EPIGRAPHIE DU PAS-DE-CALAIS (1892), indique qu'il s'agit d'un « affreux charabia imaginé par l'artiste peintre qu'on a chargé de la restauration ».

Aussi, il n'y a pas de traduction proposée pour ce texte aux lettres incertaines.



Quatre plaques à mémoire d'abbés



M. l'abbé Francis SAGOT



M. l'abbé Henri BENOIT



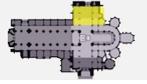
M. l'abbé Emile VASSEUR



M. l'abbé Raymond LANSOY

Textes en français moderne

PARTIE 4 – Transept nord et ses chapelles



Pavés datés dans le transept nord



1604



1676 +



1689



1653



1676



16??



170?



1708



1756



1761



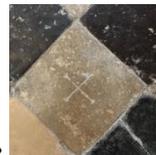
1616



1698



...et encore 1716

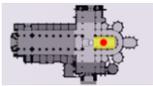
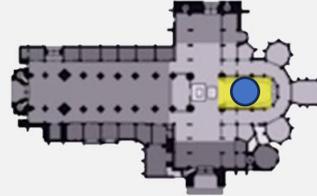


et « X »

PARTIE 5 – Chœur



PARTIE 5 Chœur



Pavés du Chœur



Texte partie gauche

IROSVO δε

Texte partie supérieure

δIT IST

Peut-être partie de cette inscription :

IROSVO δεδIT ISTVm LAPIDe[m] ΒεATO AVDOmAro

En colère (?), il donne cette pierre à Saint Omer

*Source de cette inscription : « Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer »,
E. Wallet, édité en 1847*



*Un autre fragment est sous
les orgues*

PARTIE 5 – Chœur



Sur le haut
 RESCIT – ?IC – PE
 Il apprend ???
 Sur le côté droit
 RD?I – I? – M
 ???



Sur l'arc : bERMWIF VX

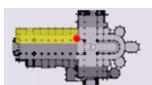
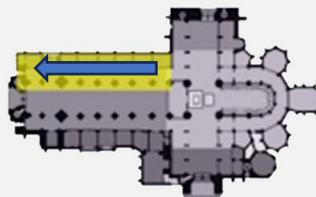
Peut-être partie de cette inscription :
 bERMWIF VX... FRDE DERTIS.....S MON DE....
 Non traduit.

Source de l'inscription : Description du pavé de
 l'ancienne cathédrale de Saint-Omer, E. Wallet, - 1847

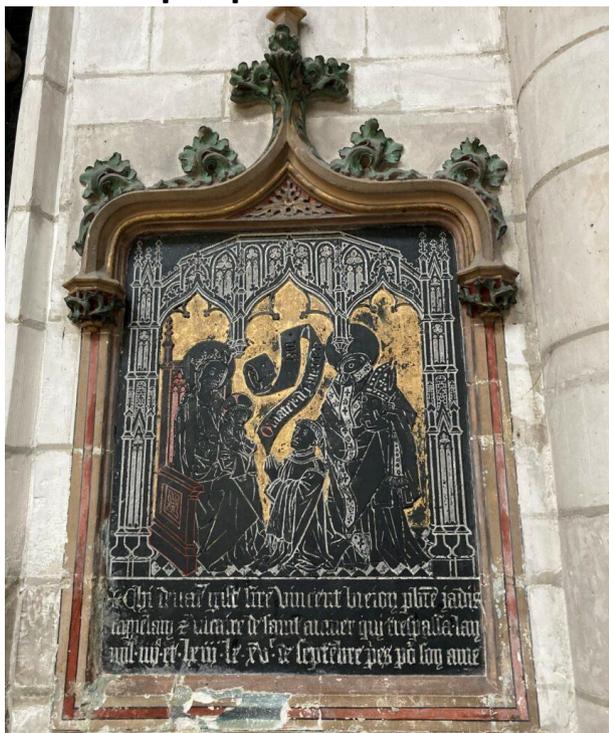




PARTIE 6 Basse-nef nord et ses chapelles



Epitaphe funéraire de Vincent BREION



Texte bannière

O MATER DEI MEMENTO MEI

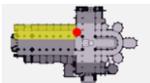
O mère de Dieu, souvenez-vous de moi

Texte du bas

CHI DUAT GIST SIRE VINCENT BREION PBRE JADIS
CAPIELAIN + VICAIRE DE SAINT AUMER QUI
TRESPASSA LAN
MIL – IIIIC – ET – LXIII – LE XVR – DE – SEPTEBRE
PES PO SON AME

Ci devant gît sire Vincent Breion prêtre jadis
Chapelain et vicaire de Saint-Omer qui trépassa
l'an
1463, le 15ème (jour) de septembre. Prières pour
son âme

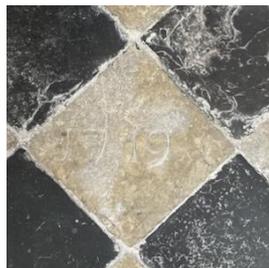
PARTIE 6 – Basse-nef nord et ses chapelles



Carreaux datés



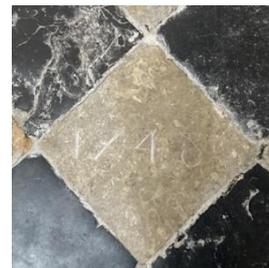
1710



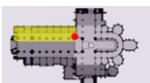
1719



1726

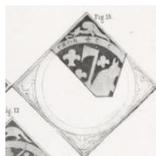
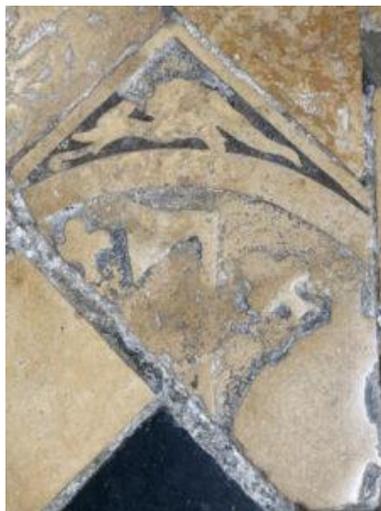


1748



Fragments dalle

Hache levée

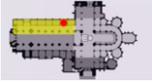


Inscription non lisible

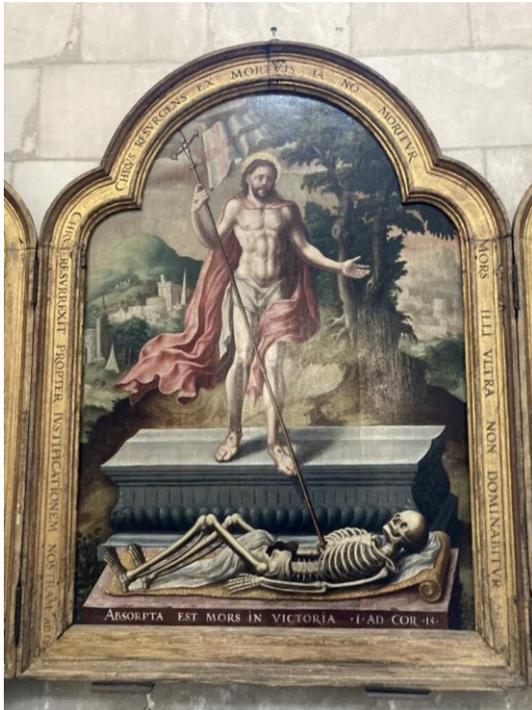
Homme bêchant la terre



PO... F EBRVA....
...février



Triptyque de la Résurrection



Chapelle Ste Aldegonde

Texte descendant sur la gauche

CHR̄VS RESVRREXIT PROPTER IUSTIFICATIONEM NOSTRAM AD R...

Le Christ est ressuscité pour notre justification – aux R[omains – 4] (*)

(*) *Epître de St Paul aux Romains 4.25*

Texte sur le haut

CHR̄VS RESVRGENS EX MORTVIS IĀ NŌ MORITVR

Le Christ ressuscitant des morts, désormais (IAM) il ne meurt plus (**)

Texte descendant sur la droite

MORS ILLI VLTRA NON DOMINABITUR – AD R...

La mort, sur lui, au-delà, ne l'emportera pas – aux R[omains – 6] (**)

(**) *Epître de St Paul aux Romains 6.9*

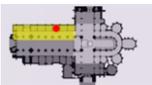
Texte sur le bas

ABSORPTA EST MORS IN VICTORIA -I- AD COR -15-

Engloutie est la mort dans la victoire. -?-

aux Cor[inthiens] –15- (***)

(***) *Epître de St Paul aux Corinthiens 15.54*



Buste reliquaire de Saint Maxime



VENER. CAPUT D. MAXIMI CONF. ET PONTIF.

A R.R. D.D. LEQUETTE

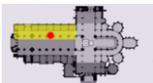
ATREB. BOLON. AUDOMAR. EPISCOPO RITE RECOGNITUM

MENSE JULIO. ANNO MDCCCLXXXI HAC CAPSA CONDITUM FUIT.

Vénérable buste de Maxime confesseur et pontife.

Par le Révérend Monseigneur LEQUETTE

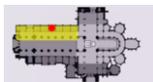
d'Arras, de Boulogne, de St Omer évêque, selon les rites reconnus, en mois de juillet de l'année 1881, cette boîte a été fermée.



Tombeau de Saint OMER



SEPULCRUM GLORIOSUM B + P + AUDOMARI
Sépulture glorieuse de notre Bienheureux Père Omer



Dalle funéraire de Herman LOEMEL

Chapelle St Erkembode. La dalle n'est pas facilement visible, cachée par le confessionnal



D.O.M.

HIC IACET VENERABILIS DÑS HERMĀN⁹
LOEMELIVS ANTVERPIA ORIVNDVS PRESBY
TER S. T. LICENT. ET CATHED. HVIVS
ECCL. CANONICVS QVI PROPENSO IN EC
CLESIAM ANIMO NEC NON SVÆ SVORVM
QVE SALVTIS MEMOR POSTQVAM HOC
SACELLVM CLAVSTRO MARMOREO DECO
RASSET NOVVM CANONICATVM HONEST⁰
REDITV DOTATVM FVNDAVIT : EA PRÆCI
PVE LEGE : VT CONSANGVINEIS TAM PATERNA
QVAM MATERNA STIRPE PROCREATIS ALTER
NATIM PER RR^{DOS} DD^{NOS} DECANVM ET CAPI

A Dieu très bon et très grand.

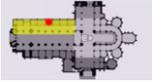
Ici repose, un vénérable maître, Hermann Loemel, d'Anvers originaire, prêtre, ès t[héologie] licencié, et de cette cathédrale -église, chanoine, qui, vers l'église, par l'âme porté, et aussi de lui et des siens, du salut, conscient, après qu'ici, la chapelle, d'un enclos de marbre, il a embellie, un nouveau canonicat, pour honnête [personne] à attribuer, pourvu (financé), il a fondé. Ceci essentiellement avec la règle : pour ceux du même sang [que lui,] tant dans la paternelle

PARTIE 6 – Basse-nef nord et ses chapelles

TVLM CONFERATVR QVIBVS DEFICIENTIBU^s
VOLVIT ET ORDINAVIT AD ILLVM PROMOVER^s
QVEMDAM EX SENIORIBVS ET DIGNIORIBVS
DICTÆ ECCL. VICARIIS : SVB ONERE TAMEN
TRIVM MISSARVM IN SINGVLAS HEBDOMA
DAS IN HOC SACELLO IN PERPETVVM PRO
SVA SVORVMQVE REQVIE PERSOLVENDARVM
PROVT LATIVS IN TABVLIS FVNDATIONIS PRÆ
SCIBITVR (sic) PIE VIXIT BENE OBIIT XIII DECEMBRIS
M. DC. XXXVI
REQUIESCAT IN PACE

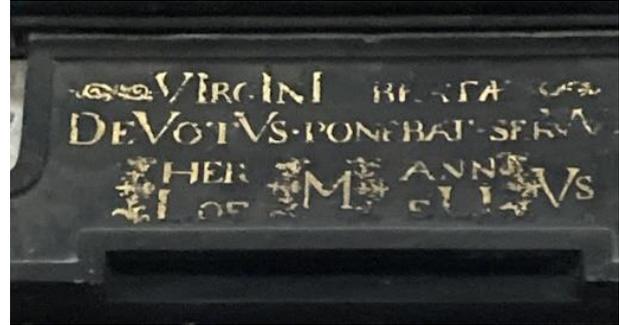
que maternelle, lignée, engendrés, [et]
alternativement,
avec les révérends maîtres, doyen et chapitre
pour récompenser ceux découragés.
Il a voulu et a arrangé pour cela de promouvoir
quelqu'un parmi des aînés et des méritants,
de ladite église, vicaires : sous contrainte toutefois
de trois messes, en une seule semaine,
données dans cette chapelle à perpétuité pour,
de lui et des siens, du repos [éternel] s'acquitter.
[Ceci] du fait que, largement, dans les publications
de la fondation, c'est écrit.
Pieusement il a vécu dans le bien, il est mort LE 14
décembre
1636.
Qu'il repose en paix !





Portail de la chapelle St Erkembode

Portail de la Chapelle St Erkembode



VIRGINI BEATÆ
DEVOTVS PONEBAT SERVVS
HER ANN
M VS
LOE ELI

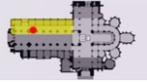
A la Vierge Sainte
un pieu serviteur a édifié
HerMannUS
LoeMeliUS



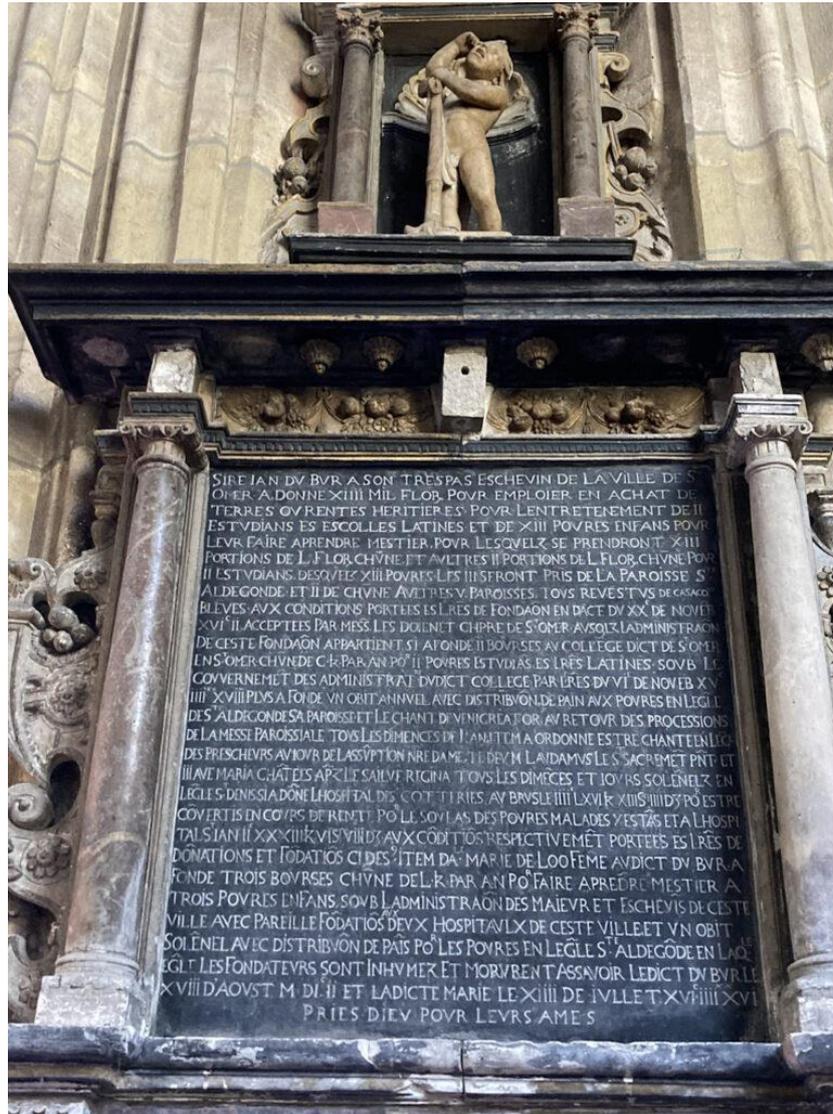
Extérieur :
IN MEL / SVRSVM / ANHELO
Dans le miel / en haut / je désire ardemment



Intérieur, mêmes mots avec un ordre différent
ANHELO / SVRSVM / IN MEL



Plaque mémorielle de Jean DU BUR



PARTIE 6 – Basse-nef nord et ses chapelles

SIRE IAN DV BVR A SON TRESPAS ESCHEVIN DE LA VILLE DE S^T
OMER A DONNE XIII MIL FLO^R POVR EMPLOIER EN ACHAT DE
TERRES OV RENTES HERITIERES POVR LENTRETE^NEMENT DE II
ESTVDIANS ES ESCOLLES LATINES ET DE XIII POVRES ENFANS POVR
LEVR FAIRE APRENDRE MESTIER, POVR LESQVELZ SE PRENDRONT XIII
PORTIONS DE L FLO^R CH^VNE ET AVLTRES II PORTIONS DE L FLO^R CH^VNE POVR
II ESTVDIANS. DESQVELZ XIII POVRES LES III SERONT PRIS DE LA PAROISSE S^{TE}
ALDEGONDE ET II DE CH^VNE AVLTRES V. PAROISSES. TOVS REVESTVS DE CASACQ^{VE}
BLEVES AVX CONDITIONS PORTEES ES LR^{ES} DE FONDA^{ON} EN DACTE ?? DV XX^E DE NOV^{EB}
XVI^C II ACCEPTEES PAR ME^{SS}. LES DOIENET CHPRE DE S^T OMER AVSQLZ LADMINISTRA^{ON}
DE CESTE FONDA^{ON} APPARTIENT SI AFONDE II BOVRSES AV COLLEGE DICT DE S^T OMER
EN S^TOMER CH^VNE DE C $\frac{1}{2}$ PAR AN PO^R II POVRES ESTVDI^{AS} ES LR^{ES} LATINES SOUB LE
GOVERNEM^{ET} DES ADMINISTRAT^{RS} DVDICT COLLEGE PAR LR^{ES} DV VI^E DE NOVEB XV^C
IIII^{XX} XVIII PLVS A FONDE VN OBIT ANNVEL AVEC DISTRIBV^{ON} DE PAIN AUX POVRES EN LEG^LE
DE S^{TE} ALDEGONDE SA PAROISSE ET LE CHANT DU VENICREATOR AV RETOVR DES PROCESSIONS
DE LA MESSE PAROISSIALE TOVS LES DIMENCES DE L'AN. ITEM A ORDONNE ESTRE CHANTE EN LEG^LE
DES PRESCHEVRS AV IOVR DE LASSV^{PTION} N^{RE} DAME TE DEVM LAVDAMVS LE S^T SACREM^{ET} P^{NT} ET
III AVE MARIA CH^{ATEES} AP^Z LE SAILVE REGINA TOVS LES DIM^{ECES} ET JOVRS SOL^{ENELZ} EN
L^{EGLES} S^TDENIS SI A D^{ONE} LHOSPITAL DES COTTERIES AV BRVSL^E IIII^C LXVI $\frac{1}{2}$ XIII S⁷ IIII D³ PO^R ESTRE
C^{OVERTIS} EN COVRS DE RENTE PO^R LE SOVLAS DES POVRES MALADES Y EST^{AS} ET A LHOSPI
TAL S^TJEAN II^C XXXIII $\frac{1}{2}$ VIS⁷ VIII D³ AVX C^{ODITI^{OS}} RESPECTIVEM^{ET} PORTEES ES LR^{ES} DE
D^{ONATIONS} ET F^{ODATI^{OS}} CI DES⁹ ITEM DA^{LE} MARIE DE LOO FE^{ME} AVDICT DV BVR A
FONDE TROIS BOVRSES CH^VNE DE L $\frac{1}{2}$ PAR AN PO^R FAIRE APRE^{DRE} MESTIER A
TROIS POVRES ENFANS SOVB LADMINISTRA^{ON} DES MAIEVR ET ESCHEV^{IS} DE CESTE
VILLE AVEC PAREILLE F^{ODATI^{OS}} ^{AUX} DEVX HOSPITAVLX DE CESTE VILLE ET VN OBIT
SOL^{ENEL} AVEC DISRIBV^{ON} DE PA^{IS} PO^R LES POVRES EN LEG^LES S^{TE}ALDEGONDE EN LAQ^{LE}
E^{GLE} LES FONDATVERS SONT INHVMEZ ET MORVRENT ASSAVOIR LEDICT DV BVR LE
XVIII D'AOVST M DI^C II ET LADICTE MARIE LE XIII DE IVLLET XVI^C IIII^{XX} XVI
PIES DIEV POVR LEVRS AMES

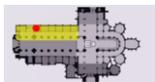
PARTIE 6 – Basse-nef nord et ses chapelles

Sire Jan Du Bur, à son trépas échevin de la ville de St Omer, a donné 14 mille Florins à employer en achat de terres ou rentes héritières pour l'entretien de 2 étudiants des écoles latines, et de 13 pauvres enfants pour leur faire apprendre [un] métier. Desquels se prendront 13 parts de 50 Florins chacune, et autres 2 parts de 50 Florins chacune pour 2 étudiants. Desquels 13 pauvres, 3 seront pris de la paroisse Ste Aldegonde et 2 de chacune des 5 autres paroisses. Tous [seront] revêtus de casaques bleues aux conditions portées dans les lettres de la fondation en date du 20^{ème} [jour de] novembre 16 cent 2 (1602), acceptées par messires les doyens et chapitre de St Omer auxquels l'administration de cette fondation appartient. [Il] a aussi mis en place 2 bourses pour le collège dit de St Omer, à St Omer, chacune de 100 Livres par an pour 2 pauvres étudiants en lettres latines, sous la gestion des administrateurs dudit collège, par acte du 6^{ème} [jour] de novembre 15 cents 4 vingt 18 (1598). [En] plus [il] a mis en place un obit annuel avec distribution de pain aux pauvres en l'église de Ste Aldegonde, sa paroisse, et le chant « Veni Creator » au retour des processions de la messe paroissiale tous les dimanches de l'an. De même a ordonné [d'] être chanté en l'église des prêcheurs au jour de l'assomption [de] Notre Dame, « Te Deum Laudamus », pendant le St Sacrement et 3 « Ave Maria » chantés après le « Salve Regina » tous les dimanches et jours solennels en l'église St Denis. [Il] a aussi donné [à] l'hôpital de l'Escoterie au Brûle (*), 4 cents 66 Livres 13 Sous 4 Deniers pour être convertis en cours de rente, pour l'aide aux pauvres malades y séjournent, et à l'hôpital St Jean 2cents 33 Livres 6 Sous 8 Deniers aux conditions respectivement portées dans actes des donations et fondations ci-dessus. De même, Dame Marie de Loo, femme au dit Du Bur a fondé trois bourses, chacune de 50 Livres par an pour faire apprendre métier a trois pauvres enfants sous l'administration des plus grands et échevins de cette ville, avec pareil don aux deux hôpitaux de cette ville et un obit solennel avec distribution de pains pour les pauvres en l'église Ste Aldegonde en laquelle église les fondateurs sont inhumés et moururent, à savoir, ledit Du Bur, le 18 d'août mille 51 cent 2 (***) et ladite Marie le 14 de juillet 16 cent 4 vingt 16 (***) Priez Dieu pour leurs âmes

(*) *Hôpital de Saint-Louis, dit « L'ESCOTERIE AU BRÛLE »*

(**) *Il est gravé M D^l II, ce qui signifie Mille « 51 » cents deux. Il semble que le « D » (cinquante), ait été frappé à la place d'un « V » (cinq). La date du décès serait alors mille six cents deux (1602) ; ce que peut confirmer la vente de la seigneurie d'Écoult, provenant de la succession, à la date du 5 février 1603 (cf. Deschamps de Pas dans « Recherches historiques sur les établissements hospitaliers de la ville de Saint-Omer ».*

(***) *Gravé 1696, incohérent. En fait la date est 1596.*



Portail Conception ND

Portail de la chapelle Conception Notre-Dame



Fronton à l'extérieur



Fronton à l'intérieur



Fronton à l'extérieur

À main gauche

stephanVs CaVereL
 CanonICVs hoC
 aLtare LiberalI
 ManV ornabat
 Etienne Caverel
 Chanoine, cet
 autel, d'une
 bienveillante
 main il embellissait

Au milieu

aVgVstæ Del genltriCI
 VirgInI Marlæ
 Bienheureuse de Dieu
 Mère
 Vierge Marie

A main droite

stephanVs CaVereL
 hanC saCeLLI araM
 CLaVslt et
 ornaVIt
 Etienne Caverel
 cette chapelle
 il clôtura et décora

Fronton à l'intérieur

A main gauche

paVLLVs Vrbls
 aVDoMarensI
 antIstes erat
 Paul, de la ville
 audomaroise
 prêtre était

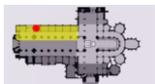
Au milieu

gregorIVs papa
 DeCIMVs
 qVIntVs regebat
 Le pape Grégoire
 XV régnait

A main droite

paVLo I° VurbIls
 aVDoMarensI
 præsvLe
 Paul premier la
 ville
 Audomaroise
 prédominait

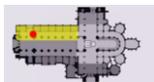
Dans chacune des 6 inscriptions, un chronogramme (total des chiffres latins I V X L C et M) indique 1623; date du don de la statue au-dessus du portail par le chanoine Etienne Caverel



Haut-relief présumé Ysabeau



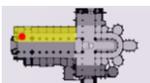
Pas de texte lisible



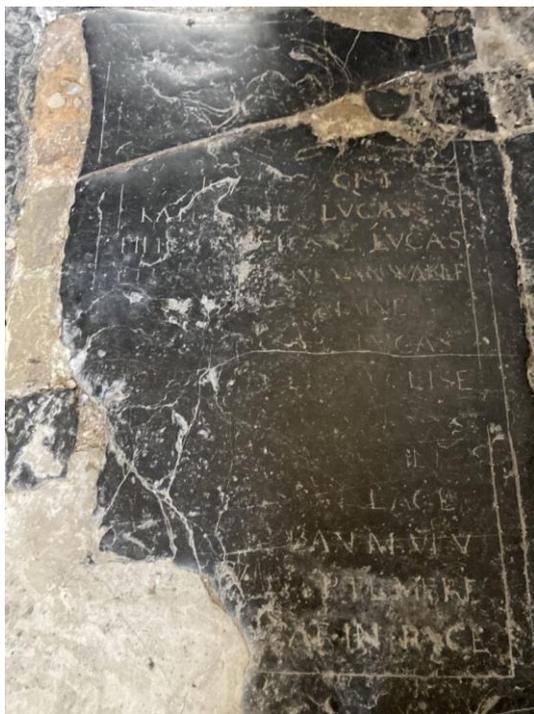
Dalle funéraire effacée



Aucun texte visible sur cette dalle proche de la sortie. Ses incrustations sont cependant remarquables.



Dalle funéraire de Katherine LUCAS

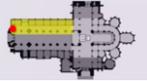


...CI GIST
 KATHERINE LVCAS
 FILL...[DE]... JOSSE LVCAS
 ET DE... ...INE VAN WALE
 ...IAINE
 ... LVCAS
 ... [G]LISE

 ...L
 ...LACE
 ...LAN M VI^c V
 ...SEPTEMBRE
 [RESQUI]AT IN PACE

Ci-gît
 Catherine Lucas,
 fille... de Josse (*) Lucas
 et deive Van Walle,
 ...aine
 ...Lucas
 ...église
 ...
 ...l
 ...lace (?)
 ...l'an mil six cent cinq (**)
 ...septembre.
 Qu'elle repose en paix.

(*) prénom « Josse »
 (indication POP, Ministère de
 la Culture)
 (**) création : 17^e siècle
 (indication POP, Ministère de
 la Culture)



Inscription pour la venue de Charles X



Première ligne : texte latin

CAROLVS X HVIC TEMPLO ADFVIT

Seconde ligne : traduction en français

VISITE DE CE TEMPLE AVGVSTE PAR CHARLES X

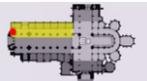
Chronogramme rappelant l'année de sa visite 1827

CLVXVICMLDVI : 100+50+10+5

+100+1000+50+500+5 +1, soit 1827

VIIDCMLVVCLX : 5+1+1+

500+100+1000+50+5+5+100+50+10, soit 1827

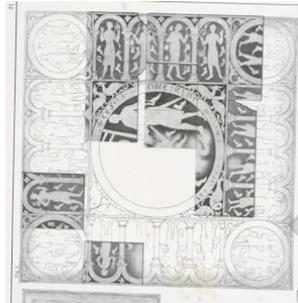


Pavé PELERIN



Aucune inscription sur ce fragment de dalle exposée sur le mur du fond.

Comme l'autre fragment vu dans la chapelle St Omer, il faisait partie d'une dalle représentant un ensemble de pèlerins. Ici le premier personnage de la série.



Bibliographie

EPIGRAPHIE DU PAS-DE-CALAIS Tome V. Edité par la commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais en 1892

Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer par Emmanuel Herman J. Wallet. Edité en 1847

Description de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer par Emmanuel Wallet. Edité en 1839

Notre-Dame-de-St-Omer, ou Recherches sur cette église par François Quenson. Edité en 1830

Notice historique et archéologique sur les dalles sculptées qui servaient de pavé dans l'église de Notre Dame, ancienne cathédrale de Saint-Omer / par Alexandre Hermand (1841)

Remerciements

Aux Amis de la Cathédrale de Saint-Omer et particulièrement à M. Dominique Merlier.

À la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et notamment au service des archives, ainsi qu'à M. Rémi Cordonnier, responsable des fonds anciens.